



Commune de Dalo

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

Commune de Dalo
Province du Ziro / Région du Centre-Ouest

**Approuvé le le 27 juin 2023
en session du Conseil de Collectivité**

Lancement : Juin 2023
Clôture : Juin 2025



TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	4
Liste des figures	5
Liste des cartes	5
Liste des photos	5
Sigles et abréviations.....	6
1. Informations générales.....	7
2. Brève présentation de la commune	8
3. Brève description des espaces de conservation	10
3.1. Description de l'espace de conservation (EC) 1 : forêt villageoise de Gafalgoo.....	10
3.2. Description de l'espace de conservation (EC) 2 : forêt villageoise de Diou	11
3.3. Présentation des deux (02) espaces de conservation retenus dans le cadre du PDIC-REDD+ de Dalo	12
4. Description du PDIC/REDD+	13
4.1 Financement initial.....	13
4.1.1 Contraintes auxquelles le PDIC/REDD + répond	13
4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +	14
4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +	14
4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation	61
4.1.5. Budget récapitulatif (Financement initial)	77
4.2 Financement additionnel	78
4.2.1 Contraintes auxquelles le PDIC REDD + répond	78
4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +	78
4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +	79
4.2.4. Budget des activités retenues par espace de conservation	95
4.2.5. Budget additionnel récapitulatif	103
5. Résultats attendus.....	104
5.1 Financement initial.....	104
5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC/REDD+	104
5.1.2 Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions à la suite de la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+	108
5.1.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices	109
5.2 Financement additionnel	111
5.2.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+	111
5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone.....	113
5.2.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices	114

6.	Principaux risques globaux et mesures d'atténuation dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+.....	115
6.1	Financement initial.....	115
6.2	Financement additionnel.....	116
7.	Annexes.....	117
7.1	Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités	118
7.1.1	Financement initial.....	118
7.1.2	Financement additionnel	124
7.2	Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act	126
7.2.1	Financement initial	126
7.2.2	Financement additionnel	126
7.3	Annexe 3 : coordonnées des investissements ponctuels	128
7.4	Annexe 4 : Coordonnées des centres des investissements polygonaux.....	128
7.5	Annexe 5 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune	129
7.5.1	Financement initial	129
7.5.2	Financement additionnel	131
7.6	Annexe 6 : Outils utilisés lors des investigations terrain (fiches de collecte de données, PV de consultation publique, etc.) y compris quelques photos des séances de consultation publique	132
7.7	Annexe 7 : Quelques photos des séances de consultations publiques.....	152

Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Gafalgoo	61
Tableau 2 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Gafalgoo	67
Tableau 3 : Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Diou	69
Tableau 4 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Diou	76
Tableau 5: Budget initial récapitulatif des activités retenues par espace de conservation	77
Tableau 6: Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement additionnel) pour l'EC de Gafalgoo.....	95
Tableau 7: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités (financement additionnel) de l'EC de Gafalgoo.....	97
Tableau 8: Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement additionnel) pour l'EC de Diou.....	98
Tableau 9: : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Diou (financement additionnel)	102
Tableau 10: Budget additionnel récapitulatif des activités retenues par espace de conservation	103
Tableau 11: Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+ (financement initial)	104
Tableau 12 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Dalo (financement initial)	108
Tableau 13: Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+ (financement additionnel)	111
Tableau 14 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Dalo (financement additionnel).....	113
Tableau 15 : Principaux risques globaux et mesures d'atténuation du financement initial..	115
Tableau 16 : Principaux risques globaux et mesures d'atténuation du financement additionnel	116
Tableau 17 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités initiales pour l'EC de Gafalgoo	118
Tableau 18 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités initiales pour l'EC de Diou	121
Tableau 19 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités additionnels de l'EC de Gafalgoo	124
Tableau 20 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités additionnels de l'EC de Diou.....	125

Liste des figures

Figure 1 : Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (Total sans et avec projet et bilan).....	108
Figure 2 : Bilan carbone global du financement additionnel du PDIC/REDD+ de la commune rurale de Dalo	113

Liste des cartes

Carte 1: Situation géographique de la commune de Dalo	9
Carte 2 : Présentation de la forêt villageoise de Gafalgoo	11
Carte 3 : Localisation de la forêt villageoise de Diou	12
Carte 4: Localisation de l'ensemble des espaces de conservation	13
Carte 5 : localisation des investissements de la forêt villageoise de Gafalgoo	36
Carte 6: localisation des investissements dans l'EC de Diou	60
Carte 7: Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (financement initial)	60
Carte 8: localisation des investissements de la forêt villageoise de Gafalgoo (financement additionnel).....	84
Carte 9: localisation des investissements de la forêt villageoise de de Diou (financement additionnel).....	94
Carte 10: Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (financement additionnel).....	94

Liste des photos

Photo 1 : Séance de travail à la mairie pour la priorisation des activités avec les acteurs communaux et les services techniques.....	152
Photo 2 : Séance de consultation publique à Diou	152
Photo 3 : Séance de consultation publique à Dalo	153

Sigles et abréviations

AGR :	Activité génératrice de revenu
COGES :	Comité de gestion
CC/REDD+ :	Comité communal REDD+
DPS :	Président de Délégation spéciale
EC :	Espace de conservation
Ex Act :	Ex-ante-carbone-balance-tool
GGF :	Groupement de gestion forestière
GRAD :	Groupe de recherche et d'actions pour le développement
ODE :	Office de Développement des églises évangéliques
PDI :	Personne Déplacée Interne
PDIC/REDD+ :	Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
PFNL :	Produit forestier non ligneux
PGPC/REDD+ :	Projet de gestion durable des paysages communaux pour la REDD+
PIF :	Programme d'investissement forestier
REDD+ :	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
RGPH :	Recensement général de la population et de l'habitation
STD :	Service technique déconcentré
HIMO :	Haute Intensité de Main d'œuvre

1. Informations générales

Maîtrise d'ouvrage : Commune rurale de Dalo
Représentée par le : Président de la Délégation Spéciale
Nom et Prénom : OUEDRAOGO Rayagnewende
Contact téléphonique : (+226) 74130459
WhatsApp : (+226) 63395757
E-Mail :

Montant du PDIC/REDD+ de la commune : 200 000 000 FCFA

2. Brève présentation de la commune

Dalo, commune rurale située à environ 135 km de Ouagadougou, est comprise entre 2°27' et 2°02' de longitude Ouest et 11° 73' et 11°87' de latitude Nord. Commune rurale de la Province du Ziro, région du Centre Ouest, elle a une superficie totale estimée à 323,31 Km² et, est limitée au Nord, au Nord-Ouest et l'Est par la commune rurale de Bougnounou, au sud par les communes de Gao et de Kassou et à l'Ouest par la commune de Nébiélianayou. Dalo est composé de six (06) villages que sont Dalo, Diantou, Guénien, Tiaré, Niou, et Bazilakoa . Par ailleurs, ce sont les villages de Dalo, Diantou, Guénien et Bazilakoa qui sont bénéficiaires des activités dans le cadre de la réalisation du PDIC-REDD+ de la commune.

Selon les dispositions légales, la commune de Dalo comme toutes les autres communes du Burkina est administrée par le conseil municipal. Cependant, depuis l'avènement du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) en janvier 2022, ce dernier a été dissout et la commune est actuellement sous la gestion administrative d'une délégation spéciale, avec les mêmes attributions que celles du conseil municipal.

Située dans la zone climatique soudano-sahélienne, Dalo est compris entre les isohyètes 600 mm et 900 mm, caractérisée par deux (02) types de saisons : une longue saison sèche (d'octobre à mai) et une saison pluvieuse (de juin à septembre). Sur le plan hydrographique, la commune est entaillée par trois importants cours d'eau dont les lits forment un relief de bas-fond et dont les berges sont exploitées à des fins agropastorales. Ce sont les cours d'eau dit Bazilakoa de direction Nord/sud-ouest traversant le village de Bazilakoa et les environs de Diantou et celui dit Dalo situé à l'Est et sur lequel se trouve le barrage de Dalo construit par la Fédération des Eglises Evangéliques (ODE) avec une capacité estimée à 500 000 m³. Deux types de sols sont rencontrés dans la commune : (i) les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes ou indurés ou « boalaga » en langue mooré de profondeur comprise entre 40 et 100 cm et occupent environ 65% de l'espace communal ; ils conviennent particulièrement à la production des céréales (sorgho, maïs) et du coton. (ii) les lithosols (sol squelettique) ou sols minéraux bruts constitués principalement de cuirasses ferrugineuses sur relief résiduel (lithosols sur cuirasse) ou d'affleurement de roches diverses non ou peu altérées (lithosols sur roches). Ils sont rencontrés dans 35% de la commune et d'un intérêt agronomique faible ou nul.

La végétation est composée de la savane arborée, la savane arbustive et herbacée. Elle présente des signes de dégradations liées essentiellement aux pressions anthropiques (ouverture de champs, coupe de bois, pâturage d'animaux, etc.).

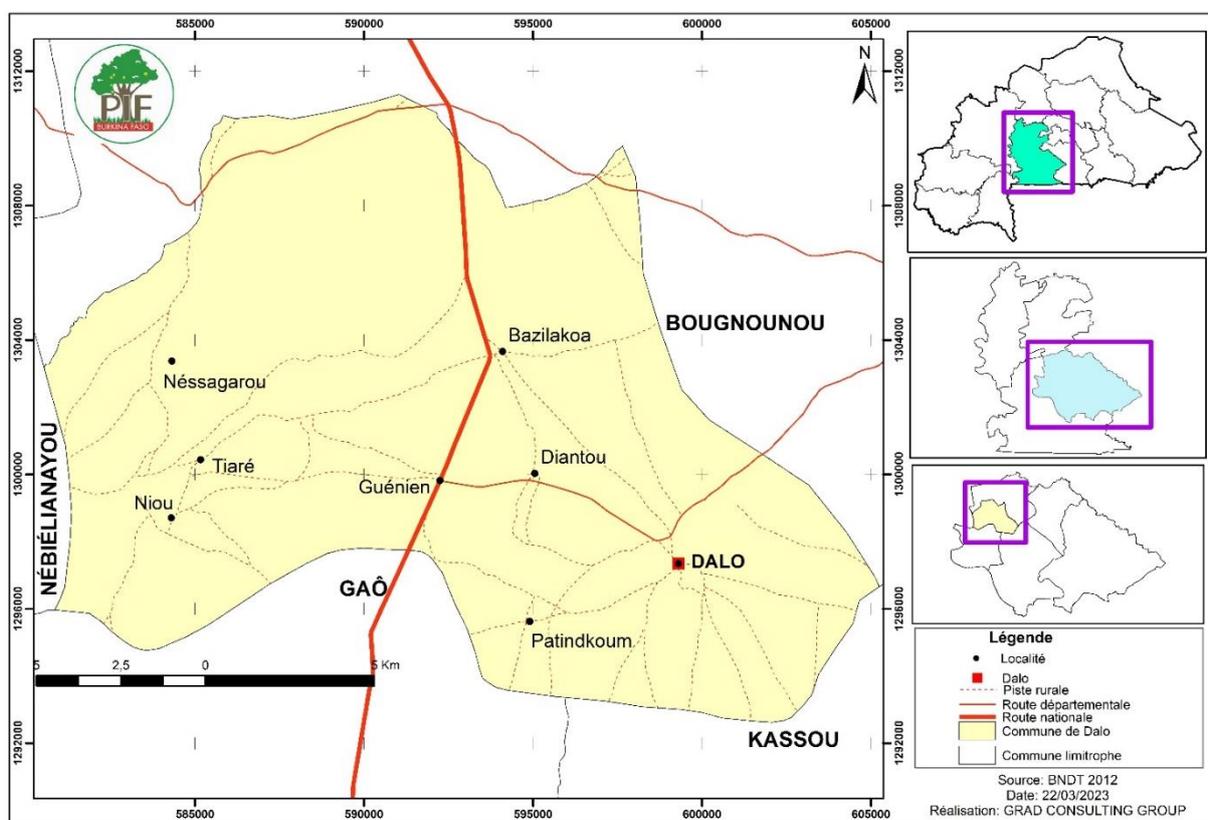
Selon le Recensement général de la population (RGPH) de 2019, la population totale de la commune est constituée de 12 831 habitants dont 6 862 femmes et 5 969 hommes, composée essentiellement des autochtones Nuni et Wala ou Dagari-Dioula et des allochtones Mosse (agriculteurs) et Peulh (éleveurs). La commune accueille également des personnes déplacées internes (PDI), estimées à une quarantaine de personnes.

Les principales activités économiques des populations de la commune sont entre autres l'agriculture, l'apiculture, l'élevage et la foresterie. Cette prédominance des activités agricoles explique la tendance d'occupation des sols de la commune, dominée par l'agriculture qui couvre la moitié du territoire (soit 50 %). Les terres forestières, constituées majoritairement de savanes arbustives, occupent quant à elles 37,09 % de l'espace de la commune et les prairies 12.28 %. Les établissements humains ou zones d'habitation sont par ailleurs rares, soit 0.2 % de la commune.

En matière de régimes des terres et modes de gestion existants du foncier, on rencontre à Dalo principalement des terres appartenant au domaine de l'Etat et à celui des particuliers. Pour le domaine de l'Etat, il s'agit des Unité d'Aménagement Forestier (UAF), de la forêt communale et du bosquet communal. Concernant le domaine des particuliers, il s'agit des terres dont les principaux droits en matière de gestion du foncier sont coutumiers ou privés.

Les principaux enjeux de conservation forestière sont les pressions sur les ressources foncières, forestières et végétales, facteurs de déforestation. En effet, l'empiètement de l'agriculture sur les espaces boisés, le manque d'espace dédié à l'élevage, les feux de brousse non contrôlés et la coupe abusive de bois entraînent une déforestation rapide des sites. Les autres enjeux auxquels la commune fait face sont les conflits liés à l'accès et à l'usage des ressources naturelles et la présence de groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes déplacées internes, migrants et transhumants).

La localisation de la commune est présentée dans la carte ci-après.



Carte 1: Situation géographique de la commune de Dalo

3. Brève description des espaces de conservation

La commune de Dalo compte 33 espaces de conservations dont cinq ont été priorisés pendant l'élaboration de la Notice communale. Cependant, seulement deux (02) espaces de conservation ont été retenus dans le cadre de l'élaboration du PDIC/REDD+ de la commune. Il s'agit de l'espace de conservation de Gafalgoo et de celui de Diou.

3.1. Description de l'espace de conservation (EC) 1 : forêt villageoise de Gafalgoo

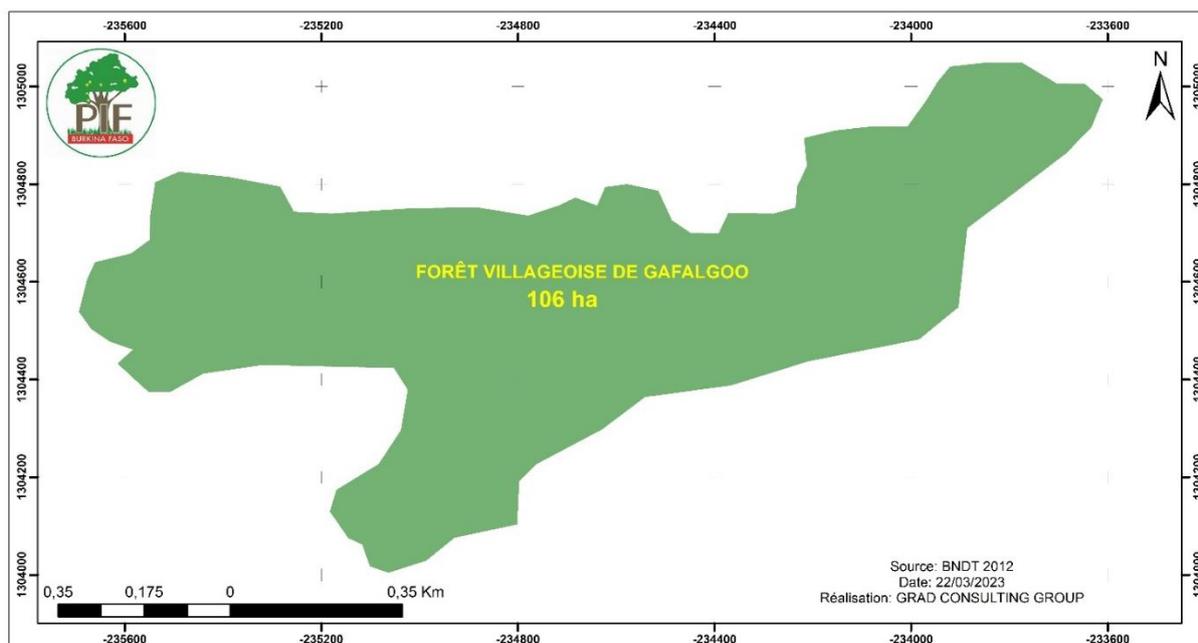
La forêt villageoise de Gafalgoo est située à Bazilakoa qui est le village mère. Localisée en son centre par les coordonnées x : 592316,53 y : 1303249,78, elle est d'une superficie de 106 ha. Par ailleurs, les champs et jachères abandonnés sont estimés à 10 ha au sein de cette superficie retenue.

Le choix de cet espace de conservation par les acteurs se justifie principalement par la présence d'un potentiel important en termes de superficie pour la conservation forestière. De plus, sur le plan qualitatif, cet espace présente des essences forestières et des espèces animales d'intérêts pour les communautés riveraines, mais qui s'avèrent menacées face à la pression exercée par ces mêmes communautés.

Le site est géré par le groupement de gestion forestière (GGF) qui est chargé de l'exécution des activités sur le terrain, qui sont principalement l'exploitation rationnelle du bois de chauffe et la protection de la forêt aménagée. Par ailleurs, les chefs coutumiers des Ziba et Nébié sont les propriétaires terriens du site. Le chef de terre est le seul détenteur de la terre et est celui qui fixe les conditions d'accès aux ressources naturelles et les interdits dans la localité.

Les villages en interaction avec le site sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien. Sur le plan démographique, la population des villages usagers du site est estimée à 10 164 habitants en 2019, dont 5 173 à Dalo, 1 017 à Diantou, 2 963 à Bazilakoa et 1 011 à Guénien. Toutefois, dans le cadre du PDIC-REDD+, les villages de Bazilakoa et Guénien sont les bénéficiaires pour ce qui concerne les investissements en lien avec cet espace de conservation, soit 3 974 personnes désagrégées en 2 143 femmes, 1 831 hommes et 1066 jeunes.

La forêt de Gafalgoo avait été sous l'emprise d'activités agricoles ou de jachères aujourd'hui abandonnées. Les activités de coupe de bois, de pâturage, d'exploitation de PFNL, de plantes médicinales et de chasse y sont actuellement menées exerçant de très fortes pressions sur les ressources de l'espace de conservation. Aussi, le site est limité par un front agricole sur la plus grande partie de son périmètre, ce qui constitue une pression foncière notable mais aussi une ceinture qui limite l'action des feux de brousse. La carte ci-après illustre la localisation de ladite forêt.



Carte 2 : Présentation de la forêt villageoise de Gafalgoo

3.2. Description de l'espace de conservation (EC) 2 : forêt villageoise de Diou

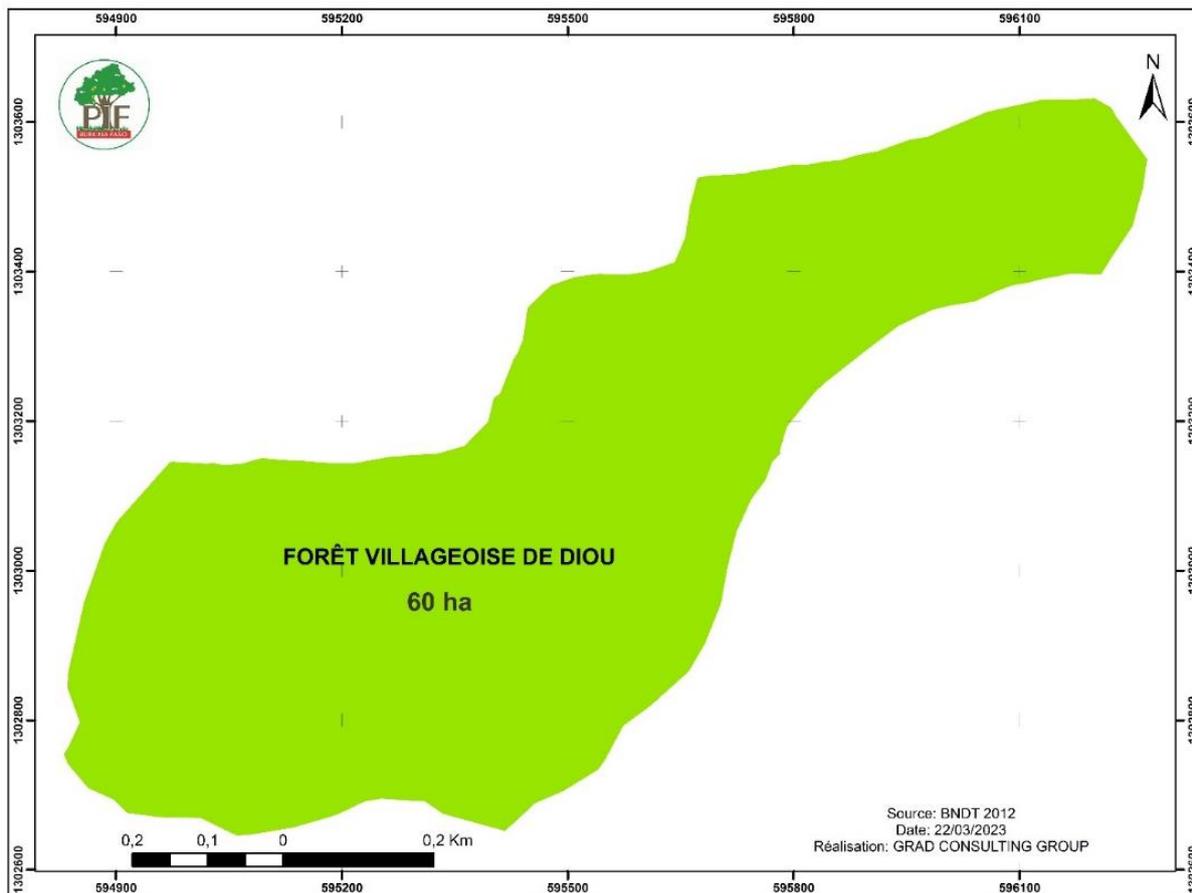
Comme son nom l'indique, cette forêt est située dans la localité de Diou et fait 60 ha de superficie et 4 100 m de périmètre. Elle ne dispose d'aucune forme de gestion formelle à ce jour. En plus du village mère Bazilakoa dont Diou est un quartier, la forêt est partagée avec les villages usagers de Guénien, Diantou et Dalo. Les coordonnées géographiques de localisation de l'EC de Diou sont les suivants : X : 595389,04 ; Y : 1302997,37.

Comme pour l'espace de conservation de Gafalgoo, le choix de ce site pour en faire un espace de conservation par les acteurs se justifie principalement par la présence d'un potentiel important en termes de superficie pour la conservation forestière. De plus, sur le plan qualitatif, cet espace présente des essences forestières et des espèces animales d'intérêts pour les communautés riveraines, mais qui s'avèrent menacées face à la pression exercée par ces mêmes communautés. Aussi, la forêt de Diou abrite en son sein un site sacré faisant régulièrement l'objet de rites coutumiers, ce qui est également un élément qui justifie sa conservation et protection.

D'une manière générale, la population usager de cet espace de conservation est estimée à 10 164 personnes dont 5 427 femmes, composée de 2 963 personnes du village de Bazilakoa, 1 011 de Guénien, 1 017 de Diantou et 5 173 de Dalo. Par ailleurs, les villages de Dalo, Diantou et Diou sont les bénéficiaires des investissements du PDIC-REDD+ en lien avec l'espace de conservation de Diou.

La forêt est dans un état de dégradation moyens et les menaces résultent des actions liées à :

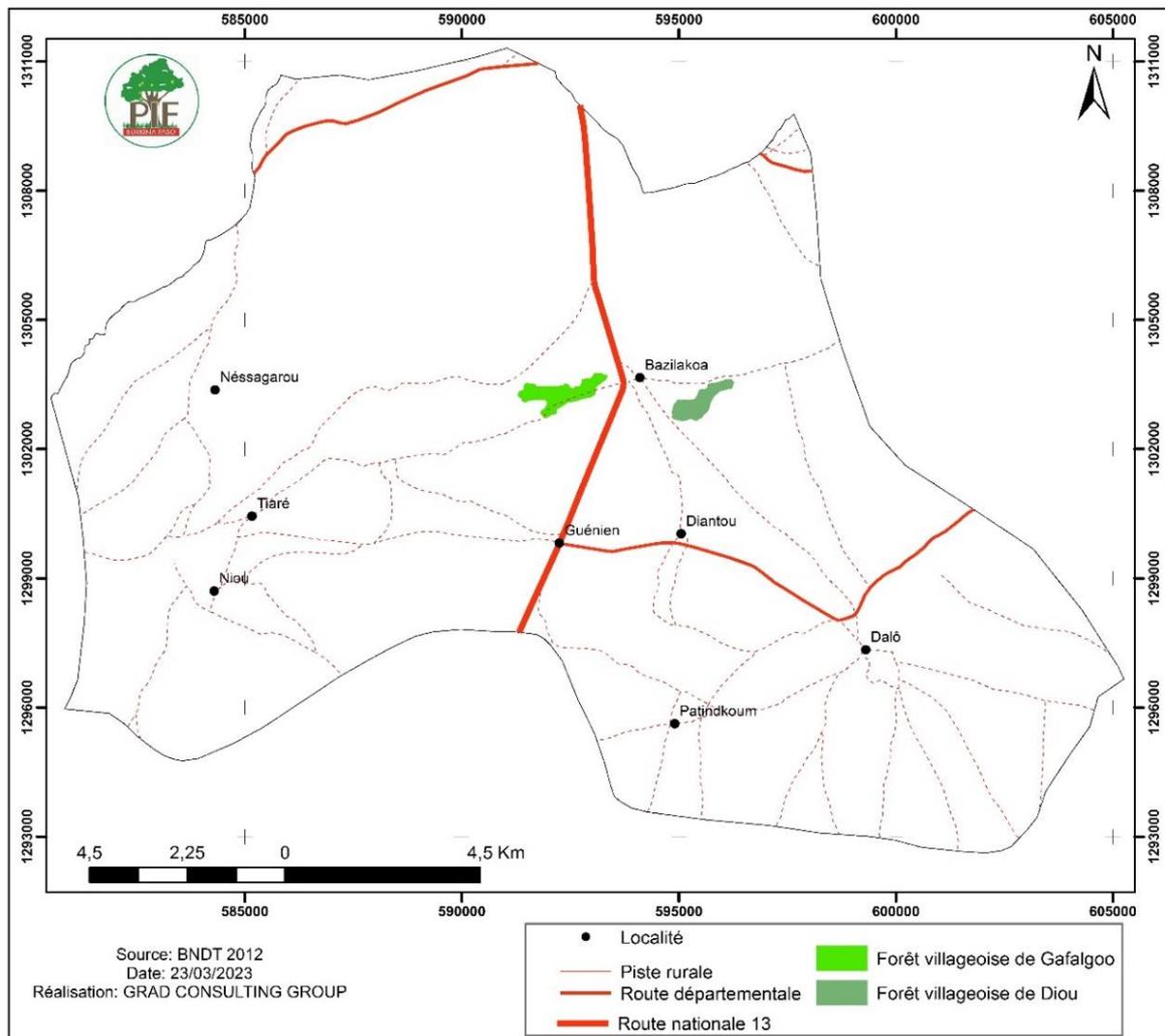
- la coupe du bois pour les différents usages domestiques et la vente ;
- au pâturage direct par les animaux et les émondements des ligneux fourragers ;
- l'exploitation des produits forestiers non-ligneux (karité, néré, etc.) ;
- aux prélèvements sur les espèces médicinales par les tradipraticiens.
- aux activités agricoles sur ses périphéries.



Carte 3 : Localisation de la forêt villageoise de Diou

3.3. Présentation des deux (02) espaces de conservation retenus dans le cadre du PDIC-REDD+ de Dalo

La carte ci-dessous représente la localisation des deux (02) espaces de conservation que sont Gafalgoo et Diou, retenus dans le cadre de l'élaboration du PDIC-REDD+ de la commune de Dalo.



Carte 4: Localisation de l'ensemble des espaces de conservation

4. Description du PDIC/REDD+

Le Projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+) de la commune de Dalo est un ensemble d'investissements cohérents et intégrés qui se veulent de contribuer d'une part à améliorer la gouvernance des ressources naturelles de la commune et d'autre part de contribuer au développement de la commune.

4.1 Financement initial

4.1.1 Contraintes auxquelles le PDIC/REDD + répond

Dans la commune de Dalo, les contraintes principales à la gestion des ressources naturelles sont d'origine anthropique. En effet, les espaces boisés sont remplacés progressivement par des champs, l'ouverture et l'installation de ces champs ne respectant pas les normes techniques en la matière. La technique utilisée est principalement la coupe en blanc suivie de brûlis des résidus.

En outre, la déforestation au profit des différents besoins domestiques (nouveaux champs, combustible) constitue aussi une contrainte importante ; la divagation des animaux selon la pratique de pâturage libre est aussi un obstacle important pour la conservation du couvert végétal et de la biodiversité. Tous ces facteurs anthropiques ont pour conséquences l'amplification de l'action de l'eau et du vent sur le sol compte tenu de l'absence de couvert végétal, la destruction des éléments nutritifs par le feu et la dégradation du couvert végétal. Il est à noter que le faible niveau de revenus touchant particulièrement les jeunes et les femmes est certainement l'un des importants facteurs qui les poussent à détruire les formations végétales pour la vente du bois.

4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +

Le PDIC/REDD + (Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD +) est un projet inclusif et intégré à l'échelle de la commune de Dalo qui répond aux objectifs de développement de cette dernière et qui contribue à renforcer la capacité de séquestration de carbone des forêts en agissant sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts incluant la gestion durable des forêts. Ainsi, le PDIC/REDD+ propose des solutions sous la forme d'activités diverses visant à réduire de façon significative les pressions exercées sur les ressources forestières par :

- des actions directement liées à la séquestration de carbone (plantations, mise en place d'un système de protection des forêts, délimitation et surveillance),
- des activités habilitantes visant la préservation et la conservation de la ressource (instauration d'un dispositif de gestion et de contrôle des forêts : mise en place de COGES pour les forêts et mobilisation de Groupement de Gestion Forestière (GGF) existant à Gafalgoo),
- des activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts (développement d'alternatives pour améliorer les apports alimentaires du bétail à l'étable et limiter ainsi le surpâturage, promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes : maraichage, production et commercialisation du beurre de karité, warrantage de récoltes).

À terme, il est attendu que :

- La séquestration du carbone par les massifs forestiers de la commune est renforcée grâce à la restauration/préservation des deux espaces de conservation ;
- La gouvernance des ressources naturelles et du foncier est renforcée ;
- Les productions agro-sylvo-pastorales sont améliorées ;
- Les conditions de vie des populations sont améliorées.

4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

Pour chacun des deux (02) espaces de conservation concernés, les activités initialement identifiées par les acteurs eux-mêmes lors des TerriStories ont été priorisées selon leur faisabilité technique, leur impact sur l'environnement et les bénéficiaires, leur coût de réalisation, et, de façon générale, leur capacité à satisfaire les objectifs de la REDD+ ; ce qui a permis de retenir les principales activités déclinées ci-dessous.

4.1.3.1. Description des activités liées à l'espace de conservation (EC) 1 : forêt villageoise de Gafalgoo

4.1.3.1.1. Les activités de type 1 liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone

Activité 1.1. Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Gafalgoo

a) Objectifs

L'objectif général du reboisement de l'espace de conservation de Gafalgoo est de renforcer le couvert végétal de la forêt en reverdissant ses clairières et limites, contribuant ainsi à l'accroissement de sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur de l'espace de conservation ;
- Renforcer le potentiel végétal de la forêt ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone de la forêt.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- 2 500 plants de *Parkia biglobosa*, *Kaya senegalensis*, *Acacia nilotica*, *Acacia senegalensis*, *Andasonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica* et *ziziphus maurithiana* ordinaire sont mis à terre ;
- Environ 10 ha de terres dégradées au sein de la forêt sont récupérés ;
- Les arbres plantés sont entretenus par les bénéficiaires directs.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous-activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Acquérir du petit matériel pour les opérations de trouaison et mise en terre des plants.
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer du grillage pour la protection des plants ;
- Faire le suivi contrôle à pied d'œuvre de l'installation du grillage ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement pendant les travaux et après le reboisement.

e) Moyens financiers

Le cout total de réalisation de l'activité est évalué à **11 440 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie de Dalo sera responsabilisée pour la mise en œuvre de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Les comités de gestion forestière identifieront conjointement avec le STD en charge de l'environnement les 10 ha de terres dégradées pour le reboisement. Le piquetage, la trouaison et la mise à terre des plantes seront exécutées à l'aide de la main d'œuvre local (HIMO), sous la supervision du service de l'environnement, laquelle main d'œuvre sera rémunérée à la tâche. Les plants seront fournis par la pépinière communale et le STD en charge de l'environnement assurera le suivi de la production de ces plants. A travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un prestataire pour l'installation de la protection en grillage et la fourniture du petit matériel.

Sous l'égide de la mairie et du service départemental de l'environnement, le représentant de chaque village au sein du comité de gestion de la forêt sera chargé de mobiliser les populations de son village de ressort pour participer aux différents travaux (piquetage, trouaison, plantation) et à l'entretien des plants après plantation. Le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi technique du reboisement et apportera un appui-conseil aux comités de gestion forestière dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eaux emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (Tableau n°2).

Activité 1.2. Ouvrir et entretenir des pare-feux (5360 ml) autour et à l'intérieur de l'EC de Gafalgoo

a) Objectifs

L'objectif de l'activité est de contribuer à protéger la forêt contre les feux de brousse à travers l'ouverture de pare-feux.

b) Résultats attendus

- 5 360 mètres linéaires de pare-feux sont ouverts autour de la forêt de Gafalgoo ;
- Les limites de la forêt sont clairement visibles ;
- La forêt est protégée des feux de brousse qui détruisent ses ressources naturelles (arbres, animaux, etc.).

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Acquérir le petit matériel de nettoyage (20 coupe-coupe, 20 râpeaux, 20 paires de gants) ;
- Réaliser les travaux de nettoyage et d'entretien des pare-feux ;
- Suivi des travaux (par le service technique en charge de l'environnement).

e) Moyens financiers

Le coût de réalisation de l'activité est de **250 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La contribution des populations bénéficiaires et des usagers de la forêt sera demandée par la mairie pour la réalisation de cette activité, sous la direction technique du STD concerné. Un repas communautaire sera offert lors des opérations d'ouverture et d'entretien des pare-feux. À travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un prestataire pour la fourniture du matériel qui sera utilisé lors de ces opérations. La mairie assure la coordination et la supervision de l'activité avec une implication technique du service en charge de l'environnement.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Les enjeux environnementaux et sociaux liés à l'ouverture des pare-feux sont mineurs. Toutefois, l'activité d'ouverture des pare-feux nécessite le défrichage d'arbustes sur le long du périmètre de la forêt, et pour lequel des reboisements compensatoires doivent être réalisés au regard du nombre d'arbustes à couper. Également, au cours de l'activité les travailleurs seront amenés à utiliser de l'eau emballée pour leur rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement ainsi que les animaux. Pour ce faire, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement de ces emballages et une sensibilisation menée à l'endroit de la population.

Activité 1.3. Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Gafalgoo par le marquage à la peinture et des panneaux de signalisation

a) Objectifs

Cette activité vise à matérialiser clairement les limites de la forêt pour éviter les empiètements anthropiques. De façon spécifique, elle vise à :

- Réaliser des marquages à la peinture des limites de la forêt ;
- Implanter des panneaux de signalisation des limites de la forêt.

b) Résultats attendus

- Les limites de la forêt sont marquées à la peinture ;
- 5 panneaux signalisation des limites de la forêt sont implantés.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Matérialiser les limites de la forêt à la peinture ;
- Confectionner et implanter dix (10) panneaux signalétiques ;
- Suivi de l'exécution de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le Coût de l'activité de matérialisation des limites de l'EC de Gafalgoo est de **710 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Par un processus d'appel d'offres simplifié, la mairie procédera au recrutement de prestataires pour le marquage des limites de la forêt à la peinture et la confection et implantation des panneaux signalétiques. Les autorités administratives, les services techniques étatiques déconcentrés concernés, les propriétaires terriens et les autorités coutumières accompagnés du comité de gestion de la forêt et les membres CVD indiqueront les limites consensuelles de la forêt au prestataire recruté. Ces mêmes acteurs seront mis à contribution pour l'identification des points stratégiques d'implantation des panneaux signalétiques. Le suivi technique est de la responsabilité du service en charge de l'environnement.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Les enjeux environnementaux et sociaux de cette activité sont très mineurs. Le marquage des limites de la forêt nécessite toutefois l'utilisation par le prestataire de peinture dans des pots, qui s'ils sont abandonnés sur le site, constituent un danger pour l'environnement. De ce fait, des mesures doivent être prises pour collecter ces pots et les enlever du site après les travaux.

4.1.3.2. Activités de type 2 habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

Activité 2.1. Mettre en place un COGES de l'espace de conservation de Gafalgoo

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une meilleure gouvernance de l'espace de conservation de Gafalgoo par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de l'espace de conservation est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable de l'espace de conservation ;

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont 25 personnes membres du bureau COGES de l'EC, dont 18 hommes, 07 femmes et 08 jeunes.

d) Sous-activités

- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera environ **300 000 FCFA** pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'environnement pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.2. Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Gafalgoo

a) Objectifs

L'élaboration de la charte foncière locale (CFL) vise à susciter une bonne gouvernance des ressources naturelles dans l'EC de Gafalgoo à travers la responsabilisation des acteurs locaux eux-mêmes.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Elaborer une charte foncière de l'EC de Gafalgoo;
- Mettre en place un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte foncière ;

b) Résultats attendus

- Une (01) charte foncière de la forêt de Gafalgoo est élaborée ;
- Un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte foncière est mis en place.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riveraines et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Recruter un consultant chargé d'élaborer la charte ;
- Organisation de rencontres d'information ;
- Organisation de séances de travail avec les différents acteurs impliqués ;
- Elaboration d'un projet de la charte foncière locale ;
- Organisation de rencontre de restitution ;
- Organiser un atelier de validation et d'adoption de la charte ;
- Edition et publication de la charte ;
- Mettre en place un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte ;

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **3 800 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

À travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un consultant spécialisé qui sera chargé de l'élaboration de la charte foncière. L'élaboration de cette charte se fera avec l'implication des différentes parties prenantes (CVD, STD, SFR, CTC, CC REDD+, autorités coutumières et religieuses, OSC, jeunes, femmes, PDI, personnes âgées, agriculteurs, éleveurs, etc.). Le processus d'élaboration de la charte, doit être participatif et inclusif. La sensibilisation du public est à la charge du consultant, sous la supervision de la mairie, des STD et des personnes ressources.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.3. Mettre en place une cellule de surveillance bénévole de l'espace de conservation de Gafalgoo

a) Objectif général

Cette activité a pour but d'assurer une meilleure protection de la forêt de Gafalgoo et une gestion durable de ses ressources par les bénéficiaires directs eux-mêmes.

De façon spécifique, la mise en place d'un système de surveillance de l'EC vise à :

- Responsabiliser et organiser les bénéficiaires pour la surveillance de la forêt ;
- Lutter contre l'exploitation illégale et anarchique des ressources de la forêt et l'installation de champs ;
- Lutter efficacement contre les feux de brousse ;
- Sensibiliser les populations pour une gestion durable des ressources de la forêt.

b) Résultats attendus

- Les bénéficiaires sont engagés et organisés pour surveiller bénévolement la forêt ;
- Une approche inclusive pour la surveillance de la forêt est mise en place ;
- Du matériel composé de vélo, gilets, coupe-coupe, torche, chaussures de sécurité, sifflets et gants est mis à la disposition des bénévoles pour appuyer la surveillance de la forêt.
- Les capacités techniques des membres du comité de surveillance de la forêt sont renforcées.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont les personnes bénévoles qui se sont engagées pour la surveillance de la forêt.

d) Sous activités

- Sélectionner les personnes engagées pour la surveillance bénévole de la forêt de Gafalgoo ;
- Acquérir l'équipement nécessaire au profit du comité de surveillance (05 Kits composés chacune de 01 vélo, 3 gilets, 03 coupe-coupe, 03 torche, 03 chaussures de sécurité, 03 sifflets, 03 gants) ;
- Former les membres du comité de surveillance ;
- Suivre la mise en œuvre de la surveillance (service technique de l'environnement).

e) Moyens financiers

Le coût total de l'activité est de **705 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

À travers une large inclusion et concertation, un comité restreint composé par la mairie identifiera les personnes volontaires pour la surveillance de la forêt. Le service de l'environnement effectuera une séance de travail avec les volontaires pour donner quelques rudiments pour une bonne surveillance de la forêt. L'implication de toutes les parties prenantes (CVD, STD, SFR, CTC, CC-REDD+, autorités coutumières et religieuses, OSC, jeunes, femmes, PDI, personnes âgées, agriculteurs, éleveurs, etc.), sera requise par la mairie pour faire remonter toute menace de la forêt ou toute information utile. Dans les cas possibles, les bénévoles seront motivés avec les fruits de l'exploitation de la forêt.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.4. Sensibiliser le milieu scolaire sur la préservation des espaces de conservation

a) Objectifs

À travers cette activité il va s'agir d'impacter les populations et surtout les plus jeunes en matière d'éducation environnementale pour un changement de comportement dès le bas âge. En substance, c'est d'encourager les initiatives des jeunes en faveur de la protection de l'environnement en générale et des espaces de conservation en particulier.

b) Résultats attendus

- Les scolaires ont adopté des comportements respectueux de l'environnement ;
- Les écoles/lycées de la localité prennent en compte l'éducation environnementale dans leurs programmes ;
- 02 écoles sont primées ;
- Un concours de dessins en lien avec la protection de l'environnement est organisé et les trois meilleures œuvres sont primées ;

c) Sous activités

- Mettre en place un comité ad 'hoc d'organisation des concours ;
- Tenir des sessions de sensibilisation avec des modules sur l'éducation environnementale dans les milieux scolaires des villages de Dalo, Bazilakoa, Diantou et Guénien ;
- Organiser un concours et primer les deux (02) meilleures écoles ayant reboisées et protégées son environnement scolaire ; les trois (03) meilleurs dessins parlant de la protection de l'environnement dans les classes de toutes les écoles du primaire de la commune et les deux (02) meilleurs poèmes dans les classes du secondaire de toute la commune.

d) Bénéficiaires directs

200 élèves du primaire et du secondaire (80 garçons, 120 filles) des villages de Bazilakoa et Guénien sont les bénéficiaires directs.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera **330 000 FCFA** pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre.

La mairie s'assurera de la bonne exécution de l'activité en mettant en place un comité ad'hoc d'organisation des concours. Ce comité sera en charge de l'activité prenant en compte les séances d'information sur l'activité, la définition des critères d'évaluation et l'évaluation à proprement dit des candidats, la remise des prix, etc. Il s'agira de sélectionner et de primer :

- les deux meilleures écoles ayant reboisées et protégées leur environnement scolaire ;
- les trois meilleurs dessins parlant de la protection de l'environnement dans les classes du primaire de la commune ;
- les deux meilleurs poèmes dans les classes du secondaire de toute la commune ;

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.5. Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de Bazilakoa

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du périmètre maraîcher de Bazilakoa par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du périmètre maraîcher est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du périmètre ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du périmètre de Bazilakoa composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers (coût).

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000 FCFA** pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'agriculture pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.6 Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de Guénien

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du périmètre maraîcher de Guénien par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du périmètre maraîcher est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du périmètre ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du périmètre de Bazilakoa composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000** FCFA pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'agriculture pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.7. Mettre en place et former les membres du COGES du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du magasin de stockage (de 40 tonnes) et de vente d'aliments bétail et semences fourragères à Guénien par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du magasin ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du magasin de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000** FCFA pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'élevage pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.8 Elaborer un cahier de charges du périmètre maraicher des jeunes de Bazilakoa

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation du périmètre maraicher pour les jeunes de Bazilakoa et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux du périmètre maraicher ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier de charges pour la réalisation du périmètre maraicher des jeunes de Bazilakoa est élaboré ;
- La qualité des travaux d'aménagement du périmètre maraicher pour les jeunes de Bazilakoa est assurée.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les exploitants du périmètre, soit 30 jeunes de Bazilakoa désagrégés en 15 hommes et 15 femmes, dont 5 PDI.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du périmètre maraicher à Bazilakoa ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera un consultant pour l'élaboration du cahier de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du document.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.9. Elaborer un cahier de charges du périmètre maraicher des femmes de Guénien

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation du périmètre maraicher pour les femmes de Guénien et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;

- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux du périmètre maraîcher ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges pour la réalisation du périmètre maraîcher des femmes de Guénien est élaboré ;
- La qualité des travaux d'aménagement du périmètre maraîcher pour les femmes de Guénien est assurée.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les exploitantes du périmètre, soit 40 femmes de Guénien dont 25 jeunes et 5 PDI.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher des femmes à Guénien ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera un consultant pour l'élaboration du cahier de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.10. Elaborer un cahier de charges du magasin (de 40 tonnes) de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation du magasin et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux de construction du magasin
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges du magasin de 40 tonnes est élaboré ;
- La qualité des travaux de construction du magasin est assurée.

c) Bénéficiaires directs

Les agro-éleveurs de Guénin sont les bénéficiaires directs de l'activité. Il s'agit en fait de toute la population du village, car tout le monde fait l'élevage comme activité principale ou secondaire. C'est donc 1 011 personnes, désagrégées en 480 hommes, 521 femmes, 269 jeunes et 20 transhumants.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du magasin de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera un consultant pour l'élaboration du cahier de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

4.1.3.1.3. Activités de type 3 indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation

Activité 3.1. Soutenir l'apiculture moderne dans les villages (Bazilakoa et Guénien) de l'espace de conservation de Gafalgoo

a) Objectifs

L'objectif global de l'activité est d'accroître les revenus des producteurs apicoles des villages de Bazilakoa et Guénien par l'amélioration de leurs capacités de production afin de réduire leur pression sur l'espace de conservation.

De façon spécifique c'est de :

- Renforcer les capacités techniques des apiculteurs en production apicole ;
- Renforcer les capacités matérielles des apiculteurs concernés.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques de 30 apiculteurs sont renforcées ;
- Du matériel de production apicole est octroyé aux bénéficiaires.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont 30 personnes dont 15 femmes, 15 hommes et 3 PDI. Il y aura 10 jeunes dans l'ensemble des bénéficiaires.

d) Sous activités

- Former 30 personnes en technique d'apiculture moderne ;
- Acquérir et doter les apiculteurs en matériel de production 90 ruches kenyanes, 30 blouses de protection, 30 enfumeurs, 30 lèves cadre.
- Suivre la production et évaluer les résultats (service en charge de l'élevage).

e) Moyens financiers

Le coût de réalisation de l'activité est évalué à **6 530 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie va recruter un spécialiste du domaine pour assurer la formation en une session de 04 jours. Il sera assisté par le service technique en charge de l'élevage. À travers un appel d'offres simplifié, un prestataire sera recruté par la mairie pour la livraison du matériel.

L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication technique du service en charge de l'élevage qui s'assurera du suivi de la production.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Cette activité ne soulève pratiquement pas d'enjeu environnemental et social. Au contraire, elle contribue fortement aux processus de pollinisation.

Activité 3.2. Appuyer 30 personnes vulnérables (dont 20 femmes, PDI et jeunes) pour se prendre en charge dans les 2 villages usagers (Bazilakoa, Guénien)

a) Objectifs

L'objectif global de l'activité est de renforcer les moyens d'existence de 30 personnes vulnérables par le développement d'activités d'élevage et de réduire les pressions exercées par ces dernières sur les ressources de la forêt à des fins marchands.

En termes d'objectifs spécifiques, c'est de :

- Renforcer les capacités et techniques et matérielles des bénéficiaires ;
- Renforcer l'activité d'élevage dans les villages de Bazilakoa et Guénien ;
- Réduire les pressions anthropiques sur l'espace de conservation.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques de 30 personnes (dont 20 femmes, PDI et jeunes) en technique d'élevage et en aviculture améliorée sont renforcées ;
- Les bénéficiaires sont dotés en noyaux de démarrage (2 ovins 1 mâle + 1 femelle de race améliorée et 25 poussins et 10 poules + 1 mâle reproducteur), ainsi qu'en matériel d'élevage (couveuse, mangeoire, abreuvoir) et produits de traitement ;
- Les bénéficiaires sont suivies dans les domiciles après la formation par les services techniques compétents.

c) Bénéficiaires directs

Cette activité touchera directement 30 personnes vulnérables des villages de Bazilakoa et de Guénien dont 15 hommes, 15 femmes, 10 jeunes et 5 PDI.

d) Sous activités

- Former les bénéficiaires en techniques d'embouche et d'aviculture ;
- Acquérir et doter les bénéficiaires en kits d'élevage ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'élevage.

e) Moyens financiers (coût).

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **6 415 000 FCFA** pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie et les services techniques concernés de la commune procéderont à l'identification des bénéficiaires, de même qu'au choix des prestataires (fournisseur des animaux pour le démarrage, du matériel d'élevage et des produits de traitement) selon une procédure simplifiée.

Les services compétents de la commune seront chargés du suivi de l'activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.3. Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les villages de Bazilakoa et Guénien

a) Objectifs

Cette activité a pour but de contribuer à l'atténuation des pressions humaines sur les espaces de conservation par la forte réduction de la destruction de bois verts (coupe ou carbonisation) pour les besoins de combustibles de cuissons dans les ménages.

b) Résultats attendus

- 100 femmes sont formées à la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés type 03 pierres ;
- Les femmes formées font des restitutions auprès de leurs consœurs, ce qui permettra la construction d'au moins 300 foyers améliorés 3 pierres ;
- La technique de fabrication des foyers 3 pierres est largement maîtrisée et adoptée par les femmes des deux villages.

c) Bénéficiaires directs

Les femmes sont les principales bénéficiaires de l'activité. Elle devrait toucher de façon directe 100 femmes des villages de Bazilakoa et Guénien (50 femmes dans chaque village) dont au moins 40 jeunes.

d) Sous activités

- Recruter un prestataire spécialisé pour la conduite d'une formation des formateurs ;
- Former 100 femmes sur les techniques de fabrication des foyers améliorés 3 pierres ;
- Restituer la formation au niveau des communautés ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 470 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

Un formateur(rice) spécialisé(e) sera recruté par la mairie pour la formation de formateurs relais en des sessions de 02 jours regroupant 25 femmes chacune. Ces formateurs relais (100) seront identifiés par le STD en charge de l'environnement en collaboration avec la mairie, à raison de 50 femmes par village bénéficiaire. Chacune des 100 femmes devra par la suite restituer la formation au profit de minimum 03 autres femmes de sa localité. Pour la phase de formation (avec le prestataire), la mairie est en charge de mobiliser le petit matériel nécessaire pour les besoins de la formation (pelles, brouettes, etc.). D'une manière générale, l'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication technique du service en charge de l'environnement qui assurera le suivi de l'activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.4. Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les jeunes de Bazilakoa

a) Objectifs

L'objectif de cette activité est de contribuer à la création de revenus pour les jeunes de Bazilakoa par le développement de la culture maraîchère afin de réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles de l'espace de conservation, surtout pendant la saison sèche. En plus, elle contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations de la localité.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Accroître la disponibilité de produits maraîchers frais dans la localité ;
- Accroître les revenus des bénéficiaires et les conditions de vie de leurs ménages respectifs.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- Un aménagement maraîcher sur une superficie de 02ha avec un forage et dispositif d'exhaure solaire est réalisé à Bazilakoa pour la production maraîchère ;
- Les revenus des bénéficiaires sont augmentés ;
- La disponibilité en produits maraîchers frais est accrue et permet d'améliorer la sécurité alimentaire des populations de la localité.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, désagrégés en 15 hommes et 15 femmes, dont 5 PDI du village de Bazilakoa.

d) Sous activités

- Réaliser un aménagement sommaire du site (labour, nivellement, parcellement, ...) ;
- Réaliser un forage positif d'au moins 5 m³/heure équipé d'un château d'eau avec polytank de 10 m³ et d'un système d'exhaure solaire ;
- Clôturer le périmètre avec du grillage sur 600 mètres linéaire ;
- Acquérir 3 000 plants de *Bauhinia rufescens* pour le renforcement de la clôture grillagée ;
- Réaliser 08 bacs étanches maçonnés pour le stockage de l'eau ;
- Former les exploitants en technique de production maraîchère ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'agriculture.

e) Moyens financiers

Le coût de réalisation de l'activité est évalué à **23 740 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Par une procédure d'appel d'offres simplifiée, des prestataires seront recrutés pour la réalisation du forage et ses équipements connexes, la construction des bassins de rétention d'eau et l'aménagement du périmètre, de même que la mise en place de la clôture grillagée qui sera renforcée par une haie vive de *Bauhinia rufescens* (3 000 plants), lesquels plants seront acquis au niveau de la pépinière communale. Le COGES assurera la gestion quotidienne et la durabilité des investissements. Les services techniques de l'agriculture seront chargés d'identifier et de sélectionner les exploitants du périmètre et procéder à leur formation sur des thématiques en lien avec la production maraîchère.

L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication des bénéficiaires et des services techniques de l'agriculture qui assureront le suivi.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

En termes d'enjeux environnementaux et sociaux, l'aménagement du périmètre soulève des enjeux mineurs. Toutefois, à l'aménagement, certains producteurs seront amenés à céder une partie de leurs champs et le dessouchage de moins d'une vingtaine d'arbres opérés. Également, lors de la phase d'exploitation, l'abandon d'emballages plastiques (d'eau, de produits de traitement, etc.) et l'usage inapproprié des pesticides et engrais de synthèse peuvent occasionner des pollutions de l'environnement si des précautions ne sont pas prises. Pour ce faire, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des emballages, et des sensibilisations menées auprès des producteurs pour une utilisation sécurisée et rationnée des engrais et pesticides.

Activité 3.5. Acquérir du matériel de production pour les exploitants du périmètre maraîcher de Bazilakoa

a) Objectifs

L'objectif est d'améliorer les revenus des bénéficiaires par l'activité de maraîchage qui est généralement handicapée par le faible niveau d'équipement qui impacte négativement la productivité. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité.

b) Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- Les capacités matérielles des bénéficiaires sont renforcées, ce qui leur permet d'accroître leur productivité ;
- Le revenu de plusieurs ménages est substantiellement amélioré,
- Les pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune sont réduites.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, désagrégés en 15 hommes et 15 femmes, dont 5 PDI du village de Bazilakoa.

d) Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,
- Acquisition et dotation des équipements et du matériel de production maraîchères :30 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 290 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie fera appel à un prestataire pour la fourniture des équipements en appliquant les procédures de passation des marchés qui sied. Chacun des 30 exploitants du site de maraichage recevra un kit de petit matériel. La mairie est chargée de l'activité en collaboration avec le service technique de l'agriculture et le COGES du périmètre.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.6. Former les 30 exploitants du périmètre maraichers de Bazilakoa sur la production maraîchère et les techniques de compostage en fosse

a) Objectifs

Cette activité a pour objectif d'inculquer aux bénéficiaires les meilleures techniques d'accroissement de la productivité maraîchère et de promouvoir une large utilisation de la fumure organique pour une intensification de la production agricole et réduire ainsi la pollution de l'environnement et la dégradation des terres dans le village de Bazilakoa due à l'utilisation des engrais chimiques.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques d'au moins 30 producteurs(trices) en matière de production maraîchère et de compostage en fosse sont renforcées ;
- La productivité des produits maraichers est accrue ;
- L'utilisation des amendements organiques (compost) est adoptée par les bénéficiaires et leur permet d'accroître leurs rendements agricoles.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, désagrégés en 15 hommes et 15 femmes, dont 5 PDI du village de Bazilakoa.

.d) Sous activités

- Former les bénéficiaires sur la production maraîchère ;
- Former les bénéficiaires sur la réalisation des fosses fumières ;
- Suivre la mise en œuvre de l'activité (service technique en charge de l'agriculture).

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **640 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Les 30 producteurs (trices) étant déjà connus, le service technique de l'agriculture organisera une session par village bénéficiaire. Une approche axée sur la pratique sera appliquée lors de la formation. À l'issue de la formation, chaque formé bénéficiera d'un kit de compostage, pour la réalisation de sa fosse compostière et, est en charge de tous les travaux y afférant (creusage de la fosse, remplissage de la fosse et retournements). L'agent technique d'agriculture établira un programme pour apporter un appui conseil et le suivi des fosses compostières. Le petit matériel sera acquis par demande de cotations, prioritairement auprès de prestataires qualifiés de la localité. L'activité sera placée sous la coordination de la mairie.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.7. Aménager un périmètre maraîcher de 2ha pour les femmes de Guénien

a) Objectifs

L'objectif de cette activité est de contribuer à la diversification des sources de revenus des populations de la localité par le développement de la culture maraîchère afin de réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles de l'espace de conservation, surtout pendant la saison sèche. Aussi, c'est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations de la localité. Les objectifs spécifiques sont de :

- Accroître la disponibilité de produits maraîchers frais dans la localité ;
- Accroître les revenus des bénéficiaires et les conditions de vie de leurs ménages respectifs.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- Un aménagement sur une superficie de 02ha avec un forage et dispositif d'exhaure solaire est réalisé à Guénien pour la production maraîchère ;
- Les capacités des bénéficiaires en production maraîchère est renforcée ;
- Les revenus des bénéficiaires sont augmentés ;
- La disponibilité en produits maraîchers frais est accrue et permet d'améliorer la sécurité alimentaire des populations de la localité.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 femmes, dont 15 jeunes et 5 PDI du village de Guénien.

d) Sous activités

- Réaliser un aménagement sommaire du site (labour, nivellement, parcellaire, ...) ;
- Réaliser un forage positif d'au moins 5 m³/heure équipé d'un château d'eau avec polytank de 10 m³ et d'un système d'exhaure solaire ;
- Clôturer le périmètre avec du grillage sur 600 mètres linéaire ;
- Acquérir 2 000 plants de *Bauhinia rufescens* pour le renforcement de la clôture grillagée ;
- Réaliser 08 bacs étanches maçonnés pour le stockage de l'eau ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'agriculture.

e) Moyens financiers

Le coût de réalisation de l'activité est évalué à **23 740 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Par une procédure d'appel d'offres simplifiée, des prestataires seront recrutés pour la réalisation du forage et ses équipements connexes, la construction des bassins de rétention d'eau et l'aménagement du périmètre, de même que la mise en place de la clôture grillagée qui sera renforcée par une haie vive de d'acacia nilotica et Bauhinia rufescens (2 000 plants), lesquels plants seront acquis au niveau de la pépinière communale. Les services techniques de l'agriculture seront chargés d'identifier et de sélectionner les exploitants du périmètre et procéder à leur formation sur des thématiques en lien avec la production maraîchère.

Un COGES qui sera mis en place, sera responsabilisé pour la gestion quotidienne et durable de l'aménagement. L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication des bénéficiaires et des services techniques de l'agriculture qui assureront le suivi.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

En termes d'enjeux environnementaux et sociaux, l'aménagement du périmètre suscite des impacts mineurs. Toutefois, à l'aménagement, certains producteurs seront amenés à céder une partie de leurs champs et le dessouchage de moins d'une vingtaine d'arbres opéré. Également, lors de la phase d'exploitation, l'abandon d'emballages plastiques (d'eau, de produits de traitement, etc.) et l'usage inapproprié des pesticides et engrais de synthèse peuvent occasionner des pollutions si des précautions ne sont pas prises. Pour ce faire, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des emballages, et des sensibilisations menées auprès des producteurs pour une utilisation sécurisée et rationnée des engrais et pesticides.

Activité 3.8. Acquérir du matériel de production pour les exploitants du périmètre maraîcher des femmes de Guénien

a) Objectifs

L'objectif est d'améliorer les revenus des bénéficiaires par l'activité de maraîchage qui est généralement handicapée par le faible niveau d'équipement qui impacte négativement sur la productivité des produits. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité.

b) Résultats attendus

L'objectif d'acquérir des équipements et du matériel de production permet d'attendre les résultats suivants :

- Les capacités matérielles des bénéficiaires sont renforcées, ce qui leur permet d'accroître leur productivité ;
- Le revenu de plusieurs ménages est substantiellement amélioré,
- Les pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune sont réduites.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 femmes, dont 15 jeunes et 5 PDI du village de Guénien.

d) Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,
- Acquisition des équipements et du matériel de production maraîchères :30 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 290 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie fera appel à un prestataire pour la fourniture des équipements en appliquant les procédures de passation des marchés qui sied. Chacun des 30 exploitants du site de maraichage recevra un kit de petit matériel. La mairie est chargée de l'activité en collaboration avec le service technique de l'agriculture et le COGES du périmètre.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.9. Former 30 productrices du périmètre maraicher de Guénien sur la production maraîchère et les techniques de compostage en fosse

a) Objectifs

Cette activité a pour objectif d'inculquer aux bénéficiaires les meilleures techniques d'accroissement de la productivité maraîchère et de promouvoir une large utilisation de la fumure organique pour une intensification de la production agricole et réduire ainsi la pollution de l'environnement et la dégradation des terres dans le village de Guénien due à l'utilisation des engrais chimiques.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques d'au moins 30 producteurs (trices) en matière de production maraîchère et de compostage en fosse sont renforcées ;
- La productivité des produits maraichers est accrue ;
- L'utilisation des amendements organiques (compost) est adoptée par les bénéficiaires et leur permet d'accroître leurs rendements agricoles.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 femmes du village de Guénien dont 15 jeunes et 5 PDI.

d) Sous activités

- Former les bénéficiaires sur la réalisation des fosses fumières ;
- Former les bénéficiaires sur la production maraîchère ;
- Suivre la mise en œuvre de l'activité (service technique en charge de l'agriculture).

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **640 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Les 30 productrices étant déjà connues, le service technique de l'agriculture organisera une session par thématique. Une approche axée sur la pratique sera appliquée lors de la formation. À l'issue de la formation, chaque formé bénéficiera d'un kit de compostage, pour la réalisation de sa fosse compostière et, est en charge de tous les travaux y afférant (creusage de la fosse, remplissage de la fosse et retournements). L'agent technique d'agriculture établira un programme pour apporter un appui conseil et le suivi des fosses compostières. Le petit matériel sera acquis par demande de cotations, prioritairement auprès de prestataires qualifiés de la localité. L'activité sera placée sous la coordination de la mairie.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.10. Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien

a) Objectifs

L'objectif de l'activité est d'assurer la disponibilité des aliments bétail et la semence fourragère au profit des éleveurs de la localité afin d'améliorer l'alimentation des animaux surtout en saison sèche et réduire du même coup la pression des animaux sur l'espace de conservation.

b) Résultats attendus

- Un magasin de stockage et vente d'aliments bétail et de semences fourragères est construit
- Des stocks d'aliments bétail et de semences fourragères sont disponibles en tout temps pour assurer une alimentation adéquate des animaux surtout en saison sèche ;
- Des revenus sont générés par la boutique et qui permettent la continuité des approvisionnements.

c) Bénéficiaires directs

Les agro-éleveurs de Guénin sont les bénéficiaires directs de l'activité. Il s'agit en fait de toute la population du village, car tout le monde fait l'élevage comme activité principale ou secondaire. C'est donc 1 011 personnes, désagrégées en 480 hommes, 521 femmes et 269 jeunes.

d) Sous activités

- Construire un magasin de 40 tonnes ;
- Équiper le magasin en palettes synthétiques (30 palettes) ;
- Déposer un stock initial d'aliment bétail de 10 tonnes sous forme de fonds de roulement ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'élevage.

e) Moyens financiers

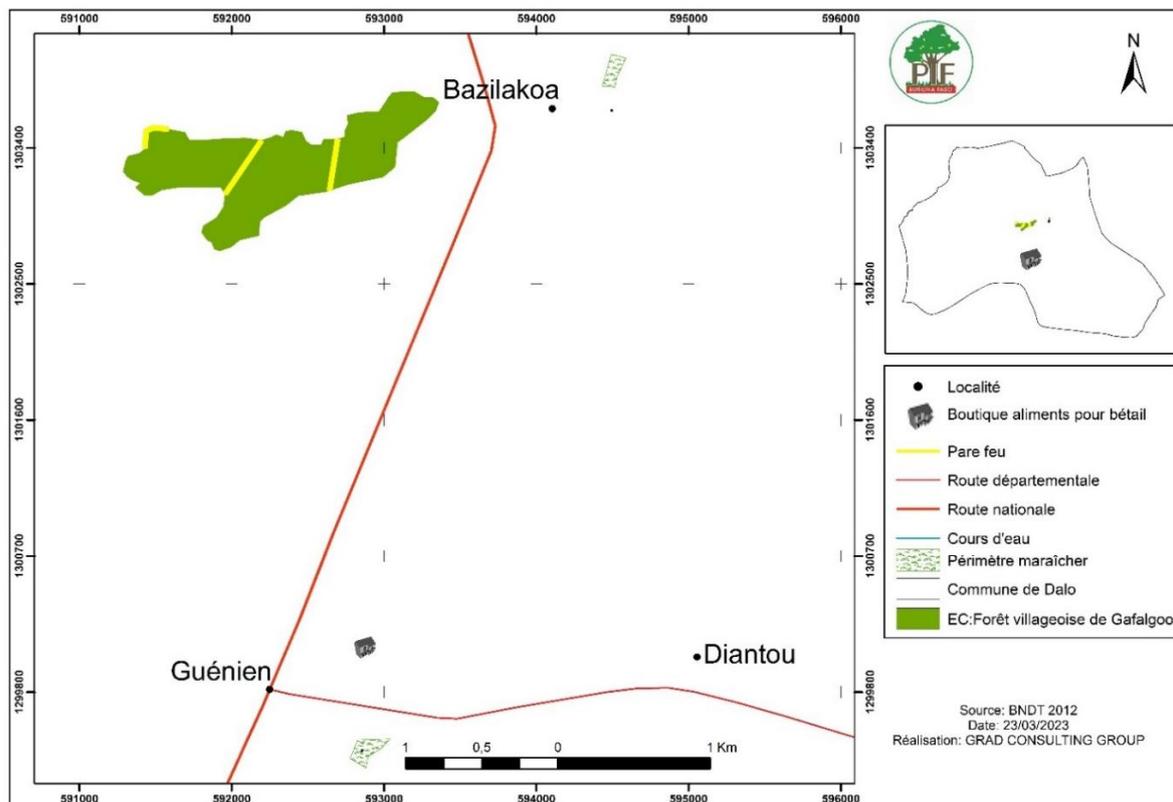
Le coût global de l'activité est évalué à **11 617 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Un appel d'offres simplifié sera lancé par la mairie pour le recrutement de prestataires pour la construction du magasin, la fourniture des équipements de stockage et des aliments bétail. La gestion de la boutique sera concédée à un COGES qui sera mis en place par la mairie en collaboration avec les coopératives d'éleveurs et le service technique en charge de l'élevage. Les capacités de ces derniers seront renforcées pour une gestion adéquate de l'investissement. Le stock de départ de 10 tonnes d'aliments bétail fera office de fonds de roulement pour le fonctionnement de la boutique. L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication technique du service en charge de l'élevage.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Les risques d'accidents de chantier et les pollutions par les emballages abandonnés par les travailleurs sur le site lors des travaux de construction sont les principaux enjeux environnementaux et sociaux liés à cette activité. Ils sont de type mineur. Toutefois au regard du nombre d'emballage qui constituent un danger pour l'environnement et les animaux, des mesures doivent être prises pour leur collecte et enfouissement et des sensibilisations menées au près des ouvriers et population.



Carte 5 : Localisation des investissements de la forêt villageoise de Gafalgoo

4.1.3.2 Description détaillée des activités liées à l'espace de conservation de Diou

4.1.3.2.1. Activités de type 1 liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone

Activité 1.1. Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou

a) Objectifs

L'objectif général du reboisement de l'espace de conservation de Diou est de renforcer le couvert végétal de la forêt en reverdissant ses clairières et limites, contribuant ainsi à accroissement sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur de l'espace de conservation ;
- Renforcer le potentiel végétal de la forêt ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone de la forêt.

b) Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- 2 500 plants de *Parkia biglobosa*, *Kaya senegalensis*, *Acacia nilotica*, *Acacia senegalensis*, *Andersonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica* et *Ziziphus maurithiana* sont mis à terre ;
- Environ 10 ha de terres dégradées au sein de la forêt sont récupérés ;
- Les arbres plantés sont entretenus par les bénéficiaires directs.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous-activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Acquérir du petit matériel pour faciliter les opérations de trouaisons ;
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer du grillage pour la protection des plants ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre pour l'installation du grillage ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement pendant les travaux et après le reboisement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est évalué à **11 340 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie de Dalo sera responsabilisée pour la mise en œuvre de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Le service départemental en charge de l'environnement supervisera l'activité de reboisement. Les comités de gestion forestière identifieront conjointement avec le STD en charge de l'environnement les 10 ha de terres dégradées pour le reboisement. Le piquetage, la trouaison et la mise à terre des plantes seront exécutées par le service départemental de l'environnement et à l'aide de la main d'œuvre local (mode HIMO), sous la supervision du service de l'environnement, qui sera rémunéré à la tâche. Les plants seront fournis par la pépinière communale et le STD en charge de l'environnement assurera le suivi de la production de ces plants. À travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un prestataire pour l'installation de la protection en grillage. Sous l'égide de la mairie et du service départemental de l'environnement, le représentant de chaque village au sein du comité de gestion de la forêt chargé de mobiliser les populations de son village de ressort pour participer aux différents travaux (piquetage, trouaison, plantation) et à l'entretien des plants après plantation.

Le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi du reboisement et apportera un appui-conseil aux comités de gestion forestière dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eau emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (tableau 4).

Activité 1.2. Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Diou par la peinture et des panneaux de signalisation

a) Objectifs

Cette activité vise à matérialiser clairement les limites de la forêt pour éviter les empiètements anthropiques. De façon spécifique, elle vise à :

- Réaliser des marquages à la peinture des limites de la forêt ;
- Implanter des panneaux de signalisation des limites de la forêt.

b) Résultats attendus

- Les limites de la forêt sont marquées à la peinture ;
- 06 panneaux de signalisation des limites de la forêt sont implantés.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Diantou, Dalo et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Matérialiser les limites de la forêt à la peinture ;
- Confectionner et implanter six (06) panneaux signalétiques ;
- Suivi de l'exécution de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût de l'activité de matérialisation des limites de l'EC de Diou est de **725 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Par une procédure d'appel d'offres simplifiée, la mairie procédera au recrutement de prestataires pour le marquage des limites de la forêt à la peinture et la confection et implantation des panneaux signalétiques. Les autorités administratives, les services techniques étatiques déconcentrés concernés, les propriétaires terriens et les autorités coutumières accompagnés du comité de gestion de la forêt et les membres CVD indiqueront les limites consensuelles de la forêt au prestataire recruté. Ces mêmes acteurs seront mis à contribution pour l'identification des points stratégiques d'implantation des panneaux signalétiques.

Le suivi technique est de la responsabilité du service en charge de l'environnement.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Les enjeux environnementaux et sociaux de cette activité sont très mineurs. Le marquage des limites de la forêt nécessite toutefois l'utilisation par le prestataire de peinture dans des pots, qui s'ils sont abandonnés sur le site, constituent un danger pour l'environnement. De ce fait, des mesures doivent être prises pour collecter ces pots et les enlever du site après les travaux.

Activité 1.3. Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal 65/15 de Dalo: enrichissement par des espèces PFNL et mellifères

a) Objectifs

L'objectif est de renforcer la densité du couvert végétal dans le bosquet communal et ainsi augmenter sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur du bosquet communal 65/15 ;
- Renforcer le potentiel floristique du bosquet ;
- Matérialiser les limites du bosquet communal ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone du bosquet.

b) Résultats attendus

- 1 250 plants d'espèces fourragères, fruitière et autres PFNL sont mis à terre dans l'optique d'enrichir le bosquet communal ;
- Environs 05 ha de terres dégradées au sein du bosquet communal sont récupérées ;
- Les limites du bosquet communal sont matérialisées à la peinture ;
- 06 panneaux signalétiques des limites du bosquet communal sont implantés.

c) Bénéficiaires directs :

Le reboisement du bosquet profitera aux populations riveraines de 5 173 personnes, dont 2 441 hommes, 2 732 femmes et 1 570 jeunes.

d) Sous activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer le grillage de protection des plants ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Matérialiser les limites du bosquet à la peinture ;
- Confectionner et implanter six (06) panneaux signalétiques ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement

e) Moyen financier

Pour la réussite de l'activité, une somme de **8 315 000FCFA** sera mobilisée.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie s'assurera de la bonne exécution de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Le comité de gestion du bosquet communal en collaboration avec le service départemental en charge de l'environnement identifiera les parties dégradées du bosquet à reboiser. La mairie se chargera d'engager les temporels qui seront rémunérés pour le piquetage, les trouaisons et la mise en terre des plants, lesquels plants seront fournis par la pépinière communale. La mairie et le service départemental en charge de l'environnement et les bénéficiaires feront le choix des espèces à planter.

Par un processus d'appel d'offres simplifié, la mairie procédera au recrutement d'un prestataire pour la fourniture et installation du grillage de protection des plants ainsi que le marquage des limites du bosquet à la peinture et la confection et implantation des panneaux de signalisation. Les autorités administratives, les services techniques étatiques déconcentrés concernés, les propriétaires terriens et les autorités coutumières accompagnés du comité de gestion du bosquet et les membres CVD indiqueront les limites consensuelles du bosquet au prestataire recruté pour le marquage. Ces mêmes acteurs seront mis à contribution pour l'identification des points stratégiques d'implantation des panneaux signalétiques.

La mairie et le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi du reboisement et apportera un appui-conseil au comité de gestion du bosquet dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eau emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (tableau 4).

4.1.3.2.2. Activités de type 2 habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

Activité 2.1. Mettre en place et former le COGES de l'espace de conservation de Diou

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une meilleure gouvernance de l'espace de conservation de Diou par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de l'espace de conservation est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable de l'espace de conservation ;

c) Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont 25 personnes membres du bureau COGES de l'EC, désagrégées en 08 hommes et 07 femmes dont 08 jeunes.

d) Sous-activités

- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera environ **300 000** FCFA pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'environnement pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.2. Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Diou

a) Objectifs

Cette activité vise à susciter une bonne gouvernance des ressources naturelles dans l'EC de Diou à travers la responsabilisation des acteurs locaux eux-mêmes.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Elaborer une charte foncière de l'EC de Diou;
- Mettre en place un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte foncière.

b) Résultats attendus

- Une (01) charte foncière de la forêt de Diou est élaborée ;
- Un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte foncière est mis en place.

c) Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Diantou, Dalo et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Recruter un consultant chargé d'élaborer la charte ;
- Organiser des rencontres d'information ;
- Organiser des séances de travail avec les différents acteurs impliqués ;
- Elaborer un projet de charte foncière ;
- Organiser des rencontres de restitution ;
- Organiser un atelier de validation et d'adoption de la charte ;
- Editer et publier la charte ;
- Mettre en place un comité communal de suivi de la mise en œuvre de la charte ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **3 800 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

À travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un consultant spécialisé qui sera chargé de l'élaboration de la charte foncière. L'élaboration de la charte se fera avec l'implication des différentes parties prenantes (CVD, STD, SFR, CTC, CC REDD+, autorités coutumières et religieuses, OSC, jeunes, femmes, PDI, personnes âgées, agriculteurs, éleveurs, etc.). Le processus d'élaboration de la charte, doit être participatif et inclusif. La sensibilisation du public est à la charge du consultant, sous la supervision de la mairie, des STD et des personnes ressources.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.3. Mettre en place une cellule de surveillance bénévole de l'espace de conservation de Diou

a) Objectifs

Cette activité a pour but d'assurer une meilleure protection de la forêt de Diou et une gestion durable de ses ressources par les bénéficiaires directs eux-mêmes.

De façon spécifique, la mise en place d'un système de surveillance de l'EC vise à :

- Responsabiliser et organiser les bénéficiaires pour la surveillance de la forêt ;
- Lutter contre l'exploitation illégale et anarchique des ressources de la forêt et l'installation de champs ;
- Lutter efficacement contre les feux de brousse ;
- Sensibiliser les populations pour une gestion durable des ressources de la forêt.

b) Résultats attendus

- Les bénéficiaires sont engagés et organisés pour surveiller bénévolement la forêt ;
- Une approche inclusive pour la surveillance de la forêt est mise en place ;
- Du matériel composé de vélo, gilets, coupe-coupe, torche, chaussures de sécurité, sifflets et gants est mis à la disposition des bénévoles pour appuyer la surveillance de la forêt.
- Les capacités techniques des membres du comité de surveillance de la forêt sont renforcées.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Diantou, Dalo et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes et 40 PDI.

d) Sous activités

- Sélectionner les personnes engagées pour la surveillance bénévole de la forêt de Diou ;
- Acquérir l'équipement nécessaire au profit du comité de surveillance (05 Kits composé de 01 vélo, 3 gilets, 03 coupe-coupe, 03 torche, 03 chaussures de sécurité, 03 sifflets, 03 gants) ;
- Former les membres du comité de surveillance ;
- Suivre la mise en œuvre de la surveillance (service technique de l'environnement).

e) Moyens financiers

Le coût total de l'activité est de **705 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

À travers une large et inclusive concertation, un comité restreint composé par la mairie identifiera les surveillants volontaires. Le service de l'environnement effectuera une séance de travail avec les volontaires pour donner quelques rudiments pour une bonne surveillance de la forêt. L'implication de toutes les parties prenantes (CVD, STD, SFR, CTC, CC-REDD+, autorités coutumières et religieuses, OSC, jeunes, femmes, PDI, personnes âgées, agriculteurs, éleveurs, etc.), sera requise par la mairie pour faire remonter toute menace de la forêt ou toute information utile. Dans les cas possibles, les bénévoles seront motivés avec les fruits de l'exploitation de la forêt.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.4. Elaborer et mettre en œuvre des règles de gestion du bosquet communal 65/15 de Dalo

a) Objectif général

Cette activité vise une bonne gouvernance des ressources naturelles du bosquet communal de Diou.

Les objectifs spécifiques sont :

- Elaborer des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet ;
- Mettre en place un sous-comité de cinq membres pour suivi de la mise en œuvre des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet.

b) Résultats attendus

- Des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet communal sont élaborées ;
- Un sous-comité de 05 personnes est mis en place pour la gestion et surveillance du bosquet ;
- Une approche inclusive pour la surveillance du bosquet est mise en place ;
- Du matériel composé de vélo, gilets, machette, torche, chaussures de sécurité, sifflets et gants est mis à la disposition des membres du comité pour appuyer la surveillance du bosquet ;
- Les capacités techniques des membres du comité de surveillance du bosquet sont renforcées.

d) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les populations de Dalo, estimées à 5 173 personnes, dont 2 441 hommes, 2 732 femmes, et 1 570 jeunes.

e) Sous activités

- Recruter une personne ressource (STD) pour élaborer les règles de gestion du bosquet ;
- Organiser un atelier de validation et d'adoption des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet ;
- Mettre en place un sous-comité de cinq (5) membres chargés de la surveillance du bosquet ;
- Sensibiliser les populations du ressort du bosquet 65/15 sur le contenu des règles de gestion de ce dernier ;
- Acquérir et doter chaque membre du comité de surveillance d'un kit de matériel composé de : 01 vélo, 02 gilets, 02 machettes, 02 torche, 02 chaussures de sécurité, 02 sifflets, 02 gants ;
- Former les membres du comité de surveillance ;
- Suivre la mise en œuvre de la surveillance (service technique de l'environnement).

f) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 215 000** FCFA.

g) Stratégie de mise en œuvre

À travers une procédure simplifiée, la mairie recrutera un consultant spécialisé qui sera chargé de l'élaboration des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet et de la formation des membres du comité. L'élaboration des règles de gestion se fera avec l'implication des différentes parties prenantes (CVD, STD, SFR, CTC, CC REDD+, autorités coutumières et religieuses, OSC, jeunes, femmes, PDI, personnes âgées, exploitants forestiers, agriculteurs, éleveurs, etc.). Le processus d'élaboration des règles de gestion des ressources naturelles du bosquet doit être participatif et inclusif. La sensibilisation du public est à la charge du consultant, sous la supervision de la mairie, des STD et des personnes ressources. Un prestataire sera également recruté par appel d'offres simplifié pour la fourniture des différents équipements.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.5. Mettre en place et former le COGES de la pépinière communale à Dalo

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité de la pépinière communale par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres de la pépinière est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable de la pépinière ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES de la pépinière dont 03 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES ;
- Suivre la fonctionnalité du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera environ **300 000** FCFA pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'environnement pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.6. Mettre en place et former le COGES de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité de l'unité de production de beurre de karité et de PFNL des femmes par la responsabilisation des bénéficiaires elles-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de six (06) membres de l'unité de transformation est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable de l'unité ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) femmes membres du bureau COGES de l'unité dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES ;
- Suivre la fonctionnalité du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera environ **300 000** FCFA pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'environnement pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux

Activité 2.7. Mettre en place et former le COGES du parc de vaccination à Diantou

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du parc de vaccination de Diantou par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du parc de vaccination est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du parc ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du parc, composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES ;
- Suivre la fonctionnalité du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000** FCFA pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'élevage pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux

Activité 2.8. Mettre en place et former le COGES du forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du forage pastoral à Bazilakoa par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du forage est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du forage ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du forage pastoral, composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES ;
- Suivre la fonctionnalité du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000** FCFA pour mettre en œuvre cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'élevage pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.9. Elaborer un cahier de charges de la pépinière communale de Dalo

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation des différents travaux d'aménagement de la pépinière communale et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux d'installation de la pépinière ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges de la pépinière communale est élaboré ;
- La qualité des travaux d'aménagement de la pépinière communale est assurée ;

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des villages de Dalo et Diantou estimées à 6 190 personnes dont 2 906 hommes, 3 284 femmes, 1 830 jeunes et 40 PDI.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration des cahiers de charges ;
- Elaborer le cahier de charges de la pépinière communale ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera un consultant qu'il recrutera pour l'élaboration des différents cahiers de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.10. Elaborer un cahier de charges de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation des différents travaux de l'unité de transformation et vente de beurre de karité et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges de construction de l'unité est élaboré ;
- La qualité des travaux de construction de l'unité est assurée ;

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires sont 20 femmes, dont 10 jeunes filles de l'association féminine « Aniyevele » de Dalo.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges de l'unité de production et vente de beurre de karité ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera un consultant qu'il recrutera pour l'élaboration des différents cahiers de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux

Activité 2.11. Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination de Diantou

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation des différents travaux de construction du parc de vaccination et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux de construction du parc de vaccination ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges pour la construction du parc de vaccination est élaboré ;
- La qualité des travaux de construction du parc de vaccination est assurée ;

c) Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont les éleveurs et les agro-éleveurs de Diantou, qui sont estimés à 1 017 personnes dont 465 hommes, 552 femmes, 260 jeunes et 10 transhumants.

d) Sous-activités directs

- Recruter un consultant pour l'élaboration des cahiers de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination à Diantou ;
- Valider les cahiers des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera un consultant qu'il recrutera pour l'élaboration des différents cahiers de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux

Activité 2.12. Elaborer le cahier de charges du forage pastoral positif de Diou (Bazilakoa)

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation du forage pastoral de Diou et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif). De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges d'implantation du forage pastoral de Diou est élaboré ;
- La qualité des travaux à réaliser est assurée ;

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont éleveurs et agro-pasteurs de Diou estimés à 2963 personnes dont 1351 hommes, 1612 femmes, 797 jeunes et 10 transhumants.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration des cahiers de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du forage pastoral positif à Diou ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera un consultant qu'il recrutera pour l'élaboration des différents cahiers de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activités de type 3 indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation

Activité 3.1. Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo

a) Objectifs

L'objectif global de l'activité est de contribuer à assurer une disponibilité en quantité et en qualité de jeunes plants variés pour répondre aux besoins en plants de la population de la commune.

De façon spécifique, les objectifs sont de :

- Rendre disponible des plants pour satisfaire les besoins des populations en matière de reboisement ;
- Renforcer le couvert végétal des espaces de conservation de la commune et accroître les capacités de séquestration du carbone.

b) Résultats attendus

- Une superficie d'un (01) hectare est aménagée pour la production des plants ;
- Les capacités techniques et matérielles de 06 pépiniéristes pour des productions de plants en quantité et de qualité sont renforcées.

c) Sous activités

Cette activité est subdivisée comme suite :

- Préparer le site de la pépinière ;
- Clôturer la pépinière (grillage, poteaux, fils, transport, main-d'œuvre) ;
- Réaliser d'une haie vive de *Bauhinia rufescens* sur 400m et aménagement paysager intérieur ;
- Réaliser un forage positif à motricité humaine ;
- Construire un petit magasin (4m x 4m) de stockage ;
- Réaliser un hangar à poteaux métalliques, de 20m sur 6m, toit en paille ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par le consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.
- Réception des travaux

d) Bénéficiaires directs

Les populations de la commune sont tous bénéficiaires, mais 06 pépiniéristes (hommes) sont les bénéficiaires directs.

e) Moyens financiers

Le budget qui sera affecté à cette activité est de **14 865 000** FCFA.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie s'assurera de la bonne exécution de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Elle s'assurera à trouver des prestataires spéciaux pour la réalisation du forage, la construction du petit magasin et du hangar et autres acquisitions/réalisations. Le toit en paille du hangar sera fourni par les bénéficiaires eux-mêmes. Un consultant sera également recruté pour le suivi contrôle technique de la qualité des travaux. La gestion de la pépinière sera confiée à un COGES qui sera mis en place. Un contrat cadre sera signé entre la mairie et les pépiniéristes pour la fourniture des plants pour les reboisements dans le cadre du PDIC-REDD+. Toutefois, les pépiniéristes assureront eux même la fourniture des plants de *Bauhinia rufescens* pour la réalisation de la haie vive. Le service départemental en charge de l'environnement supervisera l'activité de création de la pépinière communale.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Les enjeux environnementaux et sociaux que soulève cette activité réside dans le fait que les travaux d'aménagement de la pépinière vont nécessiter la consommation d'eau emballée par les ouvriers pour leur rafraichissement ainsi que l'utilisation de pots en plastique pour la production des plants, lesquels emballages d'eau et pots constituent un danger pour l'environnement et les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des emballages et pots et une sensibilisation menée à l'endroit des pépiniéristes.

Activité 3.2. Former six (6) pépiniéristes pour le fonctionnement de la pépinière communale à Dalo

a) Objectifs

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités techniques de six (06) pépiniéristes, acteurs clés de la lutte pour la préservation et la restauration de l'environnement. Elle vise à susciter leur auto-organisation en structure viable sachant défendre et reproduire les méthodes de gestion durable des ressources naturelles.

b) Résultats attendus

Enclencher un processus de mobilisation collective et progressive par la maîtrise des meilleures techniques de production et de reproduction des plants en général, des PFNL en particulier. En termes de résultats attendus :

- Les techniques de la production des plants et du reboisement sont maîtrisées par les pépiniéristes,
- Les pépiniéristes sont organisés et prennent en charge la pépinière départementale.

c) Bénéficiaires directs

Cette formation bénéficiera directement à six (6) pépiniéristes (hommes) des villages de la commune.

d) Sous activités

Trois sous activités peuvent caractériser cette activité de formation :

- Identification des pépiniéristes par le service en charge de l'environnement,
- Recrutement d'un formateur spécialisé ;

- Formation des six (06) pépiniéristes sur i) l'auto-organisation des pépiniéristes en structure viable, ii) la gestion de la pépinière et des reboisements, iii) les techniques de productions des plants, le semis direct, le greffage et la mise en terre des plants

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **816 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie et le service technique en charge de l'environnement assumeront une responsabilité forte afin de s'assurer que les objectifs visés soient atteints, à savoir disponibiliser les plants pour assurer une restauration des espaces de conservation. La mairie recrutera en outre un formateur spécialisé pour conduire la formation. Des six (6) pépiniéristes à sélectionner, le chef-lieu de commune fournira au moins trois (3) pépiniéristes. Une telle représentation a pour objet d'assurer un entretien de proximité de la pépinière.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.3. Acquérir du matériel de production pour la pépinière communale à Dalo

a) Objectifs

L'activité de production de plants en pépinière a pour objectif de contribuer à satisfaire les besoins des populations et autres acteurs dans leurs efforts de reboisement et reverdissement des cadres de vies par la mise à disposition de plants de qualité et en quantité. Les acquisitions de matériel et des intrants contribuent à la réalisation de cet objectif.

b) Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- La pépinière départementale est fonctionnelle,
- Les espaces de conservation sont restaurés,
- Le cadre de vie des populations est amélioré.

c) Bénéficiaires directs

Les populations de la commune sont tous bénéficiaires, mais 06 pépiniéristes (hommes) sont les bénéficiaires directs.

d) Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Acquisition de matériel de production : 04 brouettes, 04 pics, 04 pelles, 04 bottes, 04 sécateurs forces, 10 paires de gants ;
- Acquisition de pots, de semences forestières et produits de traitement phytosanitaires,
- Acquisition d'un tricycle pour le transport des plants.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 732 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

Si les acquisitions de matériel de production font appel à la concurrence, celles des intrants (semences, ...) se réfèrent à la direction régionale de l'environnement et à défaut au Centre National des Semences Forestières (CNSF). Le magasin conçu pour le stockage du matériel et des intrants devra permettre une bonne gestion des acquisitions. La mairie et le service technique en charge de l'environnement vont définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à la préservation de l'accès.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux important.

Activité 3.4. Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo

a) Objectifs

L'objectif global est de contribuer à diversifier et accroître les revenus des femmes de Dalo par la valorisation des produits forestiers non ligneux (transformation et commercialisation) et leur gestion durable. De façon spécifique, c'est de :

- Diversifier et accroître les revenus des femmes par la valorisation des PFNL ;
- Susciter une exploitation raisonnée et durable des PFNL.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- Une unité fonctionnelle de transformation des PFNL est mise en place sur un terrain de 0,2 ha à Dalo ;
- Un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine est réalisé pour faciliter l'accès à l'eau nécessaire dans les processus de transformation des PFNL ;
- Des revenus additionnels sont générés à partir de cette unité ;

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires sont 20 femmes, dont 10 jeunes filles de l'association féminine « Aniyevele » de Dalo.

d) Sous activités

- Construire un local (en BTC et tôle bac) et hangar de production et de vente des produits transformés ;
- Réaliser un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivre la mise en œuvre de l'activité (service technique en charge de l'environnement) ;
- Réception de l'ouvrage.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **18 326 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Un appel d'offres sera lancé par la mairie suivant les procédures de passation des marchés qui leur sont propres pour le recrutement de prestataires pour la réalisation des infrastructures (magasin, bâtiment pour la transformation,), et la construction du forage (avec ses équipement connexes). Un consultant sera également recruté pour assurer le suivi contrôle technique de la qualité des travaux. L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une forte implication du service technique de l'environnement et des bénéficiaires. Ces derniers procéderont à la réception de l'ouvrage après vérification de la qualité des travaux réalisés.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Les enjeux environnementaux et sociaux de la construction de l'unité sont mineurs. Toutefois, elle va nécessiter le dessouchage de quelques arbres qui pourrait réduire le potentiel en arbres du site et pour lesquels un reboisement compensatoire doit être réalisé. Également, lors des travaux de construction de l'unité, l'abandon sur site d'emballages plastiques (d'eau, de produits de traitement, etc.) utilisés par les ouvriers pourrait constituer un danger pour l'environnement et les animaux. Des mesures telles, la collecte et l'enfouissement des emballages ainsi que la sensibilisation des prestataires et leurs ouvriers doivent être prises en compte pour minimiser l'impact de ces emballages.

Activité 3.5. Former 20 femmes pour la prise en charge de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo

a) Objectifs

Un bon fonctionnement et une gestion durable de l'unité de production et de vente de beurre de karité et PFNL qui sera mise en place requière des promotrices certaines compétences techniques et managériales. A travers cette activité, l'objectif visé est de doter les bénéficiaires des connaissances et compétences nécessaires pour une gestion efficiente et durable de l'unité ainsi que de la matière première (ressources forestières sources de PFNL).

b) Résultats attendus

Comme résultats, il est attendu :

- Le niveau de structuration et d'organisation des femmes bénéficiaires sont renforcée ;
- Les capacités techniques des bénéficiaires en matière de transformation des PFNL sont renforcées ;
- Les bénéficiaires ont acquis les connaissances et compétences nécessaires qui leurs permettent d'assurer une gestion efficiente et durable de l'unité ;
- Les capacités techniques des bénéficiaires en matière de gestion durable des ressources forestières sont renforcées.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires sont 20 femmes, dont 10 jeunes filles de l'association féminine « Aniyevele » de Dalo.

d) Sous activités

Les sous-activités sont :

- Recrutement de formateurs spécialisés ;
- Organisation des sessions de formation ;

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 475 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera des consultants spécialisés pour conduire les formations techniques sur la transformation du beurre de karité et autres PFNL en 02 sessions de 02 jours chacune. Le service technique départemental de l'environnement interviendra pour former les femmes sur les thématiques de gestion durable des ressources forestières (RNA, bonnes pratiques de cueillette des PFNL) ainsi que leur accompagnement pour une structuration et fonctionnement. D'une manière générale, l'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une forte implication du service technique de l'environnement et des bénéficiaires.

Dans le recrutement du formateur, il faudrait rechercher une compétence dont l'expérience permet :

- de mettre les promotrices en réseaux avec d'autres structures de production et d'écoulement à différents niveaux (régional, national, international),
- de conseiller sur les opportunités et les questions de production selon les normes bio.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité de formation ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.6. Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo

a) Objectifs

Le potentiel en PFNL existant dans la zone, l'objectif visé est de promouvoir la transformation des PFNL, vecteur d'améliorer des revenus des femmes et de réduire la pression sur les ressources végétales par l'opérationnalisation de l'unité de transformation qui sera mise en place à travers l'acquisition et installation d'équipements et matériel de transformation.

b) Résultats attendus

Comme résultats, il est attendu :

- Des équipements et matériels de transformation sont acquis et installés ;
- L'unité de transformation et vente de PFNL de Dalo est fonctionnel ;
- Les bénéficiaires ont acquis les connaissances et habilités nécessaires pour une gestion durable des équipements (utilisation et entretiens courants).

c) Bénéficiaires directs

L'activité bénéficiera directement à 20 femmes adultes dont 10 jeunes femmes.

d) Sous activités

Les sous-activités pour cet investissement sont :

- Acquisition d'équipements de production et de conditionnement du beurre de karité et autres PFNL : 01 Concasseur, 01 moulin, 01 baratte motorisé 10 CV ; 01 torrificateur, 01 filtre, 01 rail et petit matériel (06 marmites, 06 futs avec couvercle, 06 grands plats aluminium, 06 plats moyens, 02 plats de mesure, 04 bâches de séchage, 02 gaz à grandes marmites, 06 séchoirs solaires, 04 bassines en plastique, 02 machines à coller),
- Acquisition d'un tricycle pour le transport des produits ;

- Formation sur l'utilisation et l'entretien courant des équipements ;
- Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **9 000 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

Par appel d'offres simplifié et suivant les procédures qui lui sont propres, la mairie recrutera un prestataire pour la fourniture et installation des équipements sur site. La finalisation de la commande des équipements sera en lien avec la formation des femmes sur la prise en main et l'entretien des de ces équipements. Le fournisseur fera une démonstration minimum des équipements à la livraison.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité d'acquisition des équipements et matériel de production ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 3.7. Réaliser un parc de vaccination à Diantou

a) Objectifs

L'activité a pour objectif globale de contribuer à une meilleure couverture sanitaire du cheptel de la localité tout en réduisant le temps de parcours des animaux et la pénibilité de la traversée et surtout les pressions sur les ressources forestières.

b) Résultats attendus

- Un parc de vaccination est construit à Diantou et est fréquenté par les éleveurs ;
- La santé du cheptel dans le village de Diantou et environnant est améliorée ;
- La coupe du bois vert pour la confection/réfection de parcs de vaccination traditionnels est réduite.

c) Sous activités

Les sous activités suivantes seront menées :

- Préparer le site d'implantation du parc de vaccination ;
- Réaliser un parc de vaccination moderne ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'élevage ;
- Réception de l'ouvrage.

d) Bénéficiaires directs

Le parc de vaccination bénéficiera à toutes les couches socio-professionnelles de Diantou notamment, les éleveurs et les agro-éleveurs. Ces derniers sont estimés à 1 017 personnes dont 465 hommes, 552 femmes, 260 jeunes et 10 transhumants.

e) Moyens financiers

Le coût estimatif de l'ouvrage est de **7 390 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Il s'agit de la construction d'un parc de vaccination dans le village de Diantou. La mairie sera chargée du recrutement de l'opérateur qui va réaliser le parc de vaccination, suivant les procédures de passation de marché qui leur sont propres et procéder à la réception bien entendu après vérification que l'infrastructure répond aux normes et est fonctionnelle. Elle sera accompagnée par le service communal en charge de l'élevage. Un consultant sera également recruté par la mairie pour le suivi contrôle technique de la qualité des travaux.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Les principaux enjeux environnementaux et sociaux de cette activité sont mineurs. Toutefois, les soins et vaccinations des animaux va occasionner la production de déchets (seringues, sachets, pots, etc.), issus de l'utilisation de produits vétérinaires, qui si aucune mesure n'est prise pour leur gestion adéquate, constituent des dangers pour l'environnement, les humains et les animaux. Aussi, les usagers du parc seront amenés à utiliser de l'eau emballée dans du sachet plastique lors des opération de vaccination/soin de leurs animaux et dont les emballages constituent également un danger pour l'environnement et les animaux. Des sensibilisations se doivent donc d'être menées auprès des vétérinaires et des usagers du parc de vaccination, et des mesures prises pour la collecte et l'enfouissement de ces déchets (emballages et autres), afin de réduire au maximum leur impact négatif. Comme autres enjeux, il ressort que certains exploitants seront appelés à céder une portion de leurs champs pour l'implantation de l'ouvrage et pour créer un couloir d'accès au site par les animaux.

Activité 3.8. Réaliser un forage pastoral positif avec pompe à motricité humaine à Diou

a) Objectif global

À travers cette activité, il va s'agir d'améliorer l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux à Diou. Les objectifs spécifiques sont de :

- Réaliser un forage positif avec pompe à motricité humaine à Diou afin d'accroître la disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des animaux ;
- Améliorer les productions animales dans le village ;
- Réduire la divagation des animaux à la recherche d'eau et par conséquent leurs pressions sur les espaces de conservation.

b) Résultats attendus

- Un forage positif avec une pompe à motricité humaine est réalisé à Diou afin d'accroître la disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des animaux ;
- Un petit aménagement (abreuvoirs) est réalisé pour l'abreuvement des animaux ;
- Les productions animales sont améliorées dans le village ;
- Les pressions sur les espaces de conservation, exercées par les animaux en divagation pour la recherche d'eau sont considérablement réduites.

c) Sous activités

- Préparer le site d'implantation du forage pastoral ;
- Réaliser le forage positif ;
- Réaliser un petit aménagement pour l'abreuvement des animaux ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;

- Suivi de la réalisation de l'activité par le service technique en charge de l'élevage ;
- Réception de l'ouvrage

d) Bénéficiaires directs

Le forage bénéficiera à tous le village et surtout les éleveurs et les agro-éleveurs. Les bénéficiaires directs sont donc estimés à 2963 personnes dont 1 351 hommes, 1612 femmes, 797 jeunes et 10 transhumants.

e) Moyens financiers (coût).

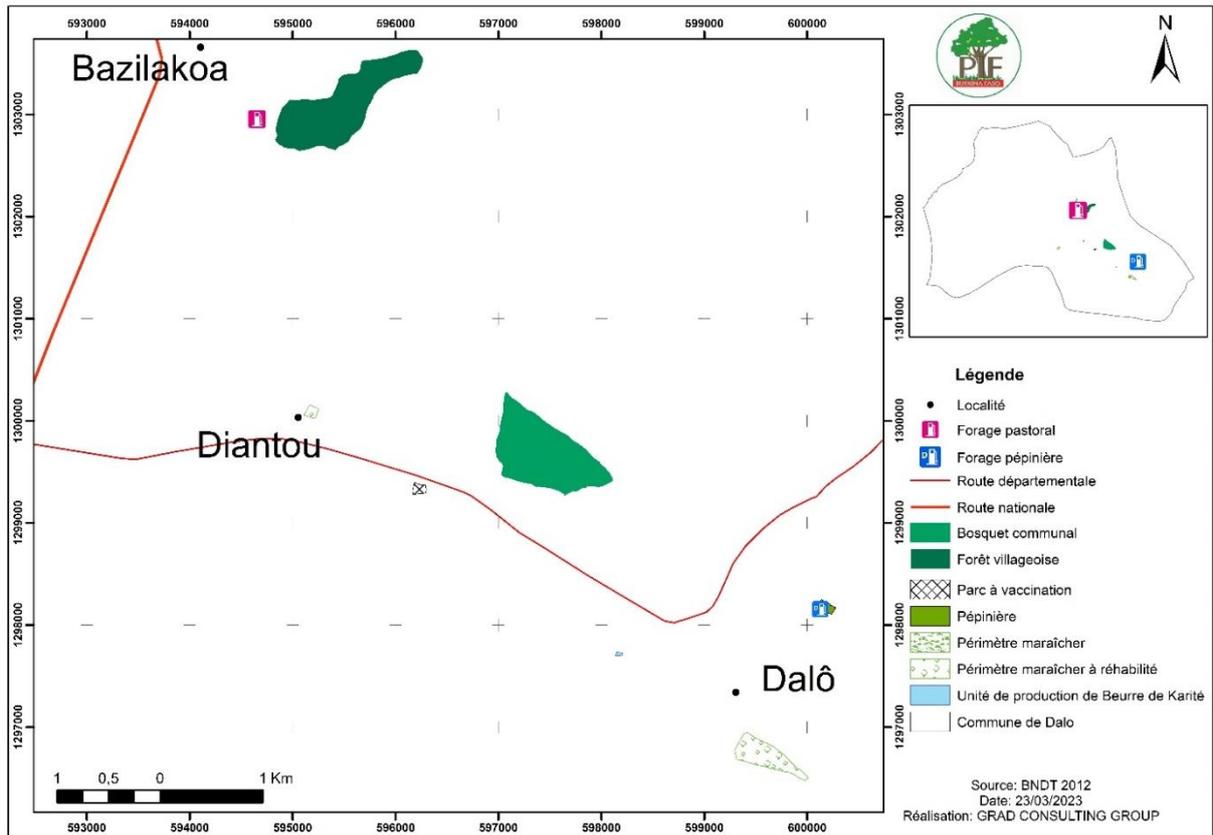
Cette activité coûtera dans le cadre de ce présent PDIC, une somme **7 390 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

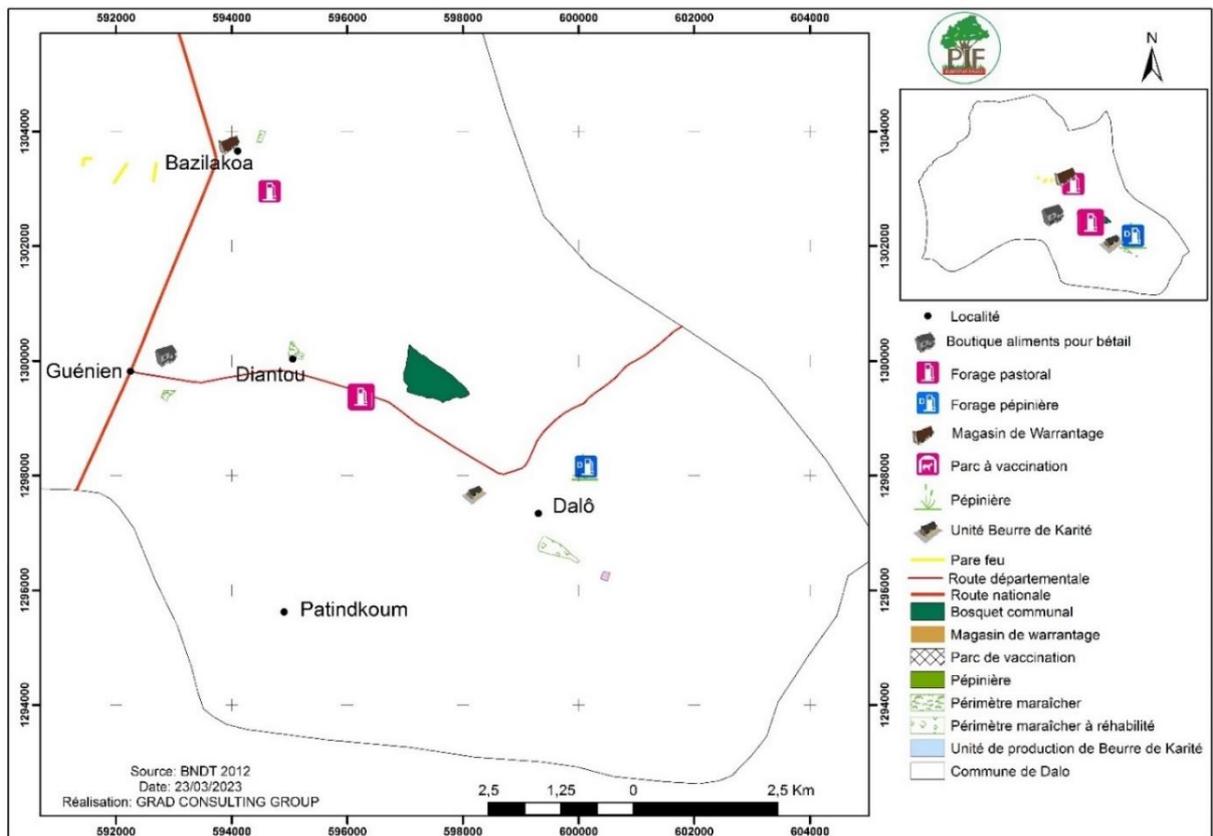
Par appel d'offres simplifié, un prestataire sera recruté par la mairie pour la réalisation du forage et d'un consultant pour le suivi contrôle. Des mini-bassins de collecte et de stockage d'eau seront construits et connectés directement au forage pour l'abreuvement des animaux. Le suivi de cette activité sera fait par le service communal en charge de l'élevage. La mairie en collaboration avec le STD en charge de l'élevage procédera à la réception de l'ouvrage après vérification de la qualité des travaux réalisés.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Les enjeux environnementaux et sociaux de cette activité sont mineurs. En effet, aucune destruction d'arbre sera nécessaire. Toutefois, sur la période de réalisation des travaux sur le site, les ouvriers seront amenés à utiliser de l'eau emballée dans du sachet plastique pour leur rafraîchissement, lesquels emballages constituent un danger pour l'environnement et les animaux. Ainsi, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement de ces emballages et la sensibilisation du prestataire et ses ouvriers.



Carte 6: localisation des investissements dans l'EC de Diou



Carte 7: Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (financement initial)

4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.1.4.1. Espace de conservation de Gafalgoo

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 1 : Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Gafalgoo

Espace de conservation de Gafalgoo							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
Type 1	A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo					
	A1.1.1	Acquisition du petit matériel pour la trouaison : 01 kit = (. barre à mine 12 000fcfa. + . pic x 4000 fcfa. + . pelle x 3000 fcfa.+ 01. gants x 3500 fcfa = 22500 fcfa.	kit	20	22 500	450 000	
	A1.1.2	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes (Espacement de 10m entre les espèces spécifiques, soit 100 plants /ha sur 5 ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha soit 2000 plants (épineux), soit au total 2500 plants)	Plant	2 000	300	600 000	Production pépinière communale
			Plant	500	1 500	750 000	
	A1.1.3	Prise en charge des frais de piquetage, trouaison et mise en terre des plants	Plant	2 500	300	750 000	
	A1.1.4	Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1400m: ml = (tendeur, grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 400	6 000	8 400 000	
	A1.1.5	Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux	Forfait	1	420 000	420 000	
	A1.1.6	Suivi des travaux par le STD environnement pendant et après le reboisement	Jour	7	10 000	70 000	
		Coût A1.1				11 440 000	
	A1.2	Ouvrir et entretenir de pares feux (5360 ml) autour et à l'intérieur de l'EC de Gafalgoo					
	A1.2.1	Acquisition de petit matériel de nettoyage (01 Unité= coupe-coupe + 01 râteau + gants =)	Unité	20	9 000		PM
	A1.2.2	Repas communautaire lors des travaux de réalisation/ nettoyage/entretien des pare-feu	Participants	200	1 000	200 000	
	A1.2.3	Suivi des travaux par le service technique en charge de l'environnement	Jour	5	10 000	50 000	
		Coût total A1.2				250 000	
	A1.3	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Gafalgoo					
	A1.3.1	Matérialiser les limites à la peinture rouge	Km	6	30 000	180 000	
	A1.3.2	Confectionner et implanter des plaques de signalisation	Unité	5	100 000	500 000	
A1.3.3	Suivi du service technique en charge de l'environnement	Jour	3	10 000	30 000		
	Coût total A.1.3				710 000		
	Coût total activités type 1				12 400 000		

Espace de conservation de Gafalgoo							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
Type 2	A2.1	Mettre en place et former le COGES de L'EC de Gafalgoo					
	A2.1.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.1.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	
		Coût A2.1				300 000	
	A2.2	Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Gafalgoo					
	A2.2.1	Prestation d'un consultant spécialisé pour l'élaboration de la CFL	h/j	24	125 000	3 000 000	
	A2.2.2	Tenue d'ateliers/rencontres d'information, de réflexion, de restitution et adoption/validation de la charte foncière locale par la commune de l'EC de de Gafalgoo (représentants des usagers, CTC, CC REDD+, personnes ressources, Services techniques, ONGs, Projets, ...)	Participant	25	24 000	600 000	Restauration + carburant : 6000f/jour ; durée 4 jours
	A2.2.3	Edition et publication de la charte	ff	1	200 000	200 000	
		Coût total A2.2				3 800 000	
	A2.3	Mettre en place une cellule de surveillance bénévole de l'espace de conservation de Gafalgoo					
	A2.3.1	Mise en place et formation d'un sous-comité de cinq (05) membres chargés de la surveillance de l'EC de Gafalgoo/ développement et adoption d'une stratégie de surveillance	Participant	5	12 000	60 000	
			Jour	4	25 000	100 000	
	A2.3.2	Equiper le sous-comité en matériel de surveillance: (Kit= 01 vélo + 2 gilets + 02 machettes + 02 torches + 02 chaussures de sécurité + 02 sifflets + 02 gants = 101 000 FCFA)	Kit	5	101 000	505 000	
	A2.3.3	Suivi/appui conseil du STD chargé de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
		Coût total A2.3				705 000	
	A2.4	Sensibiliser le milieu scolaire sur la préservation des espaces de conservation					
	A2.4.1	Primer les deux meilleures écoles ayant reboisé et protégé son environnement scolaire	Forfait	2	50 000	100 000	
	A2.4.2	Primer les trois meilleurs dessins parlant de la protection de l'environnement dans les classes du primaire de la commune	Forfait	3	30 000	90 000	
	A2.4.3	Primer les deux meilleurs poèmes dans les classes du secondaire de la commune	Forfait	2	20 000	40 000	
	A2.4.4	Prise en charge de la commission communale chargée de définir les thèmes, d'organiser les concours et de statuer	membre commission	5	20 000	100 000	2 jours; 5 personnes membres; 10000fcfa/jour
		Coût total A2.4				330 000	
	A2.5	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de Bazilakoa					
	A2.5.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.5.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	
		Coût total A2.5				300 000	

Espace de conservation de Gafalgoo							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A2.6	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraicher de Guénien					
	A2.6.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.6.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	
		Coût total A.2.6				300 000	
	A2.7	Mettre en place et former le COGES du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien					
	A2.7.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.7.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	
		Coût total A.2.7				300 000	
	A2.8	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraicher de Bazilakoa					
	A2.8.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.8.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.8.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.8				1 200 000	
	A2.9	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraicher de Guénien					
	A2.9.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.9.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.9.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.9				1 200 000	
	A2.10	Elaborer le cahier de charges du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien					
	A2.10.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.10.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.10.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.10				1 200 000	
		Coût total activités type 2				9 635 000	
Type 3	A.3.1	Former en technique d'apiculture moderne et dotation en matériel de production dans les villages (Bazilakoa, Guénien) de l'EC de Gafalgoo					
	A3.1.1	Formation de 15 personnes en technique d'apiculture moderne (Restauration + carburant participants = 6000fcfa, durée= 3 jours)	Participant	30	18 000	540 000	
			Jour	4	100 000	400 000	Frais du formateur
	A3.1.2	Acquisition et dotation de matériel de production: kit = 3 ruches kenyanes x 35 000 fcfa + 1 combinaison x 45 000 fcfa + 1 enfumoir x 30 000 fcfa + 1 lève cadre x 3 000 fcfa = 183.000 fcfa	Kit	30	183 000	5 490 000	
	A3.1.3	Suivi par le STD en charge de l'élevage.	Jour	10	10 000	100 000	
		Coût total A.3.1				6 530 000	

Espace de conservation de Gafalgoo							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
A.3.2	Appuyer 30 personnes vulnérables (dont 20 femmes, PDI et jeunes) à se prendre en charge dans les 2 villages usagers (Bazilakoa, Guénien)						
A3.2.1	Formation de 30 personnes en technique d'élevage amélioré (ovins et volailles) (Restauration + carburant = 6000 FCFA, durée= 3 jours,)	Participant	30	18 000	540 000		
		Jour	4	25 000	100 000	Frais du formateur	
A3.2.2	Dotation en animaux d'élevage (kit= 02 ovins améliorés x 40000fcfa; 01 femelle & 01 male) par personne vulnérable	Kit	30	80 000	2 400 000		
A3.2.3	Dotation en volailles locales améliorées (kit=25 poussins x 500fcfa + 10 poules x 4000fcfa + 01 coq reproducteur x 8000fcfa) par personne)	Kit	30	60 500	1 815 000		
A3.2.4	Dotation en éleveuse (dimension = 0,60m de largeur x 1,20m de longueur x 0,60m de hauteur; 0,40m de hauteur de pieds) avec fourneau de chauffage au charbon	Kit	30	30 000	900 000	Fourneau = 6000 fcfa; éleveuse =24000 fcfa	
A3.2.5	Acquisition de kit (30) de traitement des animaux (Kit= 01 abreuvoir volaille x 4000fcfa + 02 mangeoires volaille x 4000fcfa + déparasitant volailles + déparasitant ovins + produits basiques de vaccination selon protocole volailles ou ovins)	Kit	30	20 000	600 000		
A3.2.6	Suivi par le STD en charge de l'élevage	Jour	6	10 000	60 000		
	Coût total A.3.2				6 415 000		
A.3.3	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les villages de Bazilakoa et Guénien						
A.3.3.1	Prestation d'un formateur(trice) local(e) spécialisé(e) en formation de formatrices de foyers améliorés 3 pierres en 4 sessions, par le STD en charge de l'environnement (8 jours de formation, 01 jour de préparation, 01 jour de rédaction du rapport)	h/j	10	25 000	250 000		
A.3.3.2	Prise en charge des participants:100 femmes, pour produire 100 foyers améliorés 3 pierres (Restauration +carburant = 6000F/jour X 02 jours)	Participant	100	12 000	1 200 000		
A.3.3.3	Suivi après formation par le STD en charge de l'environnement	Jour	2	10 000	20 000		
	Coût total A.3.3				1 470 000		
A.3.4	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Bazilakoa						
A3.4.1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h équipé d'un château d'eau métallique de 10m3, et d'un système d'exhaure solaire					Hauteur de base de cuve: 08m	
	Réalisation d'un Forage positif d'au moins 5m3/h	U	1	7 000 000	7 000 000		
	Système d'exhaure solaire (pompe immergée, plaques, ...)	U	1	2 300 000	2 300 000		
	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	4 000 000	4 000 000		
	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	U	1	1 500 000	1 500 000		

Espace de conservation de Gafalgoo							
Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
A3.4.2	Aménagement simplifié du périmètre - nivellement, labour, herse, parcellement		ha	2	200 000	400 000	
A3.4.3	Réalisation de 8 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension (2mx2mx1m), construit en briques pleines de 13, un chaînage bas et un chaînage haut; crépissage à l'intérieur et l'extérieur, produits d'étanchéité coulés au-dessus de la chape		Bassin	8	400 000	3 200 000	Chape en béton
A3.4.4	Acquisition de grillage pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, main d'œuvre, portes d'entrée, ..)		ml	600	6 000	3 600 000	Espacement de 2m, 400 plants
A3.4.5	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)		FF	1	1 100 000	1 100 000	
A3.4.6	Haie vive de Acacia nilotica et Bauhinia rufesens pour renforcer la clôture grillagée		Plant	2 000	300	600 000	
A3.4.7	Suivi par le service technique en charge de l'agriculture		Jour	4	10 000	40 000	
Coût total A3.4						23 740 000	
A3.5	Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraicher (2 ha) de Bazilakoa						
A3.5.1	Dotation en petit matériel (kit= 01 pic x 4000 fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01 arrosoir x 5000 fcfa + 1 activateur de composte x 10 000 fcfa)= 43 000 fcfa		kit	30	43 000	1 290 000	
Coût total A3.5						1 290 000	
A3.6	Former les 30 exploitants du périmètre maraichers de Bazilakoa sur la production maraichère et les techniques de compostage en fosse						
A3.6.1	Formation des exploitants sur la production maraichère et la réalisation des compostes en fosses par le STD en charge de l'agriculture (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 3 jours)		Participant	30	18 000	540 000	
			Jour	4	25 000	100 000	Frais du formateur
Coût total A3.6						640 000	
A.3.7	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les femmes de Guénien						
A3.7.1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h équipé d'un château d'eau métallique de 10m3, et d'un système d'exhaure solaire						
	Réalisation d'un Forage positif d'au moins 5m3/h		U	1	7 000 000	7 000 000	
	Système d'exhaure solaire (pompe immergée, plaques, ...)		U	1	2 300 000	2 300 000	
	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur		Ens.	1	4 000 000	4 000 000	
	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)		U	1	1 500 000	1 500 000	
A3.7.2	Aménagement simplifié du périmètre - nivellement, labour, herse, parcellement		ha	2	200 000	400 000	

Espace de conservation de Gafalgoo						
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
A3.7.3	Réalisation de 8 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension (2mx2mx1m), construit en briques pleines de 13, un chaînage bas et un chaînage haut; crépissage à l'intérieur et l'extérieur, produit d'étanchéité coulés au-dessus de la chape	Bassin	8	400 000	3 200 000	
A3.7.4	Acquisition de grillage pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, main d'œuvre, portes d'entrée, ..)	ml	600	6 000	3 600 000	Espacement de 2m, 400 plants
A3.7.5	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	1 100 000	1 100 000	
A3.7.6	Haie vive de Bauhinia rufesens pour enforcer la clôture grillagée	Plant	2 000	300	600 000	
A3.7.7	Suivi /appui conseil du STD en charge de l'agriculture	Jour	4	10 000	40 000	
Coût total A.3.7					23 740 000	
A3.8	Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraîcher de Guénien					
A3.8.1	Dotation en petit matériel (kit= 01 pic x 4000 fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01 arrosoir x 5000 fcfa + 1 activateur de composte x 10 000 fcfa)= 43 000 fcfa	kit	30	43 000	1 290 000	
Coût total A3.8					1 290 000	
A3.9	Former 30 productrices du périmètre maraîcher de Guénien sur la production maraîchère et les techniques de compostage en fosse					
A3.9.1	Formation des exploitants sur la production maraîchère et la réalisation des compostes en fosses par le STD en charge de l'agriculture (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 3 jours)	Participant	30	18 000	540 000	
		Jour	4	25 000	100 000	Frais du formateur
Coût total A3.9					640 000	
A.3.10	Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien					
A3.10.1	Réalisation du magasin de stockage de 40 tonnes	Unité	1	9 000 000	9 000 000	
A3.10.2	Equipement de palettes synthétiques	Unité	20	17 500	350 000	
A3.10.3	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	467 500	467 500	
A3.10.4	Approvisionnement d'un stock (d'aliment de bétail) de départ sous forme de fonds de roulement	Tonne	10	180 000	1 800 000	
Coût total A.3.10					11 617 500	
Coût total activités de type 3					77 372 500	
Coût total activités espace de conservation de Gafalgoo					99 407 500	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC**

Tableau 2 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Gafalgoo

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	Abandon des emballages sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison et de la mise en terre	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A1.2	Ouvrir et entretenir de pares feux (5360 ml) autour de l'EC de Gafalgoo	Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Destruction de quelques arbustes	Reboisement de compensation : délimitation du périmètre de la forêt avec des plants espacés de 5m soit environ 1100 plants, correspond à environ 4ha de plantation	503 500	Mairie
A.3.4	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les jeunes de Bazilakoa	Des emballages abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
		Risques liés à la pollution par l'usage inapproprié des pesticides et engrais	Sensibilisation des acteurs sur l'utilisation des pesticides et la gestion des emballages	50 000	Mairie
		Dessouchage de quelque arbres	Faire un reboisement de compensation à proximité	PM	Mairie
A.3.7	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les femmes de Guénien	Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
		Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Risques liés à la pollution par l'usage inapproprié des pesticides et engrais	Sensibilisation des acteurs sur l'utilisation des pesticides et la gestion des emballages	50 000	Mairie
		Dessouchage de quelque arbres	Faire un reboisement de compensation à proximité	PM	Mairie

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A.3.10	Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	Abandon des emballages sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Risques d'accident de chantier	Epi, Signalisation, mise en place d'une boîte à pharmacie pour soin d'urgence à la chargées entreprise	PM	Mairie
Mesures de sauvegarde - Financement initial - Coût estimatif total EC GAFALGOO				773 500	

4.1.4.2. Espace de conservation de Diou

❖ *Budget des activités ordinaires*

Tableau 3 : Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Diou

Espace de conservation de Diou							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
Type 1	A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou					
	A1.1.1	Acquisition du petit matériel pour la trouaison: 01 kit = (01 barre à mine x 12000fcfa + 01 pic x 4000fcfa + 01 pelle x 3000fcfa + 01 gants x 3500fcfa)= 22.500 fcfa	kit	20	22 500	450 000	
	A1.1.2	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux (Espacement de 10m entre les espèces spécifiques, soit 100 plants /ha sur 5 ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha soit 2000 plants (épineux), soit au total 2500 plants)	Plant	2 000	300	600 000	Production pépinière communale
			Plant	500	1 500	750 000	
	A1.1.3	Formation en technique de reboisement (trouaison et mise en terre des plants) par le service en charge de l'environnement	Participant	20	12 000	240 000	Restauration+ carburant: 6000fcfa; durée= 2jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur
	A1.1.4	Prise en charge des frais de piquetage, trouaison et mise en terre des plants	Plant	2 500	300	750 000	300fcfa/piquetage + trou + plant mis en terre
	A1.1.5	Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1400m: ml = (tendeur, grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 400	6 000	8 400 000	
	A1.1.6	Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement : en 2 saisons	Jour	10	10 000	100 000	5jours par saison
		Coût A1.1				11 340 000	
	A1.2	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Diou					
	A1.2.1	Matérialiser les limites à la peinture	Km	3,5	30 000	105 000	
	A1.2.2	Confectionner et implanter des plaques signalétiques	Plaques	6	100 000	600 000	
A1.2.3	Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement	Jour	2	10 000	20 000		
	Coût total A.1.2				725 000		

Espace de conservation de Diou

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A1.3 Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal (65/15) de Dalo : enrichissement par des espèces PFNL et mellifères						
	A1.3.1 Acquisition du petit matériel pour la trouaison: 01 kit = (01 barre à mine x 12000fcfa + 01 pic x 4000fcfa + 01 pelle x 3000fcfa + 01 gant x 3500fcfa)= 22.500 fcfa	kit	10	22 500	225 000		
	A1.3.2 Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux (Espacement de 10m entre les plants, soit 100 plants spécifiques/ha sur 2,5 ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha soit 1000 plants épineux, soit au total 1250 plants)	Plant	1 000	300	300 000	Epineux	
		Plant	250	1 500	375 000	Autres plants, prix moyen	
	A1.3.3 Formation en technique de reboisement (trouaison et mise en terre des plants) par le service en charge de l'environnement	Participant	20	12 000	240 000	Restauration + carburant : 6000fcfa; durée= 2jours	
		Durée	2	25 000	50 000	Frais du formateur	
	A1.3.4 Frais de piquetage, trouaison et mise en terre des plants	Plant	1 250	300	375 000		
	A1.3.5 Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1000m: ml = (tendeur, grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 000	6 000	6 000 000		
	A1.3.6 Délimitation à la peinture des limites des bosquets	km	3	30 000	90 000		
	A1.3.7 Fourniture et pose de plaques signalétiques	U	6	100 000	600 000		
	A1.3.8 Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement	Jour	6	10 000	60 000	Suivi en 2 saisons	
	Coût total A.1.3				8 315 000		
	Coût total activités type 1				20 380 000		
Type 2	A2.1 Mettre en place le COGES l'EC de Diou						
	A2.1.1 Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000		
	A2.1.2 Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité (Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours)	FF	1	150 000	150 000		
		Coût A2.1				300 000	
	A2.2 Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Diou						
	A2.2.1 Prestation d'un consultant spécialisé pour l'élaboration de la CFL	h/j	24	125 000	3 000 000		
A2.2.2 Tenue d'ateliers/rencontres d'information, de réflexion, de restitution et adoption/validation de la charte foncière locale par la commune de l'EC de de Gafalgoo (représentants des usagers, CTC, CC REDD+, personnes ressources, Services techniques, ONGs, Projets, ...)	Participant	25	24 000	600 000	Restauration + carburant: 6000f/jour; durée 4 jours		

Espace de conservation de Diou

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
A2.2.3	Edition (sous forme de dépliants) et publication de la charte	ff	1	200 000	200 000	
	Coût total A2.2				3 800 000	
A2.3	Assurer la surveillance bénévole de l'espace de conservation de Diou					
A2.3.1	Mise en place et formation d'un sous-comité de cinq (05) membres chargés de la surveillance de l'EC de Gafalgoo/ développement et adoption d'une stratégie de surveillance	Participant	5	12 000	60 000	Restauration + carburant 6000f/jour; durée 2 jours
		Jour	4	25 000	100 000	Frais du STD formateur
A2.3.2	Equiper le sous-comité en matériel de surveillance: (Kit= 01 vélo + 2 gilets + 02 machettes + 02 torches + 02 chaussures de sécurité + 02 sifflets + 02 gants = 101 000 FCFA)	Kit	5	101 000	505 000	
A2.3.3	Suivi/appui conseil du STD chargé de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A.2.3				705 000	
A2.4	Elaborer et mettre en œuvre des règles de gestion pour le bosquet communal 65/15 de Dalo					
A2.4.1	Proposition de règles de gestion participative du bosquet communal par le service technique en charge de l'environnement	Jour	4	25 000	100 000	
A2.4.2	Tenue d'un atelier de réflexion et adoption des règles de gestion du bosquet	Participant	30	12 000	360 000	Restauration + carburant 6000f/jour; durée 2 jours
A2.4.3	Mise en place et formation d'un sous-comité de cinq (5) membres chargés de la surveillance du bosquet	Participant	5	12 000	60 000	Restauration + carburant 6000f/jour; durée 2 jours
		Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
A2.4.4	Equiper le sous-comité en matériel de surveillance: (Kit= 01 vélo x75000 + 2 gilets x 2000fcfa + 02 machettes x 3000 + 02 torches x 5000fcfa + 02 chaussures de sécurité x 10000fcfa + 02 sifflets x 1000fcfa + 02 gants x 2000fcfa)= 140 000 FCFA)	Kit	5	121 000	605 000	
A2.4.5	Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A.2.4				1 215 000	
A2.5	Mettre en place et former le COGES de la pépinière communale à Dalo					
A2.5.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
A2.5.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours
	Coût total A.2.5				300 000	

Espace de conservation de Diou

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
A2.6	Mettre en place et former le COGES de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo					
A2.6.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
A2.6.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours
	Coût total A.2.6				300 000	
A2.7	Mettre en place et former le COGES du parc de vaccination à Dianthou					
A2.7.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
A2.7.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours
	Coût total A.2.7				300 000	
A2.8	Mettre en place et former le COGES du forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)					
A2.8.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
A2.8.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours
	Coût total A.2.8				300 000	
A2.9	Elaborer le cahier de charges de la pépinière communale					
A2.9.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
A2.9.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
A2.9.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
	Coût total A.2.9				1 200 000	
A2.10	Elaborer le cahier de charges de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo					
A2.10.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
A2.10.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
A2.10.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
	Coût total A.2.10				1 200 000	
A2.11	Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination à Diantou					
A2.11.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
A2.11.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
A2.11.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
	Coût total A.2.11				1 200 000	

Espace de conservation de Diou							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A2.12	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)					
	A2.12.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.12.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.12.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.12					1 200 000
		Coût total activités type 2					12 020 000
Type 3	A3.1	Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo					
	A.3.1.1	Réalisation un hangar à poteaux métalliques, de 20m sur 6m, toit en paille	Unité	1	2 000 000	2 000 000	
	A.3.1.2	Acquisition et pose de grillages et toutes sujétions	ml	400	6 000	2 400 000	
	A.3.1.3	Réalisation d'un forage positif équipée de pompe à motricité humaine	Unité	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.1.4	Construction d'un magasin (4m x 4m) de stockage du matériel, des semences et des produits phytosanitaires	Unité	1	1 500 000	1 500 000	
	A.3.1.5	Acquisition d'un tricycle pour le transport des plants	U	1	1 000 000	1 000 000	
	A.3.1.6	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	645 000	645 000	
	A.3.1.7	Réalisation d'une haie vive de Acacia nilotica et Bauhinia rufesens sur 400m et aménagement paysager intérieur.	Plant	2 000	100	200 000	Le cout réel par plant est de 300 fcfa. Le projet subventionne la production à 100 fcfa par plant l'autre partie étant la contribution des pépiniéristes
	A.3.1.8	Suivi des activités par le service technique en charge de l'environnement:	jour	12	10 000	120 000	
		Coût total A.3.1					14 865 000
	A3.2	Former six (6) pépiniéristes pour le fonctionnement de la pépinière communale de Dalo					
A3.2.1	Formation des pépiniéristes (formateurs relais) en techniques de production, de semis direct du karité, de greffage du karité et de reboisement en général	Pépiniériste	6	36 000	216 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 6 jours	
A3.2.2	Formateur spécialisé pour la formation en techniques de production, de semis direct du karité, de greffage du karité et de reboisement en général	Jour	6	100 000	600 000	Frais formateur	
	Coût total A.3.2					816 000	

Espace de conservation de Diou

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
A3.3	Acquérir du matériel de production pour la pépinière communale de Dalo					
A3.3.1	Acquisition de matériel de production: kit = (4 brouettes x 30000fcfa + 4 pics x 4000fcfa + 4 pelles x 3000fcfa + 4 bottes x 5000fcfa + 4 sécateurs forces x 8000fcfa + 10 paires de gants x 2000fcfa + 2 râteau x 6000 FCFA) = 232 000 FCFA	Kit	1	232 000	232 000	
A3.3.2	Acquisition de pots, de semences forestières et produits de traitement	Forfait	1	1 500 000	1 500 000	
	Coût total A.3.3				1 732 000	
A.3.4	Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo					
A3.4.1	Construction d'un local de production et de vente (BTC et tôle bac prélaquée): bâtiment comprenant salle de machine, salle de conditionnement, magasin et hangar de vente, clôture	U	1	11 253 333	11 253 333	
	Construction de latrines simples	U	1	700 000	700 000	
A.3.4.2	Réalisation d'un forage positif équipé de pompe à motricité humaine	Unité	1	5 500 000	5 500 000	
A.3.4.3	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	872 667	872 667	
	Coût total A3.4				18 326 000	
A3.5	Former 20 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL					
A3.5.1	Formation des femmes en transformation de PFNL (beurre de karité et miel) par un formateur spécialisé : 15 participants, 4 jours de formation n, 01 jour de rédaction, 1 jour de rapport,	h/j	7	125 000	875 000	Frais formateur
		Participant	20	30 000	600 000	Restauration + carburant : 6 000 fcfa, durée = 5 jours/ session
	Coût total A.3.5				1 475 000	
A3.6	Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL					
A3.6.1	Acquisition et installation d'équipements de production et de conditionnement de beurre :1 Concasseur, 1moulin et 1baratte motorisés 10 CV; 1 torrificateur, 1filtre, rail et petit matériel (6marmites, 6futs avec couvercle, 6 grands plats aluminium, 6 plats moyen, 2 plats de mesure, 4 baches de sechage, 2gaz a grand marmite, 6 sechoirs solaires, 4 bassines en plastique, 2 machines à coller)	Kit	1	8 000 000	8 000 000	
A3.6.2	Acquisition d'un tricycle pour le transport des produits	Unité	1	1 000 000	1 000 000	
	Coût total A.3.6				9 000 000	
A.3.7	Réaliser un parc de vaccination à Dianthou					
A3.7.1	Réalisation du parc de vaccination	Unité	1	7 000 000	7 000 000	
A3.7.2	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	350 000	350 000	
A3.7.3	Suivi de l'activité par le service en charge de de l'élevage	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A.3.7				7 390 000	

Espace de conservation de Diou							
Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A.3.8	Réaliser un forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)					
	A.3.8.1	Réalisation du forage pastoral positif: implantation géophysique, foration, équipement, installation d'une pompe à motricité humaine, aménagement de surface avec abreuvoirs	Unité	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.8.2	Suivi, contrôle à pied d'œuvre des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	350 000	350 000	
	A.3.8.3	Suivi de l'activité par le service en charge de l'élevage:	Jour	4	10 000	40 000	
		Coût total A.3.8				7 390 000	
		Coût total activités type 3				60 994 000	
Financement initial - Coût total activités espace de conservation de Diou						93 394 000	

❖ *Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Diou*

Tableau 4 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux du PDIC-REDD+ (financement initial) pour l'EC de Diou

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A1.3	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal 65/15 de Dalo: enrichissement par des espèces PFNL et mellifères	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A.3.1	Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
A.3.4	Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	20 000	Mairie
		Risques de dispersion des eaux usées dans le milieu public	Créer une fosse vidangeable	155 000	Mairie
A.3.7	Réaliser un parc de vaccination à Dianthou	Production de déchets solides (emballages, seringues et sachets) abandonnés sur le site	Collecter les déchets dans un équipement approprié	20 000	Mairie
A.3.8	Réaliser un forage pastoral positif à Bazilakoa, quartier Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
Mesures de sauvegarde - Financement initial - Coût estimatif total EC DIOU				425 000	

4.1.5. Budget récapitulatif (Financement initial)

Tableau 5: Budget initial récapitulatif des activités retenues par espace de conservation

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
EC 1 : GAFALGOO	Type 1	12 400 000
	Type 2	9 635 000
	Type 3	77 372 500
	Mesures de sauvegardes	773 500
	Total EC 1	100 181 000
EC2 : DIOU	Type 1	20 380 000
	Type 2	12 020 000
	Type 3	60 994 000
	Mesures de sauvegardes	425 000
	Total EC 2	93 819 000
Total activités PDIC/REDD+		194 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		6 000 000
Financement initial récapitulatif - Total Général		200 000 000

4.2 Financement additionnel

4.2.1 Contraintes auxquelles le PDIC REDD + répond

Les contraintes principales à la gestion des ressources naturelles sont d'origine anthropique. En effet, les espaces boisés sont remplacés progressivement par des champs. L'ouverture et l'installation des champs ne respectent pas les normes techniques en la matière. La technique utilisée est la coupe en blanc suivie de brûlis des résidus.

En outre, la déforestation au profit des différents besoins domestiques (nouveaux champs, combustible) constitue aussi une contrainte importante, la divagation des animaux selon la pratique de pâturage libre est aussi un obstacle important pour la conservation du couvert végétal et de la biodiversité. Tous ces facteurs anthropiques ont pour conséquences l'amplification de l'action de l'eau et du vent sur le sol compte tenu de l'absence de couvert végétal, la destruction des éléments nutritifs par le feu et la dégradation du couvert végétal. Il est à noter que le faible niveau de revenus touchant particulièrement les jeunes et les femmes est certainement l'un des importants facteurs qui les poussent à détruire les formations végétales pour la vente du bois.

4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +

Le PDIC/REDD + (Projets de Développement Intégré Communaux pour la REDD +) est un projet inclusif et intégré à l'échelle de la commune de Dalo qui répond aux objectifs de développement de cette dernière et qui contribue à renforcer la capacité de séquestration de carbone des forêts en agissant sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts incluant la gestion durable des forêts. Ainsi, le PDIC/REDD+ propose des solutions sous la forme d'activités diverses visant à réduire de façon significative la pression exercée sur les ressources forestières par :

- des actions directement liées à la séquestration de carbone (plantations, mise en place d'un système de protection des forêts, délimitation et surveillance) ;
- des activités habilitantes visant la préservation et la conservation de la ressource (instauration d'un dispositif de gestion et de contrôle des forêts : mise en place de COGES pour les forêts et mobilisation de GGF existant à Gafaloo) ;
- des activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts (développement d'alternatives pour améliorer les apports alimentaires du bétail à l'étable et limiter ainsi le surpâturage, promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes : maraichage, production et commercialisation du beurre de karité, warrantage de récoltes).

A terme, il est attendu que :

- La séquestration du carbone par les massifs forestiers de la commune est renforcée grâce à la restauration/préservation des deux espaces de conservation ;
- La gouvernance des ressources naturelles et du foncier est renforcée ;
- Les productions agro-sylvo-pastorales sont améliorées ;
- Les conditions de vie des populations sont améliorées.

4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

4.2.3.1. Espace de conservation de la forêt villageoise de Gafalgoo

4.2.3.1.1. Activités de type 1 = activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone

Activité 1.1. Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Gafalgoo

a) Objectifs

L'objectif général du reboisement de l'espace de conservation de Gafalgoo vise à renforcer le couvert végétal de la forêt en reverdissant ses clairières et ses limites contribuant ainsi à accroître sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur de l'espace de conservation ;
- Renforcer le potentiel floristique de la forêt ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone de la forêt.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- 2 000 plants de *Parkia biglobosa*, *Kaya senegalensis*, *Acacia nilotica*, *Bauhinia rufescens*, *Acacia senegalensis*, *Andersonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica* et du *Ziziphus maurithiana* sont mis à terre ;
- Environ 05 ha de terres dégradées au sein de la forêt sont récupérés ;
- Les arbres plantés sont entretenus par les bénéficiaires directs.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riverains et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes, 40 PDI.

d) Sous-activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer le grillage de protection des plants ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est évalué à **7 970 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie de Dalo sera responsabilisée pour la mise en œuvre de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Les comités de gestion forestière identifieront conjointement avec le STD en charge de l'environnement les 05 ha de terres dégradées pour le reboisement. Le piquetage, la

trouaison et la mise à terre des plantes seront exécutées par la main d'œuvre local qui sera rémunérée à la tâche et, sous la supervision du service départemental de l'environnement. Les plants seront fournis par la pépinière communale et le STD en charge de l'environnement assurera le suivi de la production de ces plants.

Sous l'égide de la mairie, le représentant de chaque village au sein du comité de gestion de la forêt sera chargé de mobiliser les populations de son village de ressort pour participer aux différents travaux (piquetage, trouaison, plantation) et à l'entretien des plants après plantation. Le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi technique du reboisement et apportera un appui-conseil aux comités de gestion forestière dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eau emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (tableau 7).

4.2.3.1.2. Activités de type 2 habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

Activité.2.1. Mettre en place et former les membres du COGES du magasin de warrantage à Bazilakoa

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du magasin de warrantage à Bazilakoa par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de six membres (06) du magasin de warrantage est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du magasin ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires directs

Les six (06) membres du bureau COGES du magasin de warrantage composés de 03 hommes et 03 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers (coût).

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000 FCFA** pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le STD en charge de l'agriculture pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.2. Elaborer le cahier de charges pour le magasin de warrantage à Bazilakoa

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation du magasin de warrantage et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges est élaboré pour la réalisation du magasin de warrantage ;
- La qualité de l'ouvrage (magasin) est assurée.

c) Bénéficiaires directs

200 personnes de Bazilakoa composées de 125 femmes et de 75 hommes et dont 75 jeunes bénéficieront directement de l'activité.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration des cahiers de charges ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera un consultant qu'il recrutera pour l'élaboration des différents cahiers de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

4.2.3.1.3. Activités de type 3 indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation

Activité.3.1 Construction d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa

a) Objectifs

La construction du magasin de warrantage à Bazilakoa vise à faciliter l'accès au financement (crédit stockage) par les producteurs, leur permettant ainsi de ne pas brader leurs productions tout juste après les récoltes et, de disposer de stockage commercialisable des mois après les récoltes.

Les objectifs spécifiques sont :

- Disposer d'un cadre pour une conservations adéquate des produits agricoles ;
- Eviter aux petits producteurs de vendre leurs récoltes juste après la période de soudure ;
- Donner la possibilité aux producteurs d'accéder à un crédit ;
- Négocier de meilleurs prix par l'agrégation des produits ;
- Réduire les pressions exercées par les agriculteurs sur les ressources forestières pour du revenu par défaut de stocks de produits à commercialiser pendant la période de soudure.

b) Résultats attendus

- Un magasin de warrantage d'une capacité de 150 tonnes est construit à Bazilakoa;
- Les stocks de produits agricoles sont gérés de façon rentable ;
- Les petits producteurs ont un meilleur accès au crédit et négocie des prix intéressants pour la cession de leurs stocks de produits.

c) Sous activités

La mise en œuvre de l'activité implique trois actions complémentaires :

- Préparer le site d'installation du magasin de stockage ;
- Construire et équiper de palettes un magasin de warrantage d'une capacité de 150 tonnes.
- Mettre en place un système d'éclairage solaire dans les 4 côtés de l'infrastructure ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'agriculture.
- Réception de l'ouvrage.

d) Bénéficiaires directs

200 personnes de Bazilakoa composées de 125 femmes et de 75 hommes et dont 75 jeunes bénéficieront directement de l'activité.

e) Moyens financiers.

Le coût de cette activité est évalué à **21 078 750** Francs CFA.

f) Stratégie de mise en œuvre.

La mairie suivant les procédures de passation de marché simplifiées va recruter un prestataire chargé de la construction et de l'équipement du magasin. La gestion de l'infrastructure sera concédée à un COGES qui sera mis en place. Le suivi et l'encadrement seront assurés par les services techniques en charge de l'agriculture.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Cette activité ne soulève pratiquement pas d'enjeux environnementaux et sociaux. En effet, aucune destruction d'arbre ne sera nécessaire. Toutefois, l'abandon d'emballages plastiques sur le site par les prestataires sont sources de pollutions mineures.

Activité .3.2 Formation de 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien)

a) Objectifs

Cette activité a pour but de contribuer à l'atténuation des pressions humaines sur les espaces de conservation par la réduction des quantités de bois utilisées pour les besoins de cuissons dans les ménages.

b) Résultats attendus

- 100 femmes sont formées à la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés type 03 pierres ;
- Les femmes formées font des restitutions auprès de leurs consœurs, ce qui permettra la construction d'au moins 300 foyers améliorés 3 pierres ;
- La technique de fabrication des foyers 3 pierres est largement maîtrisée et adoptée par les femmes des deux villages ;

c) Bénéficiaires directs

Les femmes sont les principales bénéficiaires de l'activité. Elle devrait toucher de façon directe 100 femmes des villages de Bazilakoa et Guénien (50 femmes dans chaque village) dont au moins 40 jeunes.

d) Sous activités

- Préparation et conduite d'une formation des formateurs par le STD en charge de l'environnement ;
- Former 100 femmes sur les techniques de fabrication des foyers améliorés 3 pierres ;
- Restituer la formation au niveau des communautés ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

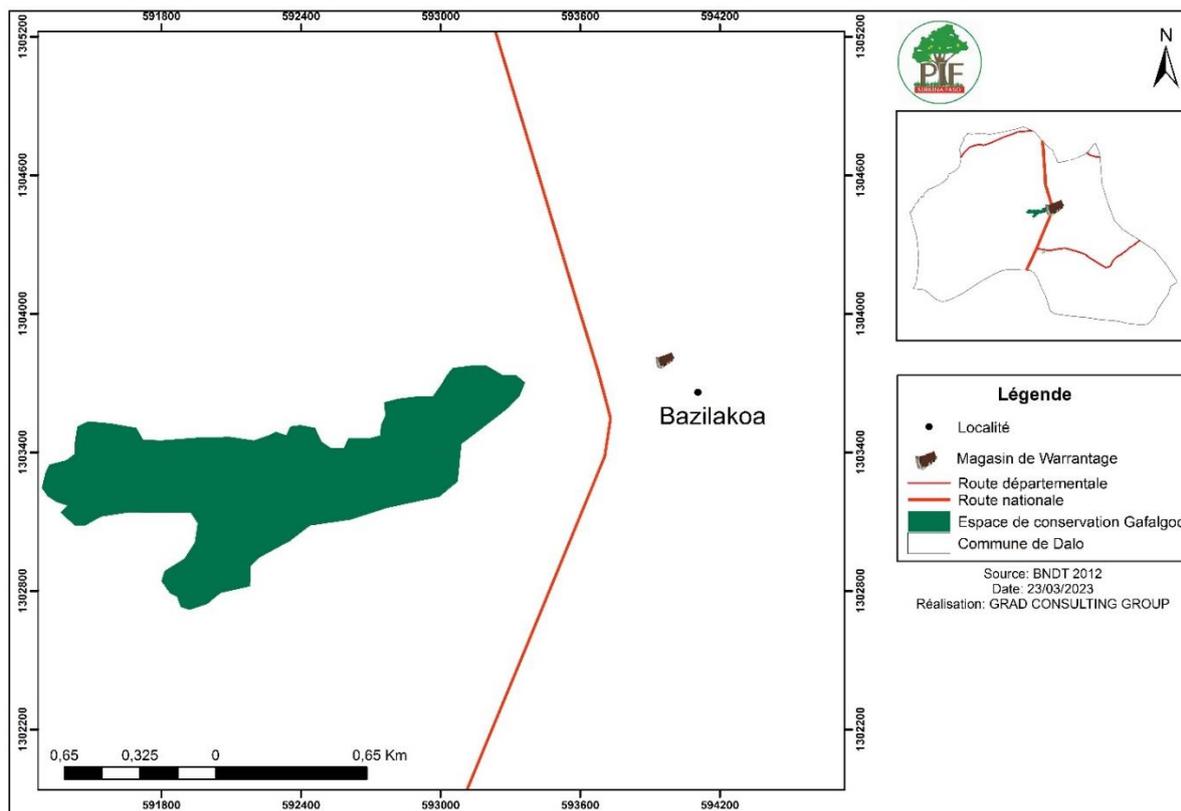
Le coût total de réalisation de l'activité est de **1 470 000 FCFA**

f) Stratégie de mise en œuvre

La formation des femmes sur les techniques de fabrication des foyers améliorés 3 pierres aura lieu en quatre sessions de deux jours regroupant 25 femmes. En collaboration avec les organisations féminines, la mairie identifie 100 femmes (50 femmes par village bénéficiaire) qui vont bénéficier de la formation. Ces dernières doivent être dynamiques, capables de faire de bonnes restitutions et capables de mobiliser les autres femmes autour de l'activité. Chacune des 100 femmes devra par la suite restituer la formation au profit de 03 autres femmes minimum de sa localité. Pour la phase de formation (avec le prestataire), la mairie est chargée de mobiliser le petit matériel nécessaire pour les besoins de la formation (pelles, brouettes, etc.). Le service départemental en charge de l'environnement assurera la formation et le suivi de l'activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.



Carte 8: localisation des investissements de la forêt villageoise de Gafalgoo (financement additionnel)

4.2.3.2. Espace de conservation de la forêt villageoise de Diou

4.2.3.2.1 Activités de type 1 = activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone

Activité 1.1 Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou

a) Objectifs

L'objectif général du reboisement de l'espace de conservation de Diou vise à renforcer le couvert végétal de la forêt en reverdissant ses clairières et ses limites contribuant ainsi à accroître sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur de l'espace de conservation ;
- Renforcer le potentiel floristique de la forêt ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone de la forêt.

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- 2 000 plants de *Parkia biglobosa*, *Kaya senegalensis*, *Acacia nilotica*, *Acacia senegalensis*, *Andersonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica* et *Ziziphus mauritiana* sont mis à terre ;

- Environ 05 ha de terres dégradées au sein de la forêt sont récupérés ;
- Les arbres plantés sont entretenus par les bénéficiaires directs.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les populations des 04 villages riveraines et usagers de la forêt que sont Bazilakoa, Dalo, Diantou et Guénien, estimées à 10 164 personnes dont 4 737 hommes, 5 427 femmes, 2 896 jeunes, 40 PDI.

d) Sous-activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer le grillage de protection des plants ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est évalué à **8 070 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie de Dalo sera responsabilisée pour la mise en œuvre de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Les comités de gestion forestière identifieront conjointement avec le STD en charge de l'environnement les 05 ha de terres dégradées pour le reboisement. Le piquetage, la trouaison et la mise à terre des plantes seront exécutées par le service de l'environnement et à l'aide de la main d'œuvre local pour chacun en ce qui le concerne et qui sera rémunéré à la tâche. Les plants seront fournis par la pépinière communale et le STD en charge de l'environnement assurera le suivi de la production de ces plants.

Sous l'égide de la mairie, le représentant de chaque village au sein du comité de gestion de la forêt chargé de mobiliser les populations de son village de ressort pour participer aux différents travaux (piquetage, trouaison, plantation) et à l'entretien des plants après plantation. Le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi technique du reboisement et apportera un appui-conseil aux comités de gestion forestière dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eau emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (tableau 9).

Activité .1.2 Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés le bosquet communal de Dalo: enrichissement du bosquet par des espèces PFNL et mellifères

a) Objectifs

L'objectif est de renforcer la densité du couvert végétal dans le bosquet communal et ainsi augmenter sa capacité de séquestration du carbone.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Récupérer les espaces dégradés à l'intérieur du bosquet communal 65/15 ;
- Renforcer le potentiel floristique du bosquet ;
- Matérialiser les limites du bosquet communal ;
- Accroître la capacité de séquestration du carbone du bosquet.

b) Résultats attendus

- 2000 plants d'espèces fourragères, fruitière et autres PFNL sont mis à terre dans l'optique d'enrichir le bosquet communal ;
- Environs 05 ha de terres dégradées au sein du bosquet communal sont récupérées ;
- Les limites du bosquet communal sont matérialisées à la peinture ;
- 08 panneaux signalétiques des limites du bosquet communal sont implantés.

c) Bénéficiaires directs :

Le reboisement du bosquet profitera aux populations de Dalo, estimées à 5 173 personnes, dont 2 441 hommes, 2 732 femmes et 1 570 jeunes.

d) Sous activités

Elles vont consister à :

- Identifier de manière participative les espaces dégradés à reboiser ;
- Acquérir les plants à partir de la pépinière communale ;
- Mobilisation du petit matériel pour la trouaison (10 barres à mine, 10 pics, 10 pelles, 10 gants) ;
- Réaliser le piquetage et la trouaison ;
- Mettre en terre les plants ;
- Acquérir et installer le grillage de protection des plants ;
- Assurer l'entretien des plants ;
- Rematérialiser les limites du bosquet à la peinture ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement.

e) Moyen financier

Pour la réussite de l'activité, une somme de **9 030 000 FCFA** sera mobilisée.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie s'assurera de la bonne exécution de l'activité en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Le comité de gestion du bosquet communal en collaboration avec le service départemental en charge de l'environnement identifiera les parties dégradées du bosquet à reboiser. La mairie se chargera d'engager les temporels qui seront rémunérés pour le piquetage, les trouaisons et la mise en terre des plants, lesquels plants seront fournis par la pépinière communale. La mairie et le service départemental en charge de l'environnement et les bénéficiaires feront le choix des espèces à planter. Par un processus d'appel d'offres simplifié, la mairie procédera au recrutement

d'un prestataire pour le re marquage des limites du bosquet à la peinture. Les autorités administratives, les services techniques étatiques déconcentrés concernés. La mairie et le service départemental en charge de l'environnement assurera le suivi du reboisement et apportera un appui-conseil au comité de gestion du bosquet dans le cadre de l'entretien des plants.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

Cette activité de reboisement ne présente pas d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Toutefois, l'activité de reboisement nécessite l'utilisation de plants produits dans des pots en plastique et d'eau emballées pour le rafraîchissement dont les emballages constituent un danger pour l'environnement mais également pour les animaux. Au regard du nombre, des mesures doivent être prises pour la collecte et l'enfouissement des pots et une sensibilisation menée à l'endroit de la communauté. Par ailleurs, les opérations de trouaison et de mise en terre peuvent occasionner des blessures pour lesquelles des mesures de mitigation sont proposées dans le tableau d'atténuation (tableau 9).

4.2.3.2 Activités de type 2 habitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier

Activité 2.1. Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher (2 ha) de Dalo

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du périmètre maraîcher des jeunes de Dalo par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du périmètre maraîcher est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du périmètre ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires

Les six (06) membres du bureau COGES du périmètre des jeunes de Dalo composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000FCFA** pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'agriculture pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.2. Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher (2 ha) de Diantou

a) Objectifs

L'objectif global de cette activité est d'assurer une bonne gestion et une durabilité du périmètre maraîcher des jeunes de Diantou par la responsabilisation des bénéficiaires eux-mêmes.

b) Résultats attendus

- Un comité de gestion (COGES) de 06 membres du périmètre maraîcher est mis à place ;
- Les membres du bureau COGES sont outillés pour une gestion durable du périmètre ;
- Des documents statutaires (statut et règlement intérieur) du COGES sont élaborés.

c) Bénéficiaires

Les six (06) membres du bureau COGES du périmètre des jeunes de Diantou composés de 04 hommes et 02 femmes dont 02 jeunes sont les bénéficiaires directs de l'activité.

d) Sous-activités

- Elaborer et adopter les statuts et règlement intérieur du COGES ;
- Mettre en place le COGES ;
- Former les membres du COGES.

e) Moyens financiers

Le PDIC REDD+ mobilisera un montant de **300 000**FCFA pour la mise en œuvre de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service départemental en charge de l'agriculture pour exécuter cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.3. Elaborer un cahier de charges du périmètre maraîcher (2 ha) de Dalo

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation des différents travaux d'aménagement du périmètre maraîcher et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier de charges du périmètre maraîcher est élaboré ;
- La qualité des travaux à réaliser est assurée.

c) Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, désagrégés en 15 hommes, 15 femmes et 5 PDI du village de Dalo.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher à Dalo ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera un consultant pour l'élaboration du cahier de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité 2.4. Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher (2 ha) de Diantou

a) Objectifs

Le cahier des charges a pour but de formaliser les attentes en matière de spécifications techniques pour la réalisation des différents travaux d'aménagement du périmètre maraîcher et de les rendre compréhensible aux différents acteurs en définissant tous les aspects (fonctionnel, organisationnel, technique, juridique, administratif, etc.).

De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- Définir un moyen de communication entre les acteurs ;
- Définir un référentiel lors de la réalisation des différents travaux ;
- Définir avec précision les engagements contractuels de chacun des acteurs.

b) Résultats attendus

- Un cahier des charges du périmètre maraîcher est élaboré ;
- La qualité des travaux à réaliser est assurée.

c) Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 personnes désagrégées en 15 hommes, 15 femmes, 10 jeunes et 5 PDI du village de Diantou.

d) Sous-activités

- Recruter un consultant pour l'élaboration du cahier de charges ;
- Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher à Diantou ;
- Valider le cahier des charges.

e) Moyens financiers

Un budget de **1 200 000 FCFA** est prévu pour la réalisation de cette activité.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie recrutera un consultant pour l'élaboration du cahier de charges. Les services techniques concernés seront mobilisés pour la validation du contenu des différents documents.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

4.2.3.2.3 Activités de type 3 indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation

Activité .3.1. Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo

a) Objectif global

L'objectif de cette activité est de contribuer à la création de revenus pour les jeunes de Dalo par le développement de la culture maraîchère afin de réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles de l'espace de conservation, surtout pendant la saison sèche. En plus, elle contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations de la localité.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Accroître la disponibilité de produits maraîchers frais dans la localité ;
- Accroître les revenus des bénéficiaires et les conditions de vie de leurs ménages respectifs

b) Résultats attendus

En termes de résultats, il est attendu que :

- Un aménagement sommaire sur une superficie de 02 ha avec un forage et dispositif d'exhaure solaire est réalisé à Dalo pour la production maraîchère par les jeunes ;
- Les capacités des bénéficiaires en production maraîchère est renforcée ;
- Les revenus des bénéficiaires sont augmentés ;
- La disponibilité en produits maraîchers frais est accrue et permet d'améliorer la sécurité alimentaire des populations de la localité.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, désagrégés en 15 hommes, 15 femmes et 5 PDI du village de Dalo.

d) Sous activités

- Réaliser un aménagement simplifié du site (labour, nivellement, parcellement, ...) ;
- Réaliser un forage positif d'au moins 5 m³/heure équipé d'un polytank de 10 m³ et d'un système d'exhaure solaire ;
- Clôturer le périmètre avec du grillage sur 800 mètres linéaire ;
- Acquérir 2000 plants de *Bauhinia rufescens* pour le renforcement de la clôture grillagée ;
- Réaliser 06 bassins étanches maçonnés pour le stockage de l'eau ;
- Suivi contrôle à pied d'œuvre des travaux par un consultant ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'agriculture.

e) Moyens financiers

Le cout de réalisation de l'activité est évalué à **22 195 000FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

Par un processus d'appel d'offres simplifié, des prestataires seront recrutés pour la réalisation du forage et ses équipements annexes, la construction des bassins de rétention d'eau, de l'aménagement du périmètre de même que la mise en place de la clôture grillagée qui sera renforcée par une haie vive de *Bauhinia rufescens* (2 000 plants). Les plants de *Bauhinia rufescens* seront acquis au niveau de la pépinière communale. Un COGES sera mis en place et assurera la gestion quotidienne et la durabilité des investissements. Les services techniques de l'agriculture seront chargés d'identifier et de sélectionner les exploitants du périmètre et procéder à leur formation sur des thématiques en lien avec la production maraîchère. L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication des bénéficiaires et des services techniques de l'agriculture qui assureront le suivi.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

En termes d'enjeux environnementaux et sociaux, l'aménagement du périmètre suscite des impacts mineurs. Toutefois, à l'aménagement, certains producteurs seront amenés à céder une partie de leurs champs et le dessouchage de moins d'une vingtaine d'arbres opéré. Également, lors de la phase d'exploitation, l'abandon d'emballages plastiques (d'eau, de produits de traitement, etc.) et l'usage inapproprié des pesticides et engrais de synthèse peuvent occasionner des pollutions si des précautions ne sont pas prises.

Activité .3.2. Former 30 exploitants du périmètre maraîcher de Dalo en technique de production maraîchère

a) Objectifs

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités techniques des producteurs, exploitants du site, sur les meilleures techniques de production maraîchère à même d'accroître significativement leur productivité, prenant en compte les aspects d'agroécologie permettant ainsi de réduire la pollution de l'environnement et la dégradation des terres dans le village de Dalo due à l'utilisation des engrais chimiques.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques d'au moins 30 producteurs(trices) en matière de maraîchère sont renforcées ;
- L'utilisation des amendements organiques (compost) est adoptée par les bénéficiaires ;
- La productivité des produits maraîchers est accrue.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 jeunes, exploitants des périmètres maraîchers aménagés par le projet à Dalo. Ce chiffre est désagrégé en 15 hommes, 15 femmes et 5 PDI.

d) Sous activités

- Former les bénéficiaires sur les techniques de production maraîchère ;
- Suivre la mise en œuvre de l'activité (service technique en charge de l'agriculture).

e) Moyens financiers

Le coût total de réalisation de l'activité est de **410 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

La mairie responsabilisera le service technique départementale de l'agriculture pour la conduite de cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants :

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.

Activité .3.3. Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Diantou

a) Objectif global

L'objectif de cette activité est de contribuer à la création de revenus pour les populations de Diantou par le développement de la culture maraîchère afin de réduire les pressions anthropiques sur les ressources naturelles de l'espace de conservation, surtout pendant la saison sèche. En plus, elle contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations de la localité.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Accroître la disponibilité de produits maraîchers frais dans la localité ;
- Accroître les revenus des bénéficiaires et les conditions de vie de leurs ménages respectifs.

b) Résultats attendus

- Un aménagement sommaire sur une superficie de 02 ha avec un forage et dispositif d'exhaure solaire est réalisé à Diantou pour la production maraîchère ;
- Les capacités des bénéficiaires en production maraîchère est renforcée ;
- Les revenus des bénéficiaires sont augmentés ;
- La disponibilité en produits maraîchers frais est accrue et permet d'améliorer la sécurité alimentaire des populations de la localité.

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 personnes désagrégés en 15 hommes, 15 femmes dont 10 jeunes et 5 PDI du village de Diantou.

d) Sous activités

- Réaliser un aménagement simplifié du site (labour, nivellement, parcellement, ...) ;
- Réaliser un forage positif d'au moins 5 m³/heure équipé d'un polytank de 10 m³ et d'un système d'exhaure solaire ;
- Clôturer le périmètre avec du grillage sur 600 mètres linéaire ;
- Acquérir 2000 plants de Bauhinia rufescens pour le renforcement de la clôture grillagée ;
- Réaliser 06 bassins étanches maçonnés pour le stockage de l'eau ;
- Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'agriculture.

e) Moyens financiers

Le coût de réalisation de l'activité est évalué à **21 831 250 FCFA.**

f) Stratégie de mise en œuvre

Par un processus d'appel d'offres simplifié, des prestataires seront recrutés pour la réalisation du forage et ses équipements annexes, la construction des bassins de rétention d'eau et l'aménagement du périmètre, de même que la mise en place de la clôture grillagée qui sera renforcée par une haie vive de Bauhinia rufescens (2 000 plants), lesquels plants seront acquis au niveau de la pépinière communale. Les services techniques de l'agriculture seront chargés d'identifier et de sélectionner

les exploitants du périmètre et procéder à leur formation sur des thématiques en lien avec la production maraîchère. L'activité sera placée sous la coordination et la supervision de la mairie avec une implication des bénéficiaires et des services techniques de l'agriculture qui assureront le suivi.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

En termes d'enjeux environnementaux et sociaux, l'aménagement du périmètre suscite des impacts mineurs. Toutefois, à l'aménagement, certains producteurs seront amenés à céder une partie de leurs champs et le dessouchage de moins d'une vingtaine d'arbres opéré. Également, lors de la phase d'exploitation, l'abandon d'emballages plastiques (d'eau, de produits de traitement, etc.) et l'usage inapproprié des pesticides et engrais de synthèse peuvent occasionner des pollutions si des précautions ne sont pas prises.

Activité .3.4. Former 30 exploitants du périmètre maraîcher de Diantou en technique de production maraîchère

a) Objectifs

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités techniques des producteurs, exploitants du site, sur les meilleures techniques de production maraîchère à même d'accroître significativement leur productivité, prenant en compte les aspects d'agroécologie permettant ainsi de réduire la pollution de l'environnement et la dégradation des terres dans le village de Diantou due à l'utilisation des engrais chimiques.

b) Résultats attendus

- Les capacités techniques d'au moins 30 producteurs(trices) en matière de production maraîchère ;
- L'utilisation des amendements organiques (compost) est adoptée par les bénéficiaires ;
- La productivité des produits maraîchers est accrue

c) Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de l'activité sont 30 producteurs/trices, exploitants du périmètre maraîcher aménagé par le projet à Diantou. Ce chiffre est désagrégé en 15 hommes, 15 femmes, 10 jeunes et 5 PDI.

d) Sous activités

- Former les bénéficiaires sur la réalisation des techniques de production maraîchère ;
- Suivre la mise en œuvre de l'activité (service technique en charge de l'agriculture).

e) Moyens financiers

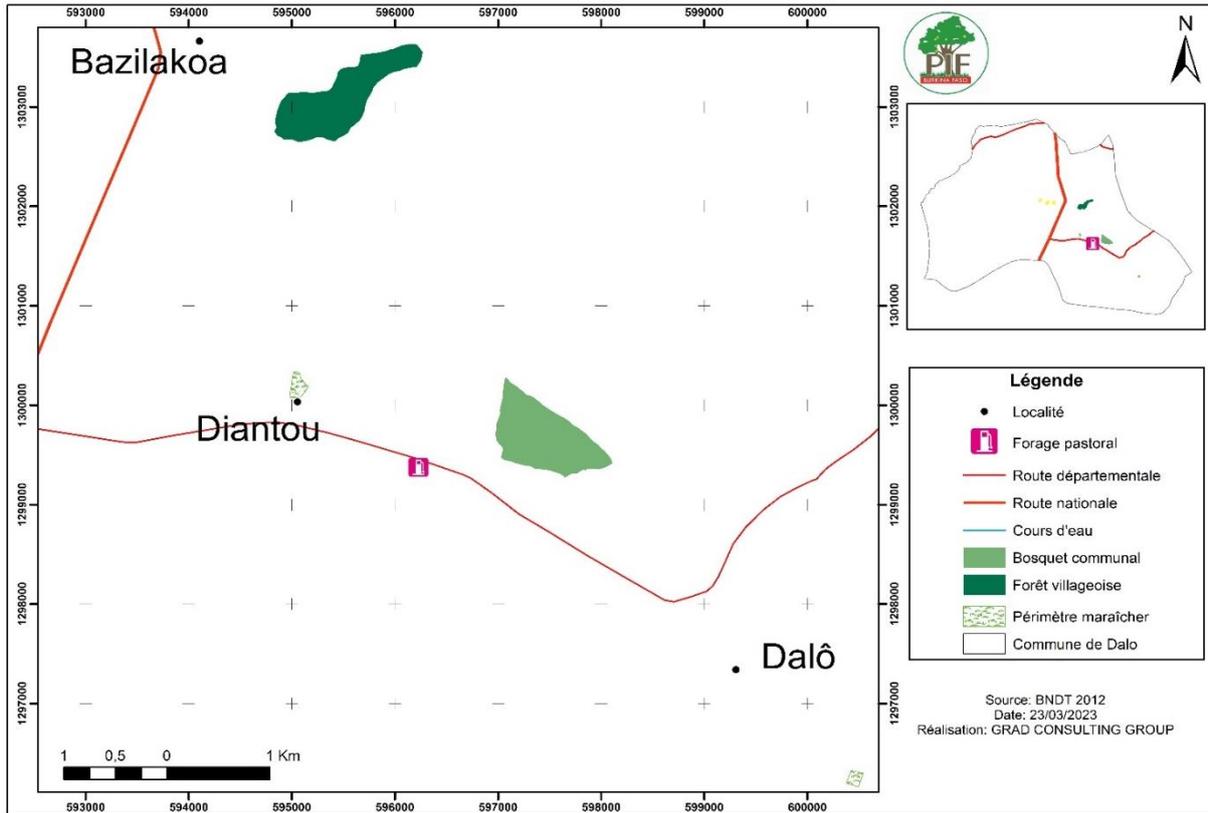
Le coût total de réalisation de l'activité est de **410 000 FCFA**.

f) Stratégie de mise en œuvre

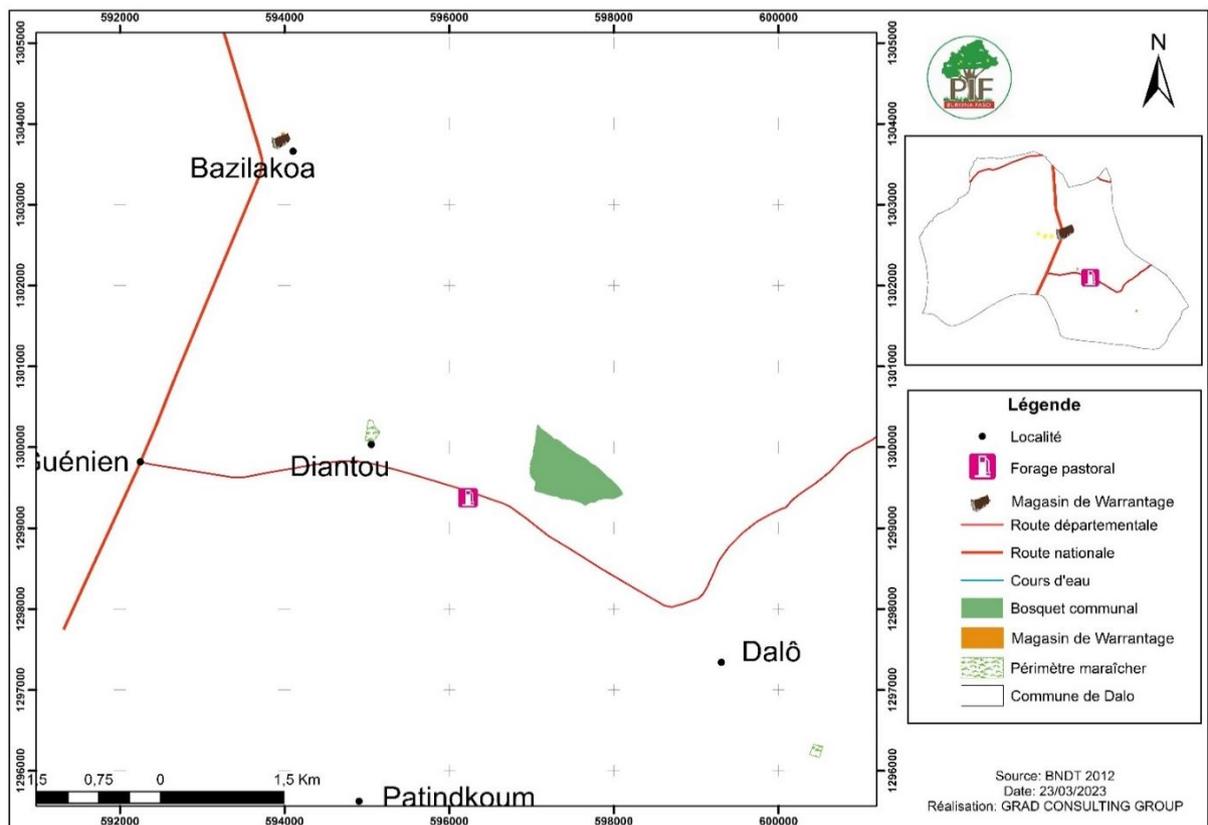
La mairie responsabilisera le service technique départementale de l'agriculture pour la conduite de cette activité.

g) Risques et impacts environnementaux et sociaux probants

L'activité ne soulève pas d'enjeux environnementaux et sociaux.



Carte 9: localisation des investissements de la forêt villageoise de de Diou (financement additionnel)



Carte 10: Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (financement additionnel)

4.2.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.2.4.1. Espace de conservation de Gafalgoo

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 6: Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement additionnel) pour l'EC de Gafalgoo

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
Type 1	A1.1	Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo						
	A1.1.1	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux (Espace de 10m entre les espèces spécifiques, soit 100 plants /ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha plants (épineux), soit au total 2000 plants)	Plant	1 500	300	450 000	Epineux, Production pépinière communale	
			Plant	500	1 500	750 000		
	A1.1.2	Formation en technique de reboisement (trouaison et mise en terre des plants) par le service en charge de l'environnement (repas communautaire)	Participant	40	2 000	80 000	Repas communautaire : 1000fcfa /jr/personne ; durée= 2jours	
			Durée	2	25 000	50 000	Frais du formateur	
	A1.1.3	Prise en charge des frais de piquetage, trouaison et mise en terre des plants	Plant	2 000	300	600 000	300fcfa/ piquetage + trou + plant mis en terre	
	A1.1.4	Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1000m: ml = (tendeur, grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 000	6 000	6 000 000		
	A1.1.5	Suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000		
		Coût A1.1				7 970 000		
	Coût total activités type1				7 970 000			
Type 2	A2.1	Mettre en place et former le COGES du magasin de warrantage à Bazilakoa						
	A2.1.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000		
	A2.1.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité	FF	1	150 000	150 000	Restauration + carburant= 6000f/jour; durée 2 jours	
		Coût total A.2.1				300 000		

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A2.2	Elaborer le cahier de charges du magasin de warrantage à Bazilakoa					
	A2.2.2	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.2.3	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.2.4	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.2				1 200 000	
		Coût total activités type 2				1 500 000	
Type 3	A3.1	Construire d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa					
	A3.1.1	Réalisation du magasin de stockage	Unité	1	19 000 000	19 000 000	
	A3.1.2	Equipement en palettes synthétiques	Unité	50	17 500	875 000	
	A3.1.3	Mise place d'un système d'éclairage solaire dans les 4 cotés	Unité	1	200 000	200 000	
	A3.1.4	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	1 003 750	1 003 750	
		Coût total A.3.1				21 078 750	
	A3.2	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien)					
	A3.2.1	Prestation d'un(e) formateur/trice spécialisée en formation de formatrices de foyers améliorés 3 pierres en 4 sessions, 1 jour /session ; chaque femme forme à son tour 2 autres femmes de son voisinage	Jour	10	25 000	250 000	8 jours de formation, préparation+ rapport = 2 jours
	A3.2.2	Prise en charge des participants :100 femmes, chaque femme formera à son tour 3 autres femmes pour produire au total 400 foyers améliorés 3 pierres	Participant	100	12 000	1 200 000	Restauration + carburant= 6000F/jour ; 02 jours
	A3.2.3	Suivi de l'activité par le service de l'environnement	Jour	2	10 000	20 000	
	Coût total A.3.2				1 470 000		
	Coût total activités type 3				22 548 750		
Financement additionnel - Coût total activités espace de conservation de GAFALGOO					32 018 750		

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC**

Tableau 7: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités (financement additionnel) de l'EC de Gafalgoo

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	60 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A3.1	Construction d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	25 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC GAFALGOO				85 000	

4.2.4.1. Espace de conservation de Diou

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 8: Budget des activités ordinaires du PDIC-REDD+ (financement additionnel) pour l'EC de Diou

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
Type 1	A1.1 Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou						
	A1.1.1	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux (Espacement de 10m entre les espèces spécifiques, soit 100 plants /ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha, soit au total 2000 plants)	Plant	1 500	300	450 000	Epineux, Production pépinière communale
			Plant	500	1 500	750 000	
	A1.1.2	Formation en technique de reboisement (trouaison et mise en terre des plants) par le service en charge de l'environnement (repas communautaire)	Participant	40	2 000	80 000	1000fcfa /jr/personne ; durée= 2jours
			Durée	2	25 000	50 000	Frais du formateur
	A1.1.3	Prise en charge des frais de trouaison et mise en terre des plants	Plant	2 000	200	400 000	200fcfa/ trou + plant mis en terre
	A1.1.4	Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1000m: ml = (tendeur, grillage de 1,5m + 01 cornière de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 000	6 000	6 000 000	
	A1.1.5	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	300 000	300 000	
	A1.1.6	Suivi de l'activité par le STD en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	4jours par saison
		Coût total A1.1				8 070 000	
		A1.2 Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés le bosquet communal 65/15 de Dalo: enrichissement du bosquet par des espèces PFNL et mellifères					
	A1.2.1	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux (Espacement de 10m entre les plants, soit 100 plants /ha sur 2,5 ha et espacement de 5m soit 400 plants/ha soit au total 2000 plants)	Plant	2 000	1 000	2 000 000	
	A1.2.2	Prise en charge du piquetage, de la trouaison et de la mise en terre	Plant	2 000	300	600 000	
	A1.2.3	Acquisition et installation de grillage de protection pour un périmètre d'environ 1000m: ml = tendeur, grillage de 1,5m + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml +ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 000	6 000	6 000 000	
A1.2.4	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	300 000	300 000		
A1.2.5	Délimitation à la peinture des limites des bosquets	km	3	30 000	90 000		

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations	
	A1.2.6	Formation et suivi de l'activité par le service technique en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
		Coût total A1.2				9 030 000	
		Coût total activités type 1				17 100 000	
	A2.1	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo					
	A2.1.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.1.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité (Restauration + carburant= 6000f/jour ; durée 2 jours)	FF	1	150 000	150 000	
		Coût total A.2.1				300 000	
	A2.2	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou					
	A2.2.1	Assemblée Générale de Mise en place du bureau COGES	FF	1	150 000	150 000	
	A2.2.2	Formation des membres du COGES sur leur rôle et responsabilité (Restauration + carburant= 6000f/jour ; durée 2 jours)	FF	1	150 000	150 000	
		Coût total A.2.2				300 000	
	A2.3	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo					
	A2.3.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.3.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.3.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.3				1 200 000	
	A2.4	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou					
	A2.4.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.4.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.4.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	FF	1	200 000	200 000	
		Coût total A.2.4				1 200 000	
		Coût total activités type 2				3 000 000	
Type 3	A3.1	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo					
	A3.1.1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h équipé d'un château d'eau (polytank) de 10m3, et d'un système d'exhaure solaire					
		Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h	Unité	1	7 000 000	7 000 000	

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	4 000 000	4 000 000	
	Système d'exhaure solaire (pompe immergée, plaques, ...)	Unité	1	2 300 000	2 300 000	
	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	U	1	1 000 000	1 000 000	
A3.1.2	Aménagement sommaire du périmètre - nivellement, labour, parcellement	ha	2	200 000	400 000	
A3.1.3	Réalisation de 6 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension (2mx2mx1m), construit en briques pleines de 13, un chaînage bas et un chaînage haut; crépissage à l'intérieur et l'extérieur, produits d'étanchéité coulés au-dessus de la chape.	Bassin	6	400 000	2 400 000	
A3.1.4	Acquisition de grillage pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, main d'œuvre, portes d'entrée, ...)	ml	600	6 000	3 600 000	Espacement de 2m, 400 plants
A3.1.5	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	1 035 000	1 035 000	
A3.1.6	Renforcer la clôture grillagée avec une haie vive d'Acacia nilotica et Bauhinia rufescens	Plant	2 000	200	400 000	
A3.1.7	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'agriculture	Jour	6	10 000	60 000	
	Coût total A.3.1				22 195 000	
A3.2	Former 30 exploitants en technique de production maraichère					
A3.2.1	Formation de 30 exploitants en technique de production maraichère par le service technique de l'agriculture (Restauration + carburant= 6000F, 2 jours)	Participants	30	12 000	360 000	
		Jour	3	25 000	75 000	Frais du formateur
	Coût total A.3.2				410 000	
A3.3	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou					
A3.3.1	Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h équipé d'un château d'eau (polytank) de 10m3, et d'un système d'exhaure solaire	U	1	7 000 000	7 000 000	
	Réalisation d'un Forage positif d'au moins 5m3/h	U	1	2 300 000	2 300 000	
	Système d'exhaure solaire (pompe immergée, plaques, ...)	U	1	2 300 000	2 300 000	
	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de haut	Ens.	1	4 000 000	4 000 000	

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	U	1	958 333	958 333	
A3.3.2	Aménagement sommaire du périmètre - nivellement, labour, parcellement	ha	2	200 000	400 000	
A3.3.3	Réalisation de 6 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension (2mx2mx1m), construit en briques pleines de 13, un chainage bas et un chainage haut; crépissage à l'intérieur et l'extérieur, produits d'étanchéité coulés au-dessus de la chape.	Bassin	6	400 000	2 400 000	Chape en béton,
A3.3.4	Acquisition de grillage pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, main d'œuvre, portes d'entrée, ...)	ml	600	6 000	3 600 000	Espacement de 2m, 400 plants
A3.3.5	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	FF	1	1 012 917	1 012 917	
A3.3.6	Renforcer la clôture grillagée avec une haie vive d'Acacia nilotica et Bauhinia rufescens	Plant	2 000	200	400 000	
A3.3.7	Suivi par le STD en charge de l'agriculture : 4 jours de suivi	Jour	6	10 000	60 000	
	Coût total A.3.3				21 731 250	
A3.4	Former 30 exploitants en technique de production maraichère					
A3.4.1	Formation de 30 exploitants en technique de production maraichère par le service technique de l'agriculture (Restauration + carburant= 6000F, durée = 2 jours)	Participants	30	12 000	360 000	
		Jour	3	25 000	75 000	Frais du formateur
	Coût total A.3.4				410 000	
	Coût total activités type 3				44 746 250	
Financement additionnel - Coût total activités espace de conservation de DIOU					64 846 250	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC**

Tableau 9: : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Diou (financement additionnel)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	20 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A.1.2	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés des 2 bosquets communaux de Dalo: enrichissement des bosquets par des espèces PFNL et mellifères	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A.3.1	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
A.3.3	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC DIOU				50 000	

4.2.5. Budget additionnel récapitulatif

Tableau 10: Budget additionnel récapitulatif des activités retenues par espace de conservation

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
EC 1 : GAFALGOO	Type 1	7 970 000
	Type 2	1 500 000
	Type 3	22 548 750
	Mesures de sauvegardes	85 000
	Total EC 1	32 103 750
EC2 : DIOU	Type 1	17 100 000
	Type 2	3 000 000
	Type 3	44 746 250
	Mesures de sauvegardes	50 000
	Total EC 2	64 896 250
Total activités PDIC/REDD+		97 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		3 000 000
Total Général		100 000 000

5. Résultats attendus

5.1 Financement initial

5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC/REDD+

Les interventions du PDIC-REDD+ vont profiter à l'ensemble des populations de la commune de Dalo, y compris les PDI. Cependant, certains vont être particulièrement bénéfiques aux acteurs directs impliqués dans la mise en œuvre de l'activité. Le tableau donne les détails des bénéficiaires du PDIC-REDD+ de Dalo.

Tableau 11: Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+ (financement initial)

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
EC de Gafalgoo	Type 1	A.1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A.1.2	Ouvrir et entretenir de pares feux (5360 ml) autour de l'EC de Gafalgoo	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A.1.3	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Gafalgoo	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
	Type 2	A.2.1	Mettre en place un COGES de l'espace de conservation de Gafalgoo	25	18	7	8			
		A.2.2.	Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Gafalgoo	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A.2.3.	Mettre en place une cellule de surveillance bénévole de l'espace de conservation de Gafalgoo	-	-	-	-			
		A.2.4.	Sensibiliser le milieu scolaire sur la préservation des espaces de conservation	200	80	120	200			
		A.2.5.	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraicher de Bazilakoa	06	04	02	02			

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
		A. 2.6	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de Guénien	06	04	02	02			
		A.2.7.	Mettre en place et former les membres du COGES du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	06	04	02	02			
		A.2.8	Elaborer un cahier de charges du périmètre maraîcher des jeunes de Bazilakoa	30	15	15	30		5	
		A.2.9	Elaborer un cahier de charges du périmètre maraîcher des femmes de Guénien	30	-	30	15		5	
		A.2.10	Elaborer un cahier de charge du magasin (de 40 tonnes) de stockage et vente d'aliments de bétails et semence fourragères à Guénien.	1 011	480	521	269	20		
	Type 3	A.3.1	Soutenir l'apiculture moderne dans les villages (Bazilakoa et Guénien) de l'espace de conservation de Gafalgoo.	30	15	15	10		3	
		A.3.2	Appuyer 30 personnes vulnérables (dont 20 femmes, PDI et jeunes) en technique d'élevage amélioré (embouche et aviculture) et dotation en animaux + kit de traitement dans les 2 villages usagers (Bazilakoa, Guénien)	30	15	15	10		5	
		A.3.3	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien)	100	-	100	40		10	
		A.3.4	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les Jeunes de Bazilakoa	30	15	15	30		5	
		A.3.5	Acquérir du matériel de production pour les exploitants du périmètre maraîcher de Bazilakoa	30	15	15	30		5	

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
		A.3.6	Former 30 producteurs /trices maraichers (issu de périmètre de Bazilakoa) dont 15 femmes sur les techniques de compostage en fosse	30	15	15	30		5	
		A.3.7	Aménager un périmètre de 02ha pour les femmes de Guénien	30	-	30	15		5	
		A.3.8	Acquérir du matériel de production pour les exploitants du périmètre maraicher de Guénien	30	-	30	15		5	
		A.3.9	Former 30 productrices maraichers (issu des périmètres de Guénien) sur les techniques de compostage en fosse	30	-	30	15		5	
		A.3.10	Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semence fourragères à Guénien	1 011	480	521	269			
Ec de Diou	TYPE 1	A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou.	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A1.2	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Diou par la peinture et les panneaux de signalisation	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A1.3	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal (59.4 ha) de Dalo 65/15: enrichissement par des espèces PFNL et mellifères	5 173	2 441	2 732	1 570			
	TYPE 2	A.2.1.	Mettre en place du COGES L'EC de Diou	25	18	7	8			
		A.2.2.	Elaborer une charte foncière locale de l'EC de Diou	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A.2.3.	Mettre en place une cellule de surveillance bénévole de l'espace de conservation de Diou	-	-	-	-			
		A.2.4.	Elaborer et mettre en œuvre des règles de gestion du bosquet communal 65/15 de Dalo	5 173	2 441	2 732	1 570			
		A.2.5.	Mettre en place et former le COGES de la pépinière communale à Dalo	6	6	-	2			
		A.2.6.	Mettre en place et former le COGES de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	6	-	6	2			

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
		A.2.7.	Mettre en place et former le COGES du parc de vaccination à Diantou	6	4	2	2			
		A.2.8.	Mettre en place et former le COGES du forage pastoral positif à Bazilakoa, quartier Diou	6	4	2	2			
		A.2.9	Elaborer un cahier de charges de la pépinière communale de Dalo	6 190	2 906	3 284	1 830		40	
		A.2.10	Elaborer un cahier de charge de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	20	-	20	10			
		A.2.11	Elaborer un cahier de charges du parc de vaccination de Diantou	1 017	465	552	260	10		
		A.2.12	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral positif de Diou (Bazilakoa)	2 963	1 351	1 612	797	10		
	TYPE 3	A.3.1	Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo	6	6	-	2			
		A.3.2	Former six (06) pépiniéristes pour le fonctionnement de la pépinière communale à Dalo	6	6	-	2			
		A.3.3	Acquérir du matériel de production pour la pépinière communale à Dalo	6	6	-	2			
		A.3.4	Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	20	-	20	10			
		A.3.5	Former 20 femmes pour la prise en charge de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	20	-	20	10			
		A.3.6	Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	20	-	20	10			
		A.3.7	Réaliser un parc de vaccination à Diantou	1 017	465	552	260	10		
		A.3.8	Réaliser un forage pastoral positif avec pompe motricité humaine à Diou	2 963	1 351	1 612	797	10		

5.1.2 Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions à la suite de la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+

Les résultats en termes de séquestration de carbone ont été estimés avec l'outil Ex ACT. Les estimations du carbone séquestré grâce les investissements de reforestation des deux espaces de conservation des forêts villageoises de Gafalgoo et de Diou, ainsi que la mise en application des bonnes pratiques de productions agro-sylvo-pastorales dans le cadre du PDIC-REDD+ dans la commune de Dalo permettre de réduire la quantité de CO₂ émise de 63 062 tCO₂Eq au cours des deux premières années d'exécution du projet. Ces résultats justifient l'apport du projet en termes de séquestration du carbone.

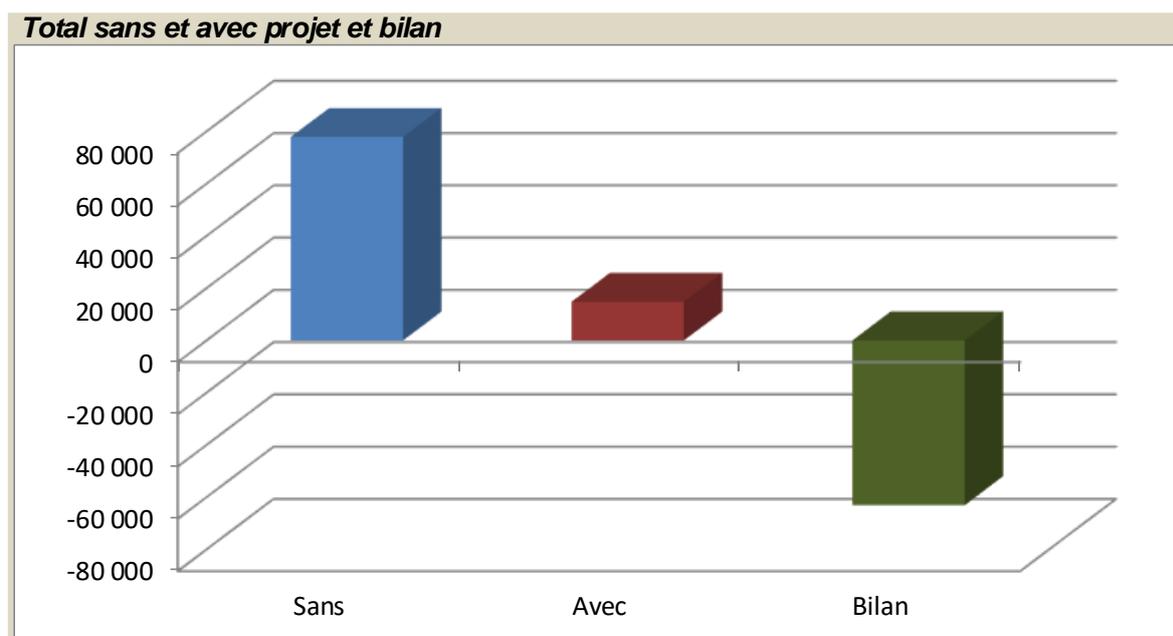


Figure 1: Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Dalo (Total sans et avec projet et bilan).

Les résultats par composante et par type de GES, selon les échelles spatiales et temporelles doivent être analysés de façon approfondie en exploitant le module « Résultats » de l'outil Ex Act sont présentés sur le tableau 10.

Tableau 12 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Dalo (financement initial)

Nom du Projet	PEDIC CENTRE OUES		Zone climatique	Durée du Projet (en années)			20				
Continent	Afrique		Type de sol dominant	Surface totale (ha)			263,8				
Composantes du projet	Flux bruts			Répartition du bilan par type de GES				Résultats par an			
	Sans	Avec	Bilan	Tous les GES en tCO ₂ eq			Sans	Avec	Bilan		
	Tous les GES en tCO ₂ eq			CO ₂			N ₂ O	CH ₄			
	Positif=émission / négatif=puits			Biomasse	Sol	Autre					
Changements d'Usage											
Déforestation	74 460	12 844	-61 616	-50 167	-9 493		-539	-1 416	3 723	642	-3 081
Boisement	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Autres CUT	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Agriculture											
Annuelle	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Pérenne	-950	0	950	904	46		0	0	-47	0	47
Riz	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Patûrage & bétail											
Patûrage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Bétail	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Dégradation et gestion											
Coastal wetlands	4 363	1 966	-2 397	1 613	354		-1 133	-3 231	218	98	-120
Intrants & Investissements	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Fishery & Aquaculture	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Total	77 873	14 811	-63 062	-47 651	-9 093	0	-1 672	-4 646	3 894	741	-3 153
Par hectare	295	56	-239	-180,6	-34,5	0,0	-6,3	-17,6			
Par hectare et par an	14,8	2,8	-12,0	-9,0	-1,7	0,0	-0,3	-0,9	14,8	2,8	-12,0

5.1.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

a) Sur le plan environnemental

En plus de la séquestration du carbone, l'exécution du PDIC-REDD+ induit d'autres impacts appréciables dont les suivants :

- la réalisation des pare-feux limitent la propagation des incendies dans les espaces de conservation de Gafalgoo et de Diou, ce qui constitue une option de protection des ressources végétales ;
- la réduction du surpâturage à travers la mise à disposition des éleveurs d'aliments bétail et de semences pour accroître les productions fourragères ;
- la vulgarisation et l'utilisation des foyers améliorés entraîneront la réduction de la coupe du bois pour les besoins domestiques ;
- l'accès par les couches vulnérables à travers leurs implications dans les projets de périmètres maraîchers et d'irrigation ;
- la protection des écosystèmes et les formations paysagères sont d'autres bénéfices accompagnant l'objectif principal qui la séquestration du carbone et la réduction des gaz à effet de serre.

Cependant, les impacts négatifs potentiels émanant de la réalisation des activités sont à noter, même s'ils mineurs car leur portée est très limitée. Les sources de ces impacts sont les suivants : la perte de végétation suite au débroussaillage au cours des travaux et l'ouverture des pare-feux ;

Les impacts de ces activités sont ponctuels, temporaires et mineurs et n'affecteront pas significativement l'environnement. Par contre le risque environnemental potentiel qui nécessite des mesures environnementales est l'utilisation abusive (mauvaise qualité/dangereux/surdosage) des pesticides et engrais de synthèse. Des mesures environnementales s'imposent à cet effet.

b) Sur le plan social et économique

- au total 28 262 habitants de la commune profiteront directement de la mise en œuvre des activités, dont 15 015 femmes, 22 055 jeunes et 35 PDI ;
- l'amélioration des revenus des ménages par la mise en œuvre des activités de soutien à la production et la transformation, ainsi que celles génératrices de revenus ;
- l'amélioration des conditions de vie par l'utilisation des foyers améliorés, l'accroissement des revenus, augmentation de l'offre en eau potable pour les hommes et les animaux et l'amélioration de la santé des animaux par la construction des parcs de vaccination et les formations dans les domaines de l'élevage.

5.13.3. Résultats attendus en termes de Co-bénéfices sur le plan de l'amélioration de la gouvernance

Dans le domaine de la gouvernance, les interventions du projet au niveau des deux espaces de conservation vont produire les impacts suivants ;

- la prise de conscience et de responsabilisation de la population en rapport avec la dégradation de leur environnement et des options d'adaptation ;
- la prise de conscience et de responsabilisation de la population de la nécessité de protéger les ressources naturelles et de renforcer le potentiel végétal dans leur environnement ;
- le renforcement des capacités, de la bonne gouvernance et de la démocratie à l'échelle locale par la mise en place des COGES ;

- la réduction des conflits sociaux résultant des concertations autour de l'utilisation des ressources naturelles ;
- l'implication de toutes les couches de la population dans les activités du PDIC-REDD+ ;
- la prise en compte du genre (femmes, jeunes et PDI) au niveau de la sélection des bénéficiaires et des organes de gestion comme les COGES ;
- la sécurisation des espaces de conservation et des sites d'activités communautaires.

5.2 Financement additionnel

5.2.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Les interventions du PDIC-REDD+ vont profiter à l'ensemble des populations de la commune de Dalo, y compris les PDI. Cependant, certains vont être particulièrement bénéfiques aux acteurs directs impliqués dans la mise en œuvre de l'activité. Le tableau donne les détails des bénéficiaires du PDIC-RED.

Tableau 13: Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+ (financement additionnel)

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
EC de Gafalgoo	Type 1	A.1.1	Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
	Type 2	A.2.1	Mettre en place et former les membres du COGES du magasin de warrantage à Bazilakoa	6	3	3	2			
		A.2.2.	Elaborer le cahier de charges pour le magasin à Bazilakoa	125	75	50	75		40	
	Type 3	A.3.1	Construction d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa	125	75	50	75			
		A.3.2	Formation de 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien	100	-	100	40			
Ec de Diou	TYPE 1	A1.1	Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	10 164	4 737	5 427	2 896		40	
		A1.2	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés le bosquet communal de Dalo: enrichissement du bosquet par des espèces PFNL et mellifères	5 173	2441	2732	1 570			
	TYPE 2	A.2.1.	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraicher (02ha) de Dalo	6	4	2	2			

EC	Type d'activité	Activités principales		Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
					Hommes	Femmes	Jeunes ≤ 35 ans	Transhumants	PDI	Autres
		A.2.2.	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de 02 ha pour les jeunes de Diantou	6	4	2	2			
		A.2.3.	Elaborer un cahier de charge du périmètre maraîcher (02ha) de Dalo	30	15	15	30		5	
		A.2.4.	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher (02ha) à Diantou	30	15	15	10		5	
	TYPE 3	A.3.1.	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les jeunes de Dalo	30	15	15	30		5	
		A.3.2.	Former 30 exploitants en technique de production maraîchère issu du périmètre maraîcher à Dalo	30	15	15	30		5	
		A.3.3.	Aménager un périmètre maraîcher de 02ha pour les de Diantou	30	15	15	10		5	
		A.3.4.	Former 30 exploitants en technique de production maraîchère issu du périmètre maraîcher à Diantou	30	15	15	10		5	

5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone

Les activités réalisées dans le cadre du financement additionnel permettent de réduire l'émission du carbone de CO₂ émise de 5 233 tCO₂Eq au cours des deux années d'exécution du projet. Ces résultats justifient l'apport du projet en termes de séquestration du carbone.

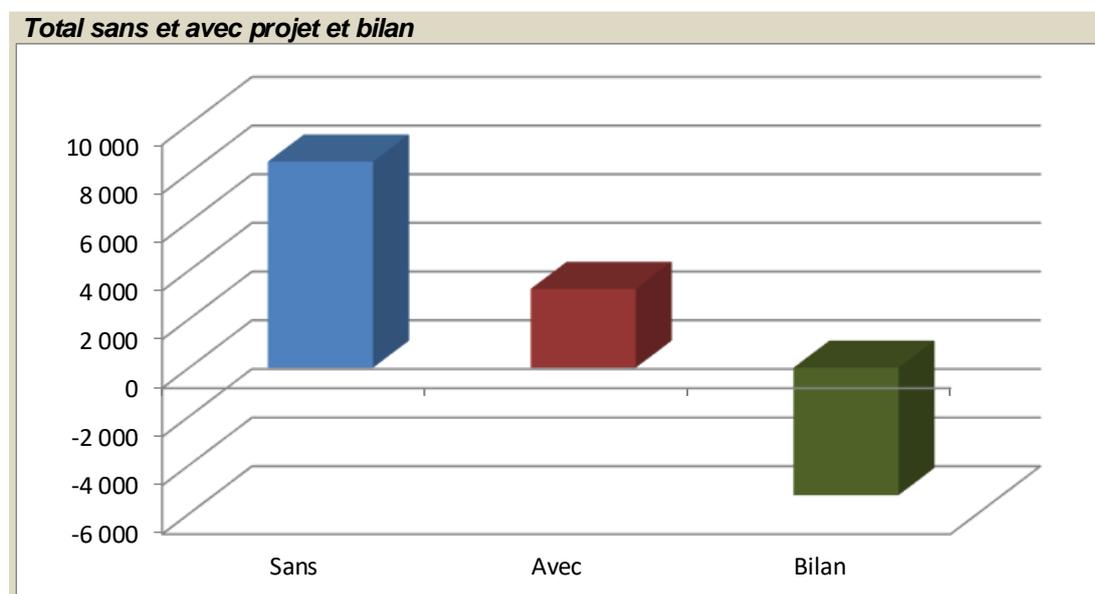


Figure 2 : Bilan carbone global du financement additionnel du PDIC/REDD+ de la commune rurale de Dalo

Tableau 14 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Dalo (financement additionnel)

Nom du Projet		PEDIC CENTRE OUES		Zone climatique		Tropical (Sec)			Durée du Projet (en années)		20	
Continent		Afrique		Type de sol dominant		Sols à argiles 1:1			Surface totale (ha)		54,9	
Composantes du projet	Flux bruts			Répartition du bilan par type de GES					Résultats par an			
	Sans	Avec	Bilan	Tous les GES en tCO ₂ eq					Sans	Avec	Bilan	
	Positif=émission / négatif=puits			CO ₂			N ₂ O	CH ₄				
				Biomasse	Sol	Autre						
Changements d'Usage												
Déforestation	10 193	563	-9 630	-8 290	-1 024		-85	-231	510	28	-482	
Boisement	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Autres CUT	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Agriculture												
Annuelle	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Pérenne	-1 720	-257	1 463	1 392	71		0	0	-86	-13	73	
Riz	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Patûrage & bétail												
Patûrage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Bétail	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Dégradation et gestion												
Coastal wetlands	0	2 934	2 934	0	0		762	2 172	0	147	147	
Intrants & Investissements	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Fishery & Aquaculture	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Total	8 473	3 240	-5 233	-6 898	-953	0	676	1 942	424	162	-262	
Par hectare	154	59	-95	-125,6	-17,4	0,0	12,3	35,4				
Par hectare et par an	7,7	3,0	-4,8	-6,3	-0,9	0,0	0,6	1,8	7,7	3,0	-4,8	

5.2.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

a) Sur le plan environnemental

En plus de la séquestration du carbone, l'exécution du PDIC-REDD+ induit d'autres impacts appréciables dont les suivants :

- la vulgarisation et l'utilisation des foyers améliorés entraîneront la réduction de la coupe du bois pour les besoins domestiques ;
- l'accès par les couches vulnérables à travers leurs implications dans les projets de périmètres maraîchers et d'irrigation ;
- la protection des écosystèmes et les formations paysagères sont d'autres bénéfices accompagnant l'objectif principal qui la séquestration du carbone et la réduction des gaz à effet de serre

Cependant, les impacts négatifs potentiels émanant de la réalisation des activités sont à noter, même s'ils mineurs car leur portée est très limitée. Les sources de ces impacts, notamment la perte de végétation suite au débroussaillage au cours des travaux et l'ouverture des pare-feux.

Les impacts de ces activités sont ponctuels, temporaires et mineurs et n'affecteront pas significativement l'environnement. Par contre le risque environnemental potentiel qui nécessite des mesures environnementales est l'utilisation abusive (mauvaise qualité/dangereux/surdosage) des pesticides et engrais de synthèse. Des mesures environnementales s'imposent à cet effet.

b) Sur le plan social et économique

- au total 11 527 habitants de la commune profiteront directement de la mise en œuvre des activités, dont 7 249 femmes, 8 598 jeunes et 40 PDI.
- l'amélioration des revenus des ménages par la mise en œuvre des activités de soutien à la production et la transformation, ainsi que celles génératrices de revenus ;
- l'amélioration des conditions de vie par l'utilisation des foyers améliorés, l'accroissement des revenus, augmentation de l'offre en eau potable pour les hommes et les animaux et l'amélioration de la santé des animaux par la construction des parcs de vaccination et les formations dans les domaines de l'élevage.

5.13.3. Résultats attendus en termes de Co-bénéfices sur le plan de l'amélioration de la gouvernance

Dans le domaine de la gouvernance, les interventions du projet au niveau des deux espaces de conservation vont produire les impacts suivants ;

- la prise de conscience et de responsabilisation de la population en rapport avec la dégradation de leur environnement et des options d'adaptation ;
- la prise de conscience et de responsabilisation de la population de la nécessité de protéger les ressources naturelles et de renforcer le potentiel végétal dans leur environnement ;
- le renforcement des capacités, de la bonne gouvernance et de la démocratie à l'échelle locale par la mise en place des COGES ;
- la réduction des conflits sociaux résultant des concertations autour de l'utilisation des ressources naturelles ;
- l'implication de toutes les couches de la populations dans les activités du PDIC-REDD+ ;
- la prise en compte du genre (femmes, jeunes et PDI) au niveau de la sélection des bénéficiaires et des organes de gestion comme les COGES;
- la sécurisation des espaces de conservation et des sites d'activités communautaires.

6. Principaux risques globaux et mesures d'atténuation dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+

6.1 Financement initial

Tableau 15 : Principaux risques globaux et mesures d'atténuation du financement initial

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Pilotage du PDIC-REDD+	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise appropriation des objectifs et résultats attendus du PDIC-REDD+ ainsi que des actions prévues ; Prise de décisions inadaptées, notamment dans le choix des prestataires ; Mauvaise communication et/ou absence de visibilité dans la mise en œuvre et des résultats ; Mauvaise répartition des tâches en fonction des compétences de chacun ; Mauvaise coordination du PDIC-REDD+ dans la mesure où il implique pas mal de parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie de communication pour informer et sensibiliser suffisamment tous les acteurs impliqués ; Suivre régulièrement et de façon rapprochée la mise en œuvre des activités par des prestataires recrutés Veiller à la participation de toutes les couches sociales de la population.
Financier	<ul style="list-style-type: none"> Fluctuations importantes des prix par rapports aux estimations de départ ; Manque de budget pour la réalisation de certaines tâches qui s'avèrent nécessaires à la mise en œuvre. Retard dans le virement des fonds par le PIF Suspension des financements par le bailleur 	<ul style="list-style-type: none"> La chaîne de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Temporels (respect du planning)	<ul style="list-style-type: none"> Lenteur dans les procédures de passation des marchés impactant sur le planning global du PDIC-REDD+ Retards des prestataires dans l'exécution des travaux/fourniture des livrables ; 	<ul style="list-style-type: none"> La chaîne de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Juridiques	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des clauses des contrats entravant l'exécution des travaux. Changement de l'environnement législatif ; 	<ul style="list-style-type: none"> La chaîne de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Aléas climatiques (inondation, sécheresse, vents violents, ...) ayant un impact sur le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter la programmation des activités en tenant compte des différentes saisons et de leurs aléas. Pour les reboisements, s'assurer de prioriser des plants de qualité résistants aux différents aléas.
Socio-politique	<ul style="list-style-type: none"> Instabilité politique dans le pays ; Survenance de conflits communautaires et intercommunautaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> Activer les mécanismes de prévention des conflits existant dans la commune
Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace de la commune marquée par la recrudescence des attaques de HANI rendant inaccessibles certaines zones et occasionnant des déplacements des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe de coordination du PDIC-REDD+ mettra en place un système de veille sécuritaire s'appuyant sur une bonne collaboration avec les FDS. Des arrangements pourraient être trouvés avec le PIF pour délocaliser les investissements des sites inaccessibles vers des zones plus sécurisées.

6.2 Financement additionnel

Tableau 16 : Principaux risques globaux et mesures d'atténuation du financement additionnel

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Pilotage du PDIC-REDD+	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise appropriation des objectifs et résultats attendus du PDIC-REDD+ ainsi que des actions prévues ; • Prise de décisions inadaptées, notamment dans le choix des prestataires ; • Mauvaise communication et/ou absence de visibilité dans la mise en œuvre et des résultats ; • Mauvaise répartition des tâches en fonction des compétences de chacun ; • Mauvaise coordination du PDIC-REDD+ dans la mesure où il implique pas mal de parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie de communication pour informer et sensibiliser suffisamment tous les acteurs impliqués ; • Suivre régulièrement et de façon rapprochée la mise en œuvre des activités par des prestataires recrutés • Veiller à la participation de toutes les couches sociales de la population.
Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Fluctuations importantes des prix par rapports aux estimations de départ ; • Manque de budget pour la réalisation de certaines tâches qui s'avèrent nécessaires à la mise en œuvre. • Retard dans le virement des fonds par le PIF • Suspension des financements par le bailleur 	<ul style="list-style-type: none"> • La chaine de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Temporels (respect du planning)	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur dans les procédures de passation des marchés impactant sur le planning global du PDIC-REDD+ • Retards des prestataires dans l'exécution des travaux/fourniture des livrables ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La chaine de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des clauses des contrats entravant l'exécution des travaux. • Changement de l'environnement législatif ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La chaine de la dépense du projet doit veiller au respect des lignes du budget et au respect des engagements
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Aléas climatiques (inondation, sécheresse, vents violents, ...) ayant un impact sur le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la programmation des activités en tenant compte des différentes saisons et de leurs aléas. • Pour les reboisements, s'assurer de prioriser des plants de qualité résistants aux différents aléas.
Socio-politique	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique dans le pays ; • Survenance de conflits communautaires et intercommunautaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Activer les mécanismes de prévention des conflits existant dans la commune
Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace de la commune marquée par la recrudescence des attaques de HANI rendant inaccessibles certaines zones et occasionnant des déplacements des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de coordination du PDIC-REDD+ mettra en place un système de veille sécuritaire s'appuyant sur une bonne collaboration avec les FDS. • Des arrangements pourraient être trouvés avec le PIF pour délocaliser les investissements des sites inaccessibles vers des zones plus sécurisées.

7. Annexes

7.1 Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités

7.1.1 Financement initial

❖ Espace de conservation de Gafalgoo

Tableau 17 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités initiales pour l'EC de Gafalgoo

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2	Coût total			
Type 1	A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	ha	10			11 440 000	EC Gafalgoo	Mairie	ST Environnement, Population locale Prestataires privés
	A1.2	Ouvrir et entretenir de pares feux (5360 ml) autour et à l'intérieur de l'EC de Gafalgoo	ml	5630			250 000	Pourtour EC Gafalgoo	Mairie	ST Environnement, Population locale Prestataire privé
	A1.3	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Gafalgoo	km	6			710 000	Pourtour EC Gafalgoo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Mettre en place et former le COGES de L'EC de Gafalgoo	Unité	1			300 000	EC Gafalgoo	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.2	Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Gafalgoo	Unité	2			3 800 000	EC Gafalgoo	Mairie	Prestataire privé, STD, Population locale
	A2.3	Assurer la surveillance bénévole de l'espace de conservation de Gafalgoo	Unité	3			705 000	EC Gafalgoo	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.4	Sensibiliser la jeunesse sur les questions environnementales	Unité	4			330 000	Ecoles	Mairie	Ecoles, lycées et collèges ST Environnement, Population locale
	A2.5	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraicher de Bazilakoa	Unité	5			300 000	Mairie	Mairie	ST Agriculture, Population locale

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
	A2.6	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de Guénien	Unité	6			300 000	Mairie	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A2.7	Mettre en place et former le COGES du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	Unité	7			300 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A2.8	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de Bazilakoa	Unité	8			1 200 000	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A2.9	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de Guénien	Unité	9			1 200 000	Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A2.10	Elaborer le cahier de charges du magasin de stockage (de 40 tonnes) et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	Unité	10			1 200 000	Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
Type 3	A.3.1	Soutenir l'apiculture moderne dans les villages usagers (Bazilakoa, Guénien) de l'EC de Gafalgoo	Producteur	30			6 530 000	Bazilakoa et Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A.3.2	Appuyer 30 personnes vulnérables (dont 20 femmes, PDI et jeunes) à se prendre en charge dans les 2 villages usagers (Bazilakoa, Guénien)	Personne vulnérable	30			6 415 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A.3.3	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien)	Femme	100			1 470 000	Bazilakoa et Guénien	Mairie	ST Environnement, Population locale Prestataire privé
	A.3.4	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Bazilakoa	ha	2			23 740 000	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
				An 1	An 2	Coût total			
A.3.5	Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraîcher (2 ha) de Bazilakoa	Kit de production	30			1 290 000	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
A.3.6	Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (2 ha) de Bazilakoa	Exploitant	30			640 000	Bazilakoa	Mairie	ST Agriculture, Population locale Prestataire privé
A.3.7	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les femmes de Guénien	ha	2			23 740 000	Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
A.3.8	Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraîcher de Guénien	Kit de production	30			1 290 000	Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
A.3.9	Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher de Guénien	Exploitant	30			640 000	Guénien	Mairie	ST Agriculture, Population locale Prestataire privé
A.3.10	Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	Magasin	1			11 617 500	Guénien	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale

❖ Espace de conservation de DIOU

Tableau 18 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités initiales pour l'EC de Diou

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
Type 1	A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	ha	10			11 340 000	EC de Diou	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A1.2	Matérialiser les limites de l'espace de conservation de Diou	km	3,5			725 000	EC de Diou	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A1.3	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal (65/15) de Dalo : enrichissement par des espèces PFNL et mellifères	ha	5			8 315 000	Bosquet communal 65/15 de Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Mettre en place le COGES l'EC de Diou	Unité	1			300 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.2	Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Diou	Unité	1			3 800 000	Diou	Mairie	Prestataire privé, STD, Population locale
	A2.3	Assurer la surveillance bénévole de l'espace de conservation de Diou	Unité	1			705 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.4	Elaborer et mettre en œuvre des règles de gestion pour le bosquet communal 65/15 de Dalo	Unité	1			1 215 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.5	Mettre en place et former le COGES de la pépinière communale à Dalo	Unité	1			300 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.6	Mettre en place et former le COGES de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	Unité	1			300 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
	A2.7	Mettre en place et former le COGES du parc de vaccination à Dianthou	Unité	1			300 000	Mairie	Mairie	ST de l'Élevage, Population locale
	A2.8	Mettre en place et former le COGES du forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)	Unité	1			300 000	Mairie	Mairie	ST de l'Élevage, Population locale
	A2.9	Elaborer le cahier de charges de la pépinière communale	Unité	1			1 200 000	Dalo, côté Est barrage	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.10	Elaborer le cahier de charges de l'unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	Unité	1			1 200 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.11	Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination à Diantou	Unité	1			1 200 000	Dantiou	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A2.12	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)	Unité	1			1 200 000	Diou	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
Type 3	A3.1	Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo	Pépinière	1			14 865 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.2	Former six (6) pépiniéristes pour le fonctionnement de la pépinière communale de Dalo	Pépinière	1			816 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.3	Acquérir du matériel de production pour la pépinière communale de Dalo	Pépinière	1			1 732 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.4	Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	Unité PFNL	1			18 326 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coûts en FCFA	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
				An 1	An 2	Coût total			
	A3.5 Former 20 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL	Femme	20			1 475 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.6 Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL	Kit de production	1			9 000 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.7 Réaliser un parc de vaccination à Dianthou	Unité	1			7 390 000	Diantou	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.8 Réaliser un forage pastoral positif à Diou (Bazilakoa)	Unité	1			7 390 000	Diou	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale

7.1.2 Financement additionnel

❖ Espace de conservation de Gafalgoo

Tableau 19 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités additionnels de l'EC de Gafalgoo

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					Semestre 1	Semestre 2				
Type 1	A1.1	Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	ha	5			7 970 000	EC de Gafalgoo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Mettre en place et former le COGES du magasin de warrantage à Bazilakoa	Unité	1			300 000	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A2.2	Elaborer le cahier de charges du magasin de warrantage à Bazilakoa	Unité	1			1 200 000	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
Type 3	A3.1	Construire d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa	Unité	1			21 078 750	Bazilakoa	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.2	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 2 villages usagers (Bazilakoa et Guénien)	Femme	100			1 370 000	Bazilakoa et Guénien	Mairie	ST Environnement, Population locale Prestataire privé

❖ Espace de conservation de Diou

Tableau 20 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités additionnels de l'EC de Diou

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					Semestre 1	Semestre 2				
Type 1	A1.1	Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	ha	5			8 070 000	EC de Diou	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A1.2	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés le bosquet communal 65/15 de Dalo : enrichissement du bosquet par des espèces PFNL et mellifères	ha	5			9 030 000	Bosquet communal 65/15	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo	Unité	1			300 000	Dalo	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A2.2	Mettre en place et former le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou	Unité	1			300 000	Diantou	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A2.3	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo	Unité	1			1 200 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A2.4	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou	Unité	1			1 200 000	Diantou	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
Type 3	A3.1	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo	Unité	1			22 195 000	Dalo	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.2	Former 30 exploitants en technique de production maraîchère /Dalo	Exploitant	30			410 000	Dalo	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A3.3	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou	Unité	1			21 831 250	Diantou	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.4	Former 30 exploitants en technique de production maraîchère	Exploitant	30			410 000	Diantou	Mairie	ST Agriculture, Population locale

7.2 Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act

7.2.1 Financement initial

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		264	31	224
Agriculture	Annuelle	0	225	40
	Pérenne	0	7	0
	Riz	0	0	0
Patûrage		0	0	0
Autres terres	Dégradées	0	0	0
	Autres	0	0	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		264	264	264

Les superficies doivent être identiques pour toutes les situations: merci de vérifier les différentes composantes

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
DEBUT	Forêt/Boisement	31	225,4	7,4	0	0	0	0	264
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	Dégradées	0	0	0	0	0	0	0
Autres		0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		31	225,4	7,4	0	0	0	0	263,8

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
DEBUT	Forêt/Boisement	224	40	0	0	0	0	0	264
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	Dégradées	0	0	0	0	0	0	0
Autres		0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		223,8	40	0	0	0	0	0	263,8

7.2.2 Financement additionnel

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		55	22	53
Agriculture	Annuelle	0	20	0
	Pérenne	0	13	2
	Riz	0	0	0
Patûrage		0	0	0
Autres terres	Dégradées	0	0	0
	Autres	0	0	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		55	55	55

Matrice des évolutions sans le projet pour une durée de trois (3) ans

Sols minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
			Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement	22	20	13,4	0	0	0	0	55
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		21,5	20	13,4	0	0	0	0	54,9

Matrice des évolutions avec le projet pour une période de trois (3) ans

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
			Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement	53	0	2	0	0	0	0	55
	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		52,9	0	2	0	0	0	0	54,9

7.3 Annexe 3 : coordonnées des investissements ponctuels

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
01	Dalo	Bosquet communal 65/15	597738,76	1299315,44
02	Dalo	Pépinière	600118,38	1298177,18
03	Dalo	Forage pépinière	600127,72	1298154,32
04	Dalo	Unité de production et de vente de beurre de karité et de PFNL	598150,29	1297698,61
05	Dalo	Périmètre maraîcher à réhabiliter	599602	1296396
06	Dianthou	Parc de vaccination	596171,33	1299278,96
07	Dianthou	Périmètre maraîcher à réhabiliter	595792	1299862
08	Diou	Forêt villageoise	596228,43	1303610,38
09	Diou	Forage pastoral	594655,63	1302954,76
10	Guénien	Magasin de vente d'aliment pour bétail	592934	1300100
11	Bazilakoa	Périmètre maraîcher	594495	1303619
Financement additionnel				
01	Diantou	Forage pastoral	596228,79	1299374,69
02	Diantou	Périmètre maraîcher pour les jeunes	595078,29	1300320,18
03	Bazilakoa	Magasin de warrantage	594019	1303831
04	Dalo	Périmètre maraîcher pour les jeunes	600459,36	1296246,09

7.4 Annexe 4 : Coordonnées des centres des investissements polygonaux

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
01	Gafalgoo	Forêt villageoise	592316,53	1303249,78
02	Bazilakoa	Périmètre maraîcher à réaliser	594506,86	1303902,56
03	Diou	Forêt villageoise	595389,04	1302997,37
04	Guénien	Périmètre maraîcher à réaliser	592867,23	1299419,35
05	Dianthou	Périmètre maraîcher à réhabiliter	595195,57	1300081,87
06	Dalo	Bosquet communal	597505,58	1299620,85
07	Dianthou	Parc de vaccination	596225,84	1299327,48
08	Dalo	Pépinière	600183,80	1298173,90
09	Dalo	Périmètre maraîcher à réhabiliter	599582,67	1296713,40
10	Dalo	Unité de production de beurre de karité et de vente de PFNL	598172,42	1297712,25
Financement additionnel				
01	Bazilakoa	Magasin de warrantage	593984,89	1303865,73
02	Dianthou	Périmètre maraîcher à réaliser	595055,87	1300168,65
03	Dalo	Périmètre maraîcher pour les jeunes	600469,55	1296237,14

7.5 Annexe 5 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune

7.5.1 Financement initial

MESURES DE SAUVEGARDE - FINANCEMENT INITIAL - ESPACE CONSERVATION DE GAFALGOO					
N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	Abandon des emballages sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison et de la mise en terre	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A1.2	Ouvrir et entretenir de pares feux (5360 ml) autour de l'EC de Gafalgoo	Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Destruction de quelques arbustes	Reboisement de compensation : délimitation du périmètre de la forêt avec des plants espacés de 5m soit environ 1100 plants, correspond à environ 4ha de plantation	503 500	Mairie
A.3.4	Aménager un périmètre maraîcher de 02 ha pour les jeunes de Bazilakoa	Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
		Risques liés à la pollution par l'usage inapproprié des pesticides et engrais	Sensibilisation des acteurs sur l'utilisation des pesticides et la gestion des emballages	50 000	Mairie
A.3.7	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les femmes de Guénien	Dessouchage de quelque arbres	Faire un reboisement de compensation à proximité	PM	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
		Abandon des emballages sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	5 000	Mairie
		Risques liés à la pollution par l'usage inapproprié des pesticides et engrais	Sensibilisation des acteurs sur l'utilisation des pesticides et la gestion des emballages	50 000	Mairie

MESURES DE SAUVEGARDE - FINANCEMENT INITIAL - ESPACE CONSERVATION DE GAFALGOO

		Dessouchage de quelque arbres	Faire un reboisement de compensation à proximité	PM	Mairie
A.3.10	Construire un magasin de 40 tonnes de stockage et vente d'aliments de bétails et semences fourragères à Guénien	Abandon des emballages sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Risques d'accident de chantier	Epi, Signalisation, mise en place d'une boîte à pharmacie pour soin d'urgence à la charge des entreprise	PM	Mairie
Mesures de sauvegarde - Financement initial - Coût estimatif total EC GAFALGOO				773 500	

MESURES DE SAUVEGARDE - FINANCEMENT INITIAL - ESPACE CONSERVATION DE DIOU

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Reboiser 10 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A1.3	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés du bosquet communal 65/15 de Dalo: enrichissement par des espèces PFNL et mellifères	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	100 000	Mairie
A.3.1	Aménager une pépinière communale équipée de matériel de production à Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
A.3.4	Réaliser une unité de production et vente de beurre de karité et de PFNL à Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	20 000	Mairie
		Risques de dispersion des eaux usées dans le milieu public	Créer une fosse vidangeable	160 000	Mairie
A.3.7	Réaliser un parc de vaccination à Dianthou	Production de déchets solides (emballages, seringues et sachets) abandonnés sur le site	Collecter les déchets dans un équipement approprié	20 000	Mairie
A.3.8	Réaliser un forage pastoral positif à Bazilakoa, quartier Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
Mesures de sauvegarde - Financement initial - Coût estimatif total EC DIOU				430 000	

7.5.2 Financement additionnel

MESURES DE SAUVEGARDE - FINANCEMENT ADDITIONNEL - ESPACE CONSERVATION DE GAFALGOO					
N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Faire un reboisement de 5 ha dans les espaces dégradés de l'espace de conservation (EC) de Gafalgoo	Abandon des emballages d'eau et sachets de pots sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	60 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A3.1	Construction d'un magasin de warrantage 150 tonnes à Bazilakoa	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets plastiques	25 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC GAFALGOO				85 000	Mairie
MESURES DE SAUVEGARDE - FINANCEMENT ADDITIONNEL - ESPACE CONSERVATION DE DIOU					
A1.1	Reboiser 5 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Diou	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	20 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A.1.2	Reboiser 05 ha dans les espaces dégradés des 2 bosquets communaux de Dalo: enrichissement des bosquets par des espèces PFNL et mellifères	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	PM	Mairie
A.3.1	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Dalo	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
A.3.3	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha pour les jeunes de Diantou	Abandon des emballages d'eau et sachets sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	10 000	Mairie
		Perte d'actif de production	Application des mesures consensuellement définies pour les propriétaires terriens et les exploitants	PM	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC DIOU				50 000	

7.6 **Annexe 6 : Outils utilisés lors des investigations terrain (fiches de collecte de données, PV de consultation publique, etc.) y compris quelques photos des séances de consultation publique**

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

14 BP 298 Ouagadougou 14

Tél : (226) 25 37 44 56

Courriel : pifburkina@yahoo.fr



BURKINA
FASO

Unité - Progrès - Justice

Région : Centre-Ouest
Province : Zinco
Commune : Dalo
Village de : Dalo

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC

POUR LA REALISATION DE

*Rencontre avec les acteurs de la
commune à la salle de la mairie*

L'an deux mille vingt trois et le dix sept mars s'est tenue à la salle de P.C. de la mairie de Dalo de 11 h 00 minutes, une rencontre d'échanges dans le cadre de la réalisation du screening environnemental et social du P.D.I.C - REDD+ de la commune de Dalo.

Ont participé à cette rencontre/entretien les catégories d'acteurs suivants :

- Le Président de la délégation spéciale
- le SG de la mairie
- les représentants de services techniques (agriculture, élevage, environnement)
- le chef coutumier et autres notables
- le ST du P.I.F. et les consultants GRAD

(Voir liste des personnes rencontrées est jointe en annexe).

Stratégie pour communiquer et mobiliser les parties prenantes y compris les personnes vulnérables pour les consultations (femmes, PDI, éleveurs transhumants, personnes vivantes avec un handicap, jeune etc...)

Des TDR de la rencontre ont été envoyés au SG de la mairie qui s'est chargé de solliciter la TDR et de convoquer les différents acteurs pertinents. Des appels téléphoniques avec le SG ont permis de mieux préciser l'organisation.

*1 Les échanges se sont déroulées autour des points suivants :

Recueil des avis /attentes, préoccupations/craintes /suggestions et recommandations des bénéficiaires

❖ **Les principales préoccupations /craintes soulevées au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) /entretien**

- les coûts unitaires de certains items (plants par le reboisement)
- suivi de activités par les services techniques
- la nécessité de prévoir des formations sur la techniques de reboisement
- la nécessité d'intégrer la construction d'un parc de vaccination et la balisage d'une piste à bétail de 1 km
- la question de motivation de populations par les incitations et mise en terre de plants et le transport de plants.

¹ Présentation du projet et ses impacts avec un accent mis sur les impacts du sous-projet ;

Processus de sélection consensuelle du site ciblé pour l'investissement ;

Information sur le démarrage de l'activité ;

❖ Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

- Réajuster les coûts unitaires pour plus de réalisme.
- Prévoir une formation sur le compostage en fosse et doter les bénéficiaires en petits matériels.
- Prévoir la construction d'un parc de vaccination.
- Prévoir de motivations lors de travaux et plantations.

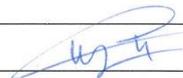
❖ Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

-
-
- RAS
-
-

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de 16 h 00 mn.
Pour le bureau d'étude :

Fait à Dolo Le 17 / 03 / 2023

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	SANFO Saneymane 
Pour les bénéficiaires (notable du village)	
Président CVD	
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	KIEMFORE Soudou 

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique

REGION DU CENTRE OUEST

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

PROVINCE DU ZIRO

COMMUNE DE DALO

LISTE DE PRESENCE EMARREE POUR LES INVESTIGATIONS TERRAIN COMPLEMENTAIRE DE L'EQUIPE
DE CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU PDIC/REDD+ DE DALO

N° Ordre	Nom	Prénom(s)	Sexe		Structure	Téléphone/WhatsApp	Signature
			M	F			
01	OUEDRAGO	Royanwendé	X		PDS	74-13-04-59	
02	SANFO	Souleymane	X		Peuvie	76542008	
03	KIENTURE	Saidou	X		Agriculture	75574170	
04	Guindem	T. Jacques	X		Elevage	77497988	
05	KONKRE	Karim	X		Environnement	71938012	
06	SIMPORE	Jean	X		Consultant	70123571	
07	MALO YATA	YAYA	X		Consultant	72837817	
08	Tientoué	P. Aristide	X		Consultant	70-73-77-23	
09	SANKARA	Oumouou	X		PDI	75-08-16-79	

10	Kolai	ZIBA				75.10.0191	
11	KABORE	Toua Waddelega	x				
12	NAKELSE	Landaogo	x			75.93-14-12	
13	KABORE	Abaga Jean-Pierre	x			76526095	
14	KABORE	Poko Fulbert	x			75130605	
15	DABO	Alouana	x			70-94-56-64	
16	SONDE	Issouf	x			57733583	
17	ZIBA	Bapien	x			54117381	
18	NERIE	Bely	x			66-67-18-79	
19	YANEOGO	Safetonic	x			65650365	
20	GOMHORE	Sandrine W	x			64.17.63.43	
21							
22							

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

14 BP 298 Ouagadougou 14
Tél : (226) 25 37 44 56
Courriel : pifburkina@yahoo.fr



BURKINA
FASO

Unité - Progrès - Justice

Région : *Centre-Ouest*
Province : *Koro*
Commune : *Dalo*
Village de : *Dalo*

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC

POUR LA REALISATION DE *Unité de production*
..... *et de vente de beurre de Karité et de PFNL*

L'an 2023 et le 18 mars s'est tenue à de 09h h 30 minutes, une rencontre d'échanges dans le cadre de la réalisation du screening environnemental et social de l'unité de production et de vente du beurre de Karité et de PFL

Ont participé à cette rencontre/entretien les catégories d'acteurs suivants :

- un représentant de la déléguée spéciale
- des représentantes des bénéficiaires (femmes et de leurs maris)
- les services techniques déconcentrés (Environnement, élevage et agriculture)
- les responsables coutumiers du village

(Voir liste des personnes rencontrées est jointe en annexe).

Stratégie pour communiquer et mobiliser les parties prenantes y compris les personnes vulnérables pour les consultations (femmes, PDI, éleveurs transhumants, personnes vivantes avec un handicap, jeune etc...)

La délégation a été mise à contribution pour passer l'information; la séance de travail a été participative et toutes les parties présentes ont eu droit à la parole après l'intervention du groupe de consultants qui a situés l'objectif et ce qui est attendu à travers cette rencontre.

*1 Les échanges se sont déroulées autour des points suivants :

Recueil des avis /attentes, préoccupations/craintes /suggestions et recommandations des bénéficiaires

❖ **Les principales préoccupations /craintes soulevées au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) /entretien**

- La nécessité de construire un mur de clôture
- étant donné que le site est situé en dehors des habitations
- Les bénéficiaires pensent déjà à la stratégie de gardénage du site
- L'équipement de l'unité

¹ Présentation du projet et ses impacts avec un accent mis sur les impacts du sous-projet ;

Processus de sélection consensuelle du site ciblé pour l'investissement ;

Information sur le démarrage de l'activité ;

❖ Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

- Construire un mur de clôture
- La réalisation d'un forage
-
-
-

❖ Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

- RAS
-
-
-
-

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de 10 h 30 mn.
 Pour le bureau d'étude :

Fait à Dalo Le 18/03/2023

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	SANFO Souleymane
Pour les bénéficiaires (notable du village)	KANKI javier
Président CVD	
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	NONKRE Kevin

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique

LISTE DE PRESENCE

Objet : Consultation pour l'identification des activités PDIC/REDD+ de la Commune

Date : 18/03/2023

Région : CENTRE-OUEST Province : ZIRO Commune : Dalo Village : Dalo

Lieu de la rencontre : Site de l'unité de transformation de fennu

N°	Nom et Prénom	Sexe (M, F)	Localité/Village	Structure/Fonction	Téléphone	Signature
1	KOLAI Ziba	M	Dalo	1 ^{er} vice PDS	75-10-01-91	
2	DABO Alexane	M	Dalo	personne ressource	70-96-56-64	
3	Guindem T. Jacques	M	Dalo	chef ZNTE	77657988	
4	KIEMTORE Souldou	M	Dalo	chef ZAT	75574170	
5	NONKRE Karim	M	Dalo	SDECA	75523785	
6	COMPAGNON Sandrine M.	F	Dalo	ACD	64-17654	
7	Ziba Bayi	M	Dalo	Agriculteur	54-57-1558	
8	ZIBA Bati'a	M	Dalo	Agriculteur	64-21-07-90	
9	YAMBOU S. Frédéric	M	Ouzga	Consultant	67670365	
10	Guindem T. Anthide	M	Ouzga	Consultant	70-73-77-22	

18/03/2023 site transformation PFNL femmes de Dalo.

N°	Nom et Prénom	Sexe (M, F)	Localité/Village	Structure/Fonction	Téléphone	Signature
11	ZIBA Bati Abel	M	Dalo	Agriculteur	76-17-35-60	
12	SENI Kayirié	F	Dalo	groupement de femmes de Dalo (Niyevélé)	66-77-5098	
13	NEYAN Kayirié	F	Dalo	groupement de femmes de Dalo (Niyevélé)	—	
14	SENI Kutatié	F	Dalo	„	64-42-38-39	
15	NFBIE Natiouani	F	Dalo			

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME BUDGÉTAIRE 089 « ÉCONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

14 BP 298 Ouagadougou 14
Tél : (226) 25 37 44 56
Courriel : pifburkina@yahoo.fr



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

5

Réaliser une unité de ^{transformation} ~~production~~ de vente
de PFNL - Dalo

FORMULAIRE DE FICHE DE SCREENING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le présent formulaire a été conçu pour la sélection initiale de l'activité (projet) devant être exécutée sur le terrain. Il permet de recueillir des informations qui permettent de déterminer les caractéristiques de l'environnement biophysique local et social du site aux fins d'évaluer les impacts socio-économiques potentiels sur les composantes du milieu.

Numéro de la fiche : 03
 Date de remplissage : 18/03/2023

Information situationnelle du site de l'investissement

Région : Centre - Ouest
 Province : Ziro
 Commune : Dalo
 Localités/villages : Dalo
 Secteur ou le quartier implantation :
 (À préciser si possible)

Identité de la personne chargée de remplir le présent formulaire

Nom : SIMPORE Prénom : Jean
 Fonction : Consultant GRAD-CG Portable : 70 12 35 71
 E-mail : simpoorej@ghs.com Signature : [Signature]

A. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'INVESTISSEMENT/ACTIVITE

Titre de l'activité (à écrire en intégralité):	<u>Réaliser une unité de production et de vente de beurre de Karité et de PFNL</u>
Description des sous-activités :	<u>Construction d'un local et d'un hangar Acquisition du matériel de production et de conditionnement Formation des femmes bénéficiaires Suivi de l'activité</u>
Nouvelle construction	<input checked="" type="checkbox"/> <u>Mise en place et formation du CGCS</u>
Réhabilitation de l'existant	<u>Non</u>
Extensions sur la même surface	<u>Non</u>
Extension sur une nouvelle surface	<u>Non</u>
Périmètre du site (m)	

Superficie totale du site d'accueil de l'investissement en ha	0,24 ha
---	---------

B. LOCALISATION DU SOUS-PROJET

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES EN UTM WGS84		
POINTS PERTINENTS	X	Y
POINT 1	59 82 06	12 97 726
POINT 2	59 81 47	12 97 731
POINT 3	59 81 50	12 97 699
POINT 4	59 82 12	12 97 697

C. STATUT FONCIER DU SITE D'INVESTISSEMENT

1) Donnez les informations (précises et vérifiables) sur la propriété du site

Statut du site d'accueil ? :

Site/terrain privé / /

Site/Terrain public (Etat ou collectivité)

2) Le site du sous-projet est-il une terre :

Urbaine / ___ / péri-urbaine / ___ / rurale / /

En zone lotie / ___ / Non lotie / /

Un espace en exploitation ? Oui / / Non / ___ / ; si oui, Un espace exploité par une famille propriétaire ?

Oui / ___ / Non / / ; Exploité par un propriétaire individuel ? Oui / / Non / ___ / ou un espace exploité par des non propriétaires ? Oui / / Non / ___ / si oui, combien ? / 3 /

Un espace en jachère ? Oui / ___ / Non / /

3) Documents de sécurisation du site

Existe-t-il des documents de sécurisation du site ? Oui / / Non / /

Si oui, précisez le type de document ?

Acte de cession amiable des droits fonciers

Attestation d'attribution

Titre foncier

Attestation de possession foncière rurale (APFR)

4) Le terrain est-il grevé de charge ? (Prêt de terre, location, hypothèque)

a- Oui / ___ / Don

b- Non / /

Si oui observation (précisez si Prêt de terre, location, hypothèque) :

D. Brève description du site d'accueil du projet et de son environnement

D1. Décrire la végétation existante

(Préciser s'il y a de la végétation dans l'emprise du site d'accueil des investissements. Si oui indiquer les différentes espèces végétales rencontrées sur le site et préciser le nombre d'individus par espèces. (Utiliser la fiche d'inventaire en annexe au besoin))

Savane parc à Vitellaria
Espèces: Piliostigma reticulatum
Vitellaria paradoxa
Diospiros mespitiiformis

D2. Cours d'eau (rivières, fleuves, lacs, marigots ...) (Mentionnez si le site est traversé par un cours d'eau ? si oui précisez)

Non

Le site est-il à proximité d'un cours d'eau (précisez la distance ?)

Non

D3. Occupation des terres du site d'accueil du projet (précisez si des champs ? plantations ? vergers ? des habitations ? Installations commerces ? etc.)

- Champs (précisez les spéculations cultivées et indiquez le plus dominant) :

Sesame

- Habitation et infrastructures connexes aux habitations :

Ouï

- Installations commerces.....

Non

- Plantation.....

Non

Vergers... Non

D4. Environnement immédiat du site (alentours immédiats). Préciser ce qu'on trouve aux environs du site.

Côté sud... Savane parc à Vitellaria
autres espèces: Pterocarpus amarus

Côté Nord... Savane parc + habitat

Côté Ouest : Savane parc + habitat

Côté Est : Savane parc

E. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'analyse du sous-projet en regard de la Norme environnementale et sociale °2 : Emploi et conditions de travail ; la Norme environnementale et sociale °3 : Utilisation efficace des ressources, prévention et gestion de la pollution ; la Norme environnementale et sociale °6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes et la Norme environnementale et sociale 8 : Patrimoine culturel) est dans le tableau ci-dessus :

	EST-CE QUE L'ACTIVITE ?	Oui	Non	Observations (éléments descriptifs précis)
	Diversité biologique			
E01	Nécessitera-t-elle un défrichement important (en termes de déboisement, superficie) ? (Si OUI, précisez si majeure ou mineure)		X	
E02	Concerne-t-elle des zones sensibles (zones ayant un statut juridique) ou d'espèces menacées d'extinction ?		X	
E03	Peut-t-elle affecter négativement l'écologie des rivières ?		X	
	Zones protégées			
E04	Touche-t-elle une zone protégée (parcs nationaux, réserve nationales, forêt protégées, zone humides, site de patrimoine mondiale)		X	
E05	Peut-t-elle affecter négativement l'écologie de la zone protégée (exemple interférence sur les routes de migration de mammifères ou d'oiseaux ?		X	
	Géologie et sol			

	EST-CE QUE L'ACTIVITE ?	Oui	Non	Observations (éléments descriptifs précis)
F01	Occasionne-t-elle le déni ou la restriction d'accès au terrain ou aux autres ressources économiques ?		X	
F02	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire d'infrastructures domestiques et/ou communautaires ?		X	
F03	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de revenus ou/et de moyens de subsistance ?		X	
F04	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de récoltes ou d'arbres fruitiers ? (si oui, précisez si pertes de récoltes ou arbres fruitiers) ?		X	
F05	Provoquera-t-elle la destruction de sites culturels (lieu sacré), archéologique ou historique ?		X	
F06	Favorisera-t-elle une intégration des femmes et leur participation dans la prise de décision ?	X		Projet porté par des femmes qui ont leurs revenus améliorés
F07	Occasionnera-t-elle le travail des enfants ?		X	
F08	Aura-t-elle recours à des pratiques de travaux forcés ?		X	
F09	Occasionnera-t-elle des discriminations dans les emplois ?		X	
F10	Occasionnera-t-elle un afflux de travailleurs pouvant favoriser le développement de pratiques d'Exploitation et d'Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) ?		X	
F11	Affectera-t-elle la santé des populations locales ?		X	
F12	Occasionnera-t-elle la détérioration de la situation sécuritaire des populations locales ?		X	
F13	Occasionnera-t-elle des conflits entre les populations ou entre elles et le projet ?		X	
F14	A-t-elle été choisi sur la base de consultation avec les bénéficiaires (question destinée au maire ou SG de Marie)	X		
15	Suscitera-t-elle un rejet du projet par une partie de la population ?		X	

- a) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions F01, F02, F03, F04, F05, F10 procéder à l'élaboration d'un Plan d'Action de Cadre Fonctionnel (PACF) : **Éligible**

E06	Peut-elle avoir des conséquences sur l'instabilité géologique ou du sol (favorisant par exemple, l'érosion ou les glissements de terrains et l'affaissement) ?		X	
E07	Est-elle située dans une zone menacée par l'ensablement ?		X	
	Pollution			
E08	Produira-t-elle des déchets solides, liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet ?		X	
E09	Générera-t-elle des déchets liquides ou solides dans le milieu naturel nécessitant des mesures sensibilisations ?	X	X	
E10	Générera-t-elle des déchets toxiques ou dangereux sur le site du projet ?		X	
E11	Généra-t-elle des nuisances comme le bruit		X	
E12	Contribuera-t-elle à la diminution des quantités d'eau disponibles aux autres utilisateurs		X	
E13	Est-elle située dans une zone où le système de drainage est défaillant ?		X	
E14	Provoquera-t-elle une perturbation de cours d'eau (déviation des canaux, modification des débits, ensablement, débordement) ?		X	
E15	Aura-t-elle lieu dans des anciens établissements qui risquent de contenir du ciment amiante ?		X	
E16	S'exécutera-t-elle sur un site renfermant un patrimoine culturel		X	

- a) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions suivantes E01, E02, E03, E04, E05, E06, E08, E10, E14 et E16, l'impact est considéré majeur et une EIES assortie d'un Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES) devra être préparé : **Inéligible** ;
- b) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions suivantes E01, E07, E12, E15, E16, l'impact est considéré moyen et le sous-projet doit faire l'objet d'une Notice d'Impact environnemental et social (NIES) assortie d'un Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES) : **Éligible**
- c) Si la réponse est NON aux questions citées en a) et b) et OUI aux questions E09, E11, E13, : l'impact est jugé insignifiant, le sous projet nécessite la préparation de prescriptions environnementales et sociale. **Éligible**

F. IMPACT SOCIAL

L'Analyse du sous-projet en regard de la norme environnementale et sociale n°2 : Emploi et conditions de travail ,**norme environnementale et sociale n°4** : Santé et sécurité des populations, **la norme environnementale et sociale n°5** : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire), **la norme n°8** : Patrimoine culturel, **la norme environnementale et sociale n°10** : s'assurer de la consultation et participation des parties prenantes liées au sous-projet durant le processus de screening et proposer des mesures pour maintenir la dynamique lors des prochaines étapes sont dans le tableau ci-dessous.

- b) Si la réponse est non ou oui à toutes les autres questions : l'impact est jugé insignifiant, le sous projet nécessite tout de même des propositions de mesures sociales : **Éligible**

NB : le PACF concerne uniquement les espaces de conservations

G. MESURES D'ATTENUATION

Pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises à cet effet

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

N° de la question répondue « OUI »	Actions	Mesures d'atténuations/bonifications
F06 E09		sensibilisation les bénéficiai pour une gestion saine des sachets d'eau et autres emballages plastiques.

IMPACT SOCIAL

° de la question répondue « OUI »	Actions	Mesures d'atténuations/bonifications
F06		c'est un projet faite par des femmes, donc il s'agira de veiller à ce que toutes les couches de femmes de la commune puissent en bénéficier
F14		La délégation spéciale doit être encouragée à poursuivre les actions de sensibilisation et de sensibilisation.

H. CLASSIFICATION DU PROJET ET TRAVAIL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL A REALISER

Type de classification	Cochez la case correspondante
Simple mesures d'atténuations sur l'environnement et le social ou Prescription Environnementale et sociale (PES)	X
Notice d'impact environnemental et social (NIES) assortie de Plan de Gestion Environnementale et Sociale	

Evaluation sociale	
Plan d'Action de Cadre Fonctionnel (PACF)	

a) Avis de l'Unité de Gestion du Projet/ Equipe sauvegarde du PGPC/REDD+

.....

b) Décision de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE)

.....

c) Avis de non objection de l'IDA

.....

Signataires

Nom, prénom du représentant du PGPC/REDD+
 Fonction, signature et contact

Nom, prénom du représentant de l'ANEVE
 Fonction, signature et contact

Autres (Noms et prénoms)
 Fonction, signature et contact

Annexe1 : Liste des Participants ayant pris part au screening environnemental et social

N°	Nom et Prénoms	Structure/Titre	Téléphone/ E-Mail	Signature
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				

Annexe 2 : Appréciation sécurité de la zone :

Rouge

Jaune

Vert

Annexe 3 : La fiche d'inventaire

Région : Province :

Commune :village :

Coordonnées : X : Y :

Type occupation: Date :

Espèce	Code	NB de tiges	HT(m)	DPH (cm)	Observ

HT (m)= Hauteur totale en mètre ; DHP (cm)= Diamètre à hauteur de poitrine (1,30m du sol) en centimètre ; Observ = Observations : 0= sain ; 1= mort ; 2= partiellement mort ; 3= coupé ; 4= parasité ; 5= semis ; 6= rejets de collet; 7= pousse adventive ; 8= rejet de souche ; 9= drageon ; 10= incliné

7.7 **Annexe 7** : Quelques photos des séances de consultations publiques



Photo 1 : Séance de travail à la mairie pour la priorisation des activités avec les acteurs communaux et les services techniques.



Photo 2 : Séance de consultation publique à Diou



Photo 3 : Séance de consultation publique à Dalo



Projet de Gestion durable
des Paysage Communaux pour la REDD+
(PGPC/REDD+) / Téléphone : +226 25 37 44 56
Site web : www.reddplus.bf